

MAURICE ASSELIN

LA COLONISATION DE L'ABITIBI

«Un projet géopolitique»

«Texte légèrement modifié d'une thèse
de maîtrise déposée au Département de
Géographie de l'Université Laval à Québec
en février 1982 et portant le titre:
«Aspects géopolitiques de la colonisation
de l'Abitibi».

TRAVAUX DE RECHERCHES No. 4
CAHIERS DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ROUYN

NOVEMBRE 1982

20 DEC. 1982



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Ouvrage publié par le
Comité de la Collection
Les Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie.

Maurice Asselin, responsable
Louise-Hélène Audet
Guy Lemire
Benoît-Beaudry Gourd
Carmelle Dion
Yvon Lafond
Nicole Berthiaume

Maquette de la couverture
HÉBERT/SIMARD, Rouyn.

© Cahiers du Département d'histoire et de géographie
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dépôt Légal - 4^e trimestre 1982.
Bibliothèque nationale du Québec.

PRÉFACE

DES PROJETS DÉRISOIRES

Il en est du phénomène de la colonisation québécoise comme de n'importe quel phénomène équivoque; chaque analyse qui en est faite privilégie un aspect et n'est donc jamais tout-à-fait fausse ni tout-à-fait complète mais simplificatrice si elle s'impose comme explication exclusive.

S'il est vrai, par exemple, que la colonisation abitibienne s'inscrit dans les pratiques des classes sociales, dans une conjoncture donnée, pourquoi n'y voir que la seule exploitation et ne pas être également frappé de la riposte populaire aussi bien «observable» que la domination? On ne peut pas soutenir longtemps que la colonisation, entendue comme retour à la terre, contribue à la désorganisation du prolétariat paroissial quand - tout le monde le sait - cette Abitibi, dont il est si bellement question dans le présent livre, a été un des berceaux de mouvements populaires qui ont réussi dans l'appropriation coopérative de leur environnement. Pourquoi s'attacher seulement au pouvoir et aux réalisations d'un côté et montrer les seules impuissance et apathie de l'autre. Le monde n'est pas ainsi dichotomisé; les classes exploitées défient le Goliath capitaliste ou étatique: elles refusent le système à travers des projets signifiants. L'impuissance chronique des intellectuels à agir n'a pas à être projetée chez les colons de l'Abitibi et d'ailleurs, et chez tous les oubliés des schématisations historiques, qui font eux aussi partie du levain de l'histoire. En un certain sens, les pensées dogmatiques et la langue de bois domestiquent mentalement peut-être davantage l'individu qui fait profession d'élucider la réalité sociale que ne le fait le capital des colons et travailleurs dont l'imaginaire et l'action restent ouverts aux risques et aux innovations.

Le colon est d'abord un entrepreneur avant d'être un prolétaire. Qu'il soit parti vers le Nord plutôt que d'aller aux Etats-Unis - il a souvent fait les deux, dans les deux directions - devrait nous montrer à l'évidence que le projet existe de vivre autrement dans un ailleurs; de vivre mieux que sur la terre surpeuplée ou qui ne convient plus, ou dans la ville sans emploi. Le

colon prend les moyens d'y parvenir et il est assez surprenant sinon scandaleux de tenir pour «folklore» les guérillas et défis sociaux des paroisses de colonisation contre les règles du jeu des capitalistes forestiers et contre celles de l'Etat. C'est que certains intellectuels n'en veulent pas tant aux colons de Roquemaure et de Guyenne d'avoir lancé et réussi des projets «dérisoires» qu'à leur propre incapacité à traduire ces initiatives en concepts radicaux qui les habilleraient sur mesure. Les prêts à porter conceptuels de la confection universitaire actuelle s'ajustent mal sur les corps non standards des mouvements populaires. Mieux ou pire - c'est selon, et cela gêne les faiseurs de théorie - le discours, tenu par les clercs mêlés intimement à ces mouvements globaux (de la région) ou ponctuels (de la paroisse), est un discours au moins conservateur, d'aucuns diraient de droite. Comment se fier alors à des clercs qui, comme le moindre étudiant de CEGEP l'apprend aujourd'hui, étaient alliés au capital dans l'exploitation commune du petit peuple...? Haro donc sur ces organisations et revendications dont rien ne peut sortir de bon puisqu'entachées de la présence du curé et des vieilles solidarités villageoises héritées de je ne sais quelle période obscure!

Et pourtant, ces mouvements, méprisés parce que hors du sens de l'histoire, sans emphase idéologique, avec la plus vieille méthode du monde, c'est-à-dire par approximations, par essai et erreur, discrètement, ont donné à Roquemaure, dès 1934, la première coopérative de consommation au Québec suivie des premiers chantiers forestiers coopératifs et des formules coopératives dans différents secteurs de la vie quotidienne, du téléphone aux frais funéraires. Que fait-on de ces innovations sociales de Guyenne qui vont jusqu'à l'abolition de la propriété privée du sol et au travail communautaire, sans faire référence au marxisme, en plein temps de la dite Grande Noirceur canadienne-française?

Les régions de colonisation sont -l'Abitibi l'est de façon flagrante- des lieux où s'opposent et se mêlent à la fois la réussite d'un mode économique et le refus de ce mode. L'esprit d'entreprise et d'innovation habite autant le colon que le bourgeois mais l'esprit ne souffle pas toujours dans la même direction et l'échec de certains projets ne permet pas de les ignorer ou de les rejeter pour leur insignifiance ou leur dérision. Les entreprises des hommes ne sont pas dérisoires quand elles concernent leur dignité.

Le beau livre de Maurice Asselin nous montre de façon éclairante toute l'équivoque de l'ouverture du front pionnier abitibien. Il nous renvoie aussi à notre tension, comme groupe historique, entre l'espace et le temps. Il rejoint, par là, le drame universel des Sociétés où l'histoire n'a pas l'air d'aller de soi. Il semble assuré que les leaders colonisateurs et les colons, même s'ils croyaient en la générosité de la Providence à leur avoir gardé, quelque part vers le Nord, une Terre promise, lointaine et pour eux seuls, n'en croyaient pas moins à l'intervention humaine dans l'histoire et qu'après tout, ce serait eux, avec et contre l'Etat et le capitalisme, qui en feraient un pays de cette Terre qu'on leur promettait.

Les échecs d'hier et d'aujourd'hui n'ont pas épuisé tous les possibles. Maintenant qu'il est fait ce pays, il y en a qui veulent le vivre.

Christian Morissonneau
Université du Québec à Montréal.

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
PREFACE.	I
TABLE DES MATIERES.	IV
LISTE DES CARTES.	VI
LISTE DES FIGURES.	VII
LISTE DES PHOTOS.	VIII
LISTE DES TABLEAUX.	IX
LISTE DES ANNEXES.	X
INTRODUCTION.	1

PREMIERE PARTIE

<u>ANALYSE DU CONTEXTE GEOPOLITIQUE AU QUEBEC AU DEBUT DU XXe SIECLE ET ELABORATION DE LA STRATEGIE GEOPOLITIQUE DE COLONISATION DES ESPACES NORDIQUES.</u>	34
---	----

CHAPITRE I: <u>LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE AU QUEBEC AU DEBUT DU XXe SIECLE ET LE CHOIX POLITIQUE DE COLONISER L'ABITIBI.</u>	35
a) Les conditions géographiques du territoire québécois	35
1. La dimension interne: le territoire québécois en lui-même.	36
2. La dimension externe du territoire.	52
b) La colonisation de l'Abitibi comme système de résistance au mouvement.	59
1. Le problème de l'exode des Canadiens français.	60
2. La nécessité de l'intervention du Gouvernement Québécois.	62

	<u>PAGE</u>
CHAPITRE II: <u>LES IMPLICATIONS SPATIALES DU CHOIX POLITIQUE DE COLONISER L'ABITIBI ET L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE GEOPOLITIQUE.</u>	64
a) Les implications spatiales du choix politique de coloniser l'Abitibi.	66
b) Développement d'une cohésion morale forte: la stratégie géopolitique.	72
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	
<u>LE PASSAGE DE L'IDEE AU FAIT:</u>	
<u>L'INSCRIPTION SPATIALE DU CHOIX POLITIQUE</u>	
<u>DE COLONISER L'ABITIBI, 1910-1950.</u>	
	84
CHAPITRE III: <u>LA COLONISATION ENCOURAGEE ET ASSISTEE DE LA PERIODE</u>	
<u>1920-1930.</u>	85
a) A la recherche de la terre promise: la géopolitique colonisatrice de la décennie 1912-1922.	87
1. Les modalités de l'inscription spatiale du choix politique: naissance et transformation de l'Abitibi 1912-1922.	91
2. L'après-guerre, une période d'essor économique.	96
b) De la colonisation encouragée à la colonisation assistée: une période de transition, 1922-1930.	102
CHAPITRE IV: <u>DE LA COLONISATION ASSISTEE A LA COLONISATION DIRIGEE:</u>	
<u>LA FIN D'UN REVE? 1930-1950.</u>	114
a) Les transformations spatiales de l'Abitibi reliées aux grands plans de colonisation de 1932 à 1950.	119
1. Le plan Gordon.	119
2. L'annonce et l'application du plan Vautrin.	126
3. Les réalités de l'application du plan Auger-Rogers.	129
b) Le difficile passage du nomadisme au sédentarisme.	138
CONCLUSION.	152
BIBLIOGRAPHIE.	157
ANNEXE 1.	166
ANNEXE 2.	167

LISTE DES CARTES

	PAGE
Carte no 1, L'Abitibi sur la hauteur des terres.	15
Carte no 2, Localisation géographique du territoire étudié.	33
Carte no 3, Evolution spatio-temporelle de la frontière nord du Québec.	37
Carte no 4, Distribution géographique de la population du Québec, 1911.	39
Carte no 5, Le Québec dans le Nord-est Américain	54
Carte no 6, Les municipalités de l'Abitibi en 1950.	120
Carte no 7, Evolution décennale de l'occupation de l'espace abitibien (1912-1951).	121
Carte no 8, L'Abitibi de 1950.	151

LISTE DES FIGURES

	PAGE
Figure no 1, Représentation théorique des notions de mobilité d'appel et de mobilité de refoulement.	70
Figure no 2, Colonisation de l'Abitibi et conjoncture économique.	77
Figure no 3, Deux conceptions distinctes de la colonisation: action soutenue du Clergé et appui épisodique de l'Appareil d'Etat.	78
Figure no 4, Evolution numérique de la population de l'Abitibi (1912-1922).	98
Figure no 5, Evolution de l'industrie de la pulpe dans Québec (1908 et 1930).	110
Figure no 6, Evolution numérique de la population de l'Abitibi (1911 et 1951).	136
Figure no 7, Répartition des classes de sols des lots classifiés depuis 1935.	148

LISTE DES PHOTOS

	PAGE
Photo 1, Ivanhoe Caron, premier missionnaire-colonisateur d'Abitibi.	11
Photos 2 et 3, L'épineux et dispendieux problème du drainage en Abitibi.	16
Photo 4, Mgr Latulipe, Evêque du Diocèse d'Haileybury.	65
Photo 5, Un autre promoteur de la stratégie de survie collective des Canadiens français: l'Abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur en Abitibi.	108
Photos 6 et 7, Niche environnementale des colons du plan Gordon.	123
Photos 8 et 9, Le rôle incroyablement important du pasteur dans une région neuve.	125
Photos 10 et 11, La colonisation de l'Abitibi c'est d'abord l'abattage et le commerce du bois.	130
Photos 12 et 13, L'abandon d'un lot peut survenir à n'importe quel moment et pour diverses raisons.	134
Photos 14 et 15, Les indices d'une occupation davantage symbolique de l'espace.	141

Source: Toutes ces photos ont été reproduites à partir de collections déposées au centre régional des Archives nationales du Québec, 200-9e Rue, Noranda.

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1,	Schéma théorique d'un choix politique. . . .	29
Tableau 2,	Données comparatives (Québec, Ontario, Canada) de population, de superficie et de densité (1911).	38
Tableau 3,	Quelques données sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis avant 1930.	61
Tableau 4,	Géostratégie colonisatrice à double entrée.	73
Tableau 5,	Augmentation de la population de l'Abitibi entre 1913 et 1915.	93
Tableau 6,	Abandons survenus entre le 1er juillet 1940 et le 31 mars 1946 pour la section du Plan Fédéral-Provincial.	132
Tableau 7,	Causes générales des abandons.	137
Tableau 8,	Evolution du contexte géopolitique au Québec de dix ans en dix ans et rapport avec le mouvement de colonisation de l'Abitibi.	143
Tableau 9,	Comparaison de la répartition des classes de sols entre quatre territoires du Québec.	149
Tableau 10,	Les municipalités de l'Abitibi en 1950.	150

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
Annexe 1, Tableau synoptique des règlements régissant l'octroi des primes statutaires de défrichement, de labour et de résidence. (Section I).	166
Annexe 2, Tableau synoptique des règlements régissant l'octroi des primes statutaires de défrichement, de labour et de résidence. (Section II).	167

«Il y a à la base de la géographie politique une question qu'on peut regarder comme capitale, c'est celle de la répartition des populations humaines à la surface terrestre».

P. Vidal De La Blache.

INTRODUCTION

Une autre étude du phénomène de la colonisation de l'Abitibi était-elle vraiment utile? Telle peut être la réflexion d'un grand nombre de personnes que le sujet intéresse et qui croient qu'en ce domaine, tout a été dit et même redit. Et pourtant, nous en sommes aujourd'hui plus convaincu que jamais, la colonisation de cette portion excentrique du Québec demeure un phénomène mal compris et mal interprété.

Les divers auteurs qui, tour à tour, se sont intéressés à la question ont pris à la lettre le discours officiel tel que véhiculé par les propagandistes, et l'interprétation qu'ils ont fait du mouvement colonisateur à travers ce discours mal compris, ne pouvait être qu'agriculteur. Dès lors, la colonisation des espaces nordiques ne pouvait se justifier que dans la mesure où elle permettait l'extension de l'agrariat au Québec en ouvrant à l'agriculture des terres demeurées jusque là inoccupées.

Dans cette perspective, les études ont fait une large place aux déterminisme naturel pour expliquer le pourquoi de tous les efforts consentis par l'Elite québécoise afin de peupler de manière permanente les régions septentrionales du Québec.

A titre d'exemple, soulignons seulement que l'ouvrage de Raoul Blanchard¹ traitant de la colonisation de l'Abitibi, débute par une longue mise en situation à propos des caractéristiques physiques de la région. Ces dernières devaient pouvoir expliquer en entier le mouvement de colonisation en Abitibi et notamment:

- le choix politique d'y implanter des établissements humains permanents ainsi que
- le choix du type d'activités qui allaient y être encouragées.

Malgré sa sympathie pour la thèse agriculturiste, il n'arrivera toutefois pas facilement à démontrer que le milieu physique abitibien avait suffisamment de potentiel et d'attraits pour justifier à lui seul tous les efforts consentis afin d'imprimer un caractère de permanence aux établissements de ce front pionnier. L'explication qu'il a donné de cette offensive colonisatrice menée en plein XX^e siècle demeure insatisfaisante et nous croyons, pour notre part, qu'il ne peut en être autrement puisqu'elle équivaut à admettre que c'est la nature qui dicte à l'homme ses comportements, lui évitant ainsi «la nécessité constante de faire un choix» pour paraphraser Gottman.²

Nous croyons au contraire, comme le souligne encore Gottman que «dans toute la fluidité des faits successifs recensés par l'histoire, les éléments les plus stables ne sont donc pas les conditions du choix proposées par la nature, mais les principes de civilisation qui orientent le choix dans un certain sens.»³

Nous allons donc tenter, tout au long de cette étude, de démontrer la justesse de ces propos de Gottman en proposant une approche nouvelle du phénomène de la colonisation de l'Abitibi. L'approche que nous privilégions est celle de la Géographie politique qui présente l'incalculable avantage de replacer l'homme à la tête du rapport homme/nature, faisant ainsi voir le projet de coloniser l'Abitibi comme un choix géopolitique logique, fait par des gens de bonne foi et guidés en ce sens par ce qu'il y a de plus stable et de plus durable chez un peuple: «les principes de civilisation».

1 Blanchard, R., L'Ouest du Canada français, «les pays de l'Ottawa», «l'Abitibi-Témiscamingue», Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p., pp. 160 à 304.

2 Gottmann, J., La Politique des Etats et leur Géographie, Armand Colin, Paris, 1952, 228 p., p. 68.

3 Gottmann, J., La Politique des Etats et leur Géographie, op., cit., p. 47.

Dans les pages d'introduction qui suivent, afin de mieux situer le problème, nous allons faire un retour sur la littérature relative au phénomène de la colonisation de l'Abitibi, dans le but de montrer l'intérêt que ce problème a suscité auprès des Géographes québécois et pour en dégager le contenu général. Nous ferons ensuite la critique de la conception agriculturiste du phénomène pour, par la suite, faire valoir l'originalité et la fécondité d'une approche géopolitique de la question. Finalement, nous présenterons notre problématique et nous établirons les limites que, dès à présent, nous jugeons indispensable de nous imposer avant même d'entreprendre notre démarche analytique.

a) Survol de la littérature relative au phénomène de la colonisation de l'Abitibi.

1. L'intérêt du sujet et la contribution des géographes québécois.

Au Québec, la colonisation s'inscrit sans aucun doute parmi les sujets ayant, au cours de l'histoire, le plus retenu l'attention de la population en général et, en particulier, de ses chercheurs qui, même aujourd'hui, continuent d'y trouver un champ d'étude aussi vaste que captivant.

Vaste, il l'est par l'ensemble des «acteurs» qu'il a mobilisés, mais aussi et surtout par les idées qui lui ont donné naissance, par le contrôle qui y fut exercé et par les actions qui en ont résulté.

Captivant, il le demeure par les questions qu'il ne cesse de soulever à mesure que se multiplient les études, et par les promesses qu'il semble cacher quant à la possibilité d'une compréhension plus rationnelle de l'évolution du Québec et du peuple québécois.

Il n'est donc pas surprenant de retrouver parmi les disciplines traitant des sciences de l'homme une quantité impressionnante d'études de qualité littéraire et de valeur scientifique plus ou moins grande et ayant choisi comme objet l'étude du phénomène de la colonisation au Québec.

Synthèses, monographies, rapports et compte-rendus, articles de journaux, témoignages de colons, notes de voyages, etc.; bref une véritable pléthore littéraire s'offre au chercheur désireux d'analyser la question.

Un coup d'oeil rapide suffit cependant à soulever le fait qu'il s'agit beaucoup plus d'un «conglomérat littéraire» dont l'élément liant consiste en une généralisation, superficiellement du moins, de la conception «agriculturiste» du phénomène, que d'une littérature très bien exploitée.

La colonisation de l'Abitibi ayant été pour les géographes québécois un phénomène «domestique», on pourrait s'attendre à ce que leur participation à la mise au point d'une problématique pouvant en permettre une interprétation logique fût considérable. Force est cependant de constater qu'à la lumière des bibliographies les plus récentes, ce sujet a davantage intéressé les géographes étrangers.

C'est peut-être une des raisons ayant permis à l'approche agriculturiste de connaître un si grand succès jusqu'à tout récemment. Il nous semble difficile, en effet, de penser que les géographes québécois imprégnés de la réalité spatiale québécoise auraient pu pendant de si nombreuses années souscrire à cette thèse pour le moins réductrice d'un phénomène aussi complexe que celui de la colonisation.

D'ailleurs, quand on scrute bien le discours sur la colonisation, on se rend vite à l'évidence que pour les géographes du Québec la colonisation de nos espaces nordiques s'inscrivait dans un vaste courant d'expansionnisme qui a secoué le monde occidental au début du siècle et qu'elle ne pouvait être ramenée à la seule idée de l'extension de l'agrariat au Québec, c'est-à-dire du partage des terres du Nord québécois entre ceux qui s'adonnent à la culture du sol.

A titre d'exemple, soulignons qu'au début du siècle le Géographe Emile Miller, qui était alors professeur de géographie à l'Université de Montréal, publiait en 1917 dans le Bulletin de la Société de Géographie de Québec, un court article concernant le phénomène de la colonisation au Québec dans lequel il posait le problème en des termes nettement géopolitiques:

«Resterons-nous encore longtemps les seuls à ne pas comprendre que l'Amérique en est à une période de formation ethnique? Ici, les éléments se meuvent, circulent, se cherchent pour se grouper. Ne demeurons pas en dehors de ce mouvement».

Et plus loin dans le texte il indique:

«L'heure est à l'action; car du train que vont les développements politiques du Canada, on ne peut envisager l'avenir de notre race sans quelque appréhension.

Il s'agit (---) de diriger méthodiquement les courants d'expansion, si nous ne pouvons les accélérer, d'une façon telle qu'ils tendent à faire correspondre de mieux en mieux le champ d'occupation de la race à un territoire géographiquement autonome». ¹

1 Miller, E., «Ou faut-il coloniser?», Bull. de la Société de Géographie de Québec, vol. 11, no 5, 1917, pp. 271-276, p. 272.

Son analyse prend d'ailleurs une importance d'autant plus grande que c'est imprégné de l'environnement idéologique québécois de l'époque (il écrivait ce texte en 1917) qu'il produisit cet article.

Malheureusement décédé prématurément le 3 août 1922, il n'a pas eu le temps de pousser plus avant sa problématique, et il faudra attendre une soixantaine d'années avant qu'un autre Géographe québécois ne vienne reprendre le collier.

C'est ainsi qu'après avoir minutieusement scruté la littérature relative au phénomène de la colonisation au Québec, le géographe-historien Christian Morissonneau, échappant au piège agriculturiste, renouait avec le passé, rejoignait Miller et relançait en la structurant l'approche géopolitique de la colonisation.

Le bilan qu'il fait de ces quelques soixante ans d'analyse surtout agriculturiste se trouve bien résumé dans une phrase de son livre La Terre promise: le mythe du Nord québécois:

«Il persiste une incompréhension fondamentale de la dynamique sociale québécoise, à la fois dans l'action de ses acteurs sociaux et dans les messages profonds de l'idéologie».¹

Et dans un article publié la même année il renforce sa critique et déclare:

«Il me semble en effet que l'interprétation de ce phénomène demeure limitée par une définition agrarienne univoque. On interroge les conceptions de la colonisation à travers les conduites de certains acteurs, vus comme futurs agriculteurs, et à travers le discours des leaders et idéologues vus comme agriculturistes. Or la finalité agricole souvent reprise, ne doit pas être seule retenue».²

Cette vision du phénomène de la colonisation au Québec, qui aurait pu ne pas être nouvelle si le discours de Miller avait été entendu, survient, après de si nombreuses années, un peu comme «une grenade dans les paisibles laboratoires des chercheurs de notre histoire», pour paraphraser Tessier.³

D'un seul coup, c'est tout l'édifice conceptuel mis de l'avant par l'école

1 Morissonneau, C., La Terre promise: le mythe du Nord québécois, Cahiers du Québec/Hurtubise H.M.H., Collection Ethnologie, Montréal, 1978, 212 p., p. 27.

2 Morissonneau, C., «La colonisation équivoque», Recherches Sociographiques, XIX, 1, Janvier-avril 1978, pp. 33-53, p. 34.

3 Tessier, C. «Le mythe» du Québec», op. cit., p. B3.

agriculteur qui est ébranlé et qui risque de s'effondrer. Il ne faudrait donc pas, dans une telle perspective, croire que le «loup» fût le bienvenu «dans la bergerie». Qui plus est, les géographes québécois sont de plus en plus sympathiques à ce genre d'analyse qui replace l'homme, comme élément dynamisant, à la tête du rapport homme/nature et non l'inverse. Ils seront donc, nous osons le croire, nombreux à se réintéresser au mouvement colonisateur au Québec et, comme le dit le vieil adage, à «hurler avec les loups».

Malgré ces pistes nouvelles nous demeurons pour le moment en présence d'une littérature qui, bien que fort imposante en terme de volume produit¹, continue de véhiculer à peu près exclusivement le point de vue agriculteur de la question.

Et s'il est possible de conclure à une rareté significative de synthèses géographiques québécoises valables de l'épisode abitibien du mouvement colonisateur au Québec, il est encore plus surprenant de constater qu'aucune analyse portant sur la colonisation de l'Abitibi n'a retenu l'approche géopolitique comme cadre d'analyse.

Quand à nous, c'est d'emblée que nous nous situons dans cette nouvelle voie que le travail du professeur Morissonneau a désormais rendue non seulement praticable mais des plus logiques et des plus fécondes. C'est donc par la fenêtre nouvelle de l'approche géopolitique que nous reprendrons au cours de cette recherche l'analyse critique de ce que plusieurs ont qualifié de «folle aventure».

Mais avant de nous plonger dans cette nouvelle tentative d'explication des ambitions expansionnistes du peuple canadien-français, il n'est certes pas inutile de nous demander d'où nous vient cette littérature, puisqu'elle n'apparaît pas être le fruit de la réflexion géographique québécoise, et surtout ce qu'elle contient.

2. Origine et contenu du discours sur la colonisation de l'Abitibi.

Tandis qu'au Québec le phénomène de la colonisation de l'Abitibi n'arrivait pas à susciter un véritable intérêt chez les géographes, à l'étranger toutefois

1 A titre d'exemple et en particulier en ce qui concerne la colonisation de l'Abitibi, soulignons simplement qu'à eux seuls les trois recueils bibliographiques de Gourde (voir en bibliographie à cette recherche) qui, de l'avis même de l'auteur, ne prétendent pas contenir tous les titres relatifs à ce phénomène, renferment pourtant pas moins de 320 titres différents.

on y a vite porté une attention toute particulière.

Tour à tour Américains et Européens se disputeront ce champ d'investigation proposant des scénarios d'explication dont les grandes lignes varieront cependant assez peu de l'une à l'autre. De façon générale, le contenu de ces études s'articule à partir de quelques grandes idées directrices formant le maillage général devant permettre à chaque auteur d'élaborer son analyse.

Aussi, les grandes différences se retrouvent-elles beaucoup plus au niveau du style particulier des auteurs qu'à celui des conclusions auxquelles ils en arrivent.

Comme première idée de base, il y a le problème du surplus de main-d'oeuvre rurale dans les anciennes paroisses agricoles du Québec et son corollaire: l'exode aux Etats-Unis et dans l'Ouest canadien. C'est le point de départ de la très grande majorité des études aussi bien en géographie qu'en histoire mais, chose fort étrange, c'est que si on s'accorde pour voir dans ce fait une cause à l'action du gouvernement et du clergé, rares sont ceux qui arrivent à établir un rapport entre ces faits et le choix des moyens employés pour garantir au mouvement de colonisation une certaine efficacité. Autrement dit, si les faits servant de point de départ à de très nombreuses études du phénomène de la colonisation peuvent très bien nous renseigner sur le «pourquoi» de l'action gouvernementale, ils semblent insignifiants lorsqu'arrive le moment d'en comprendre le «comment». Dès lors, les auteurs chercheront ailleurs l'explication du choix de l'Etat de coloniser l'Abitibi.

Cela est d'une très grande importance dans le contexte de notre thèse car il devient possible de saisir une subtilité de l'analyse «agriculteuriste» du phénomène, à savoir par quelle mécanique s'effectue la mise en boîte de l'explication du mouvement de colonisation de l'Abitibi et l'évacuation de la dimension externe des diverses tentatives d'explication. «Les chercheurs qui se sont intéressés à ce phénomène semblent, si l'on peut dire, confondre la fin avec les moyens».¹

La brèche ouverte un instant, au moment où se pose la question visant à savoir quand et pourquoi le mouvement de colonisation en Abitibi, est vite comblée par l'introduction d'un biais explicatif permettant de faire l'économie

1 Morissonneau, C., «La colonisation équivoque», Recherches Sociographiques, XIX, 1, Janvier-avril 1978, pp. 33-53, p. 34.

de tout ce qui n'est pas interne au territoire québécois comme facteur d'explication de la stratégie colonisatrice.

Une fois réduite à la seule dimension interne, l'explication d'une présence humaine permanente en Abitibi doit alors se recommander des seuls facteurs propres au peuple québécois et à la géographie québécoise (le déterminisme naturel dans ces conditions prend une place beaucoup trop importante à notre avis). C'est alors qu'apparaît une deuxième idée-force: celle d'une supposée «symbiose» homme-espace faisant du Canadien français le candidat tout choisi pour occuper ce territoire «agricole».

On nous fait voir le colon comme le représentant typique d'une race «sédentaire de nature», issu d'un peuple d'agriculteurs sachant se contenter de très peu, aimant le travail du défrichement parce qu'il sait entrevoir les possibilités agricoles du terroir, ne se décourageant pas facilement et acceptant de bon gré la souffrance à la condition d'être entouré des siens.¹

Telle est l'idée qui semble se dégager d'une lecture du discours sur la colonisation. Cette image du colon qui permet d'ignorer la portée idéologique du mouvement transforme en un stoïcisme bêta le comportement spatial de milliers d'hommes et de femmes en route pour l'Abitibi.

1 Voir dans cette perspective les études suivantes:

Nelson, H., «The interior colonization in Canada at the present day and its natural conditions», Geografiska annaler, vol. 5, 1923, pp. 244-308.

Randall, J.R., «Settlement of the Great Clay Belt of Northern Ontario and Quebec», Bulletin of the geographical Society of Philadelphia, vol. 35, nos 3-4, July-October 1937, pp. 53-66.

McDermott, G.L., «Frontiers of Settlement in the Great Clay Belt of Ontario and Quebec», Annals of Association of American Geographers, vol. 51, no 3, september 1961, pp. 261-273.

Blanchard, R., L'Ouest du Canada Français, les «pays de l'Ottawa», «L'Abitibi-Témiscamingue», Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.

Lower, A.R.M., Innis, A.H., Settlement and the forest and mining frontier, Canadian frontiers of settlement, vol. IX, Toronto, 1936, 424 p.

Minville, E., «La Colonisation dans le Québec», Actualité économique, no 18, 1942, pp. 123-194.

Kindel, E.M., «Colonization in Quebec», Canadian Geographical Journal, vol. 1, no 5, september 1930, pp. 417-430.

Enfin, une troisième idée englobante consiste à présenter la colonisation comme la conséquence logique du refus, de la part d'un peuple de terriens, d'accepter et d'adopter le genre de vie et les nouvelles valeurs découlant d'une industrialisation et d'une urbanisation qui semblait vouloir s'imposer de plus en plus fortement au début du XXe siècle.

Cette troisième idée renferme en un sens les deux premières et a permis d'élaborer une théorie de la colonisation, donc du mouvement expansionniste au Québec, comme relevant exclusivement du choix du Québec d'asseoir son développement sur des valeurs du passé, donc comme un mouvement régressif.

Ainsi, élaboré à partir de tels paramètres, le discours sur la colonisation s'est vu amputé d'une de ses significations les plus importantes: celle de stratégie devant assurer la survie culturelle d'un «petit peuple» menacé d'assimilation.

Même les mots d'ordre ayant présidé et accompagné le mouvement de colonisation ont été interprétés de façon limitative dans cette littérature vouée à un «agriculturisme» trop exclusif.

Si les slogans tels: emparons-nous du sol! ou encore: la colonisation notre Salut! ont pu servir à appuyer la thèse «agriculteuriste», c'est qu'on leur a fait subir un criblage au cours duquel tout ce qui relevait de l'idéologie n'a pas été retenu. On les a dès lors lus et interprétés en fonction de l'unique fin de l'agriculture.

Ivanhoe Caron, l'un des plus fervents propagandistes de la colonisation de l'Abitibi, a maintes fois fait la démonstration que la seule dimension agricole de ces mots d'ordre est loin de pouvoir rendre toute la signification qu'on avait voulu leur donner.

Reprenant les mots mêmes d'Errol Bouchette, il écrivait dès 1913:

«A quoi bon étendre au loin nos défrichements si nous permettons aux étrangers de venir sur nos brisées recueillir le prix de nos efforts. Soyons colons pour conquérir, pionniers industriels pour conserver notre conquête».

Un peu plus loin il ajoutera: «C'est ce développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour

la ville». ¹

Morissonneau souligne à sa façon cette faiblesse de l'approche agriculturiste qu'il accuse de décrire le phénomène de la colonisation de manière trop univoque.

«(---), mais il demeure que ceux qui donnaient le ton, ceux qui effectivement ont joint l'idée à la pratique, ont partagé la même vision d'un développement intégral du territoire. Une seule pause à cette idéologie: la crise des années 1930, c'est-à-dire le retour forcé à la terre. Là seulement le discours et le mouvement ont été agriculturistes - ou réalistes - et pour cause». ²

La thèse agriculturiste a été répandue à un point tel que la grande question à laquelle les différentes études cherchaient à trouver une réponse consistait à savoir si la colonisation «agricole» en Abitibi, conçue d'emblée par les différents auteurs comme étant la fin poursuivie par l'Etat à travers ce mouvement, avait été ou non une réussite et, dans un cas ou dans l'autre, de chercher à connaître les facteurs ayant pu intervenir en cas de réussite ou d'échec.

Il ne faudrait pas croire pourtant que ce sont surtout les géographes qui ont puisé à la filière agriculturiste. Les historiens n'ont pas peu contribué au succès de ce type d'interprétation car c'est à eux que revient le mérite, sinon d'avoir établi les bases de la «conception agriculturiste», du moins d'y avoir activement participé et d'en avoir formulé une définition ³ qui sera fortement utilisée ⁴ et largement acceptée même par les autres disciplines.

¹ Caron, Ivanhoe, «Au grand lac Victoria», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, Vol. 7, nos 2-3, mars-avril 1913, mai-juin 1913, pp. 87-95, 130-150.

² Morissonneau, C., La terre promise: le mythe du Nord Québécois, op. cit., p. 42.

³ C'est à l'historien Michel Brunet que l'on doit d'avoir défini la notion «d'agriculturisme» qui, par la suite, a servi de base à plusieurs recherches sur la colonisation; en histoire notamment.

⁴ S'inscrivant dans cette perception du mouvement colonisateur du nord québécois plusieurs historiens ont tenté d'en saisir la portée significative. Les lecteurs pourront consulter les ouvrages, en particulier, de:

Lower, A.R.M., Innis, A.H., Settlement and the forest..., op. cit.

Gosselin, A., et Boucher, G.P., Problème de la colonisation agricole dans le nord-ouest du Québec et le nord-est de l'Ontario. Ministère de l'Agriculture, division de l'économie, service des marchés, 1944, 57 p.

PHOTO 1



Ivanhoe Caron, premier missionnaire-colonisateur
d'Abitibi

Ce n'est que récemment que, de plus en plus conscients des insuffisances de la thèse «agriculteur», des auteurs ont tenté d'en proposer un prolongement scientifique en utilisant des grilles différentes.¹

A l'approche traditionnellement agriculteur sont donc venues s'ajouter celle du matérialisme historique et celle de la géographie politique. Or, toutes ces façons, aussi différentes soient-elles, d'aborder un problème aussi complexe et vaste que celui de la colonisation ne sont pas exclusives; du moins devrait-il en être ainsi.

Chacune fait ressortir un aspect particulier qui, mis en présence des autres, permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble du phénomène.

Nous osons croire pourtant que s'il ne doit pas y avoir exclusivité d'approches il doit cependant ressortir très clairement de l'analyse que nous présentons maintenant de la colonisation de l'Abitibi qu'un certain ordre s'impose afin que, réunis, les différents types d'analyses du mouvement puissent former un tout cohérent.

Compte tenu de la perspective qu'embrasse la géographie politique, du très grand intérêt qu'elle porte aux facteurs psychologiques dans la formation et l'évolution des territoires politiques, de sa très grande sensibilité au poids des facteurs externes sur les choix politiques nationaux, il nous semble qu'elle doive nécessairement servir de pré-requis aux autres types d'analyse et en particulier à l'analyse matérialiste. Car, s'il est chose courante de juger l'idée par le fait, il ne faut pas oublier, comme nous le fait si prudemment remarquer Gottmann, que «l'idée précède et suggère le fait».²

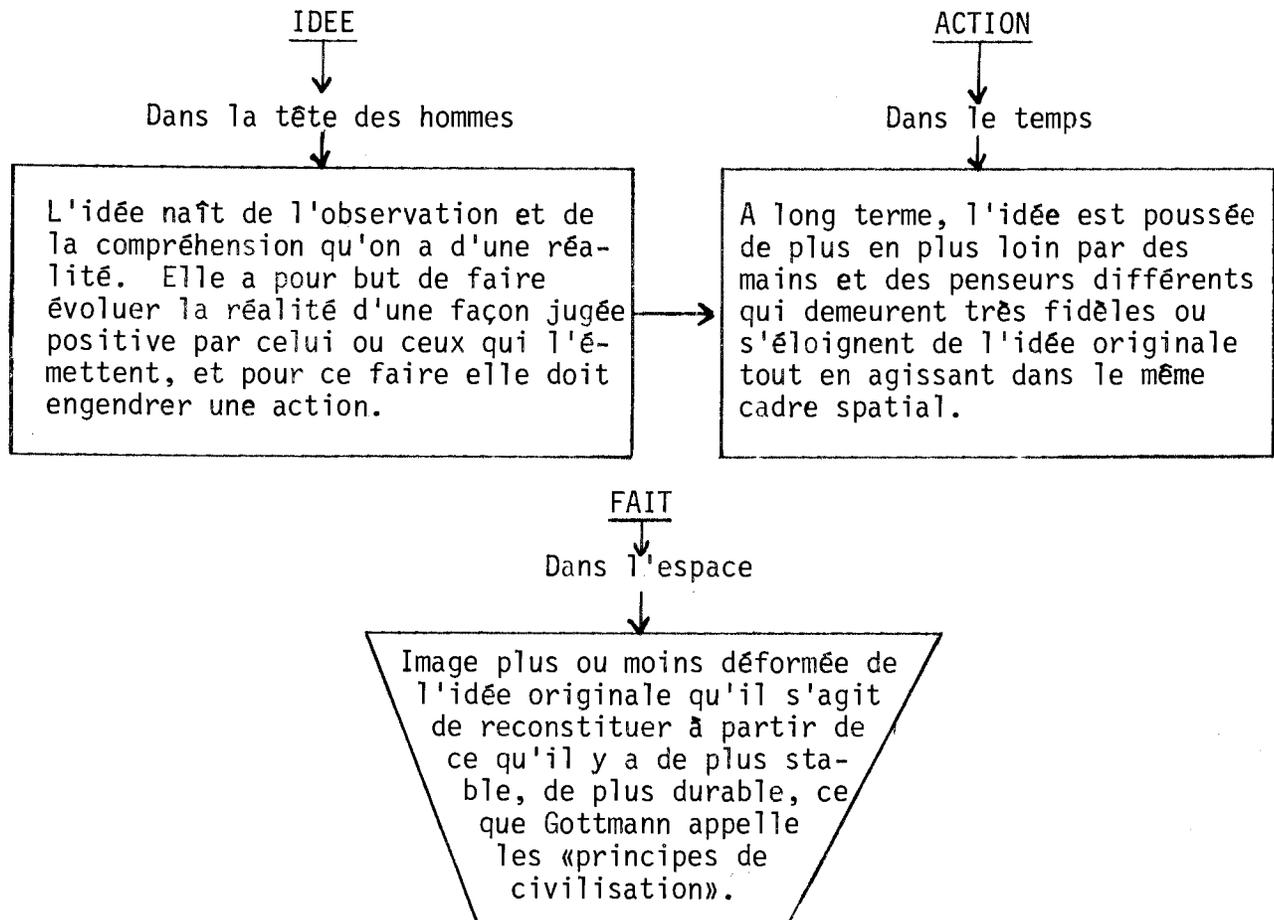
Gourd, B.-B., «La Colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1950», L'Abittibi et le Temiskaming, hier et aujourd'hui, cahiers du Département d'histoire et de géographie, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1975, pp. 1-51.

¹ Il ne faudrait pas négliger un autre courant qui se fait jour de plus en plus chez les géographes et qui s'appuie sur les principes du matérialisme historique. La thèse de Simon Tremblay s'intitulant: La Colonisation agricole: une réussite, et présentée au Département de Sciences Sociales (anthropologie) de l'Université Laval en décembre 1977, s'inscrit dans ce courant de pensée mis au point par Marx au milieu du XIXe siècle. On peut aussi distinguer l'approche «Aminienne» de laquelle s'est inspirée l'historien Normand Séguin dans son ouvrage portant sur la Conquête du sol au XIXe siècle.

² Gottmann, J., La politique des Etats..., op. cit., p. 17.

Ne serait-il pas alors plus sage de considérer le fait comme pouvant suggérer une idée autre que celle lui ayant donné naissance et dès lors chercher à reconstituer l'idée originale pour mieux comprendre le fait?

Schématiquement nous pourrions représenter notre propos de la façon suivante:



L'idée elle-même se forme à partir de perceptions et ainsi ce n'est qu'à la lumière d'une vue d'ensemble du contexte duquel émane un choix qu'on peut vraiment comprendre ce choix. C'est pourquoi nous prétendons que la première étape vers une explication rationnelle de la colonisation doit relever de la géographie politique. C'est en quelque sorte le canevas à partir duquel pourront se tisser d'autres explications.

Nous reviendrons plus tard sur la question de l'originalité de l'approche géopolitique. Pour le moment, nous allons tenter un retour critique sur ce que nous appelons depuis le début la «conception agriculturiste» du phénomène de la colonisation afin d'en faire ressortir ce qui, à notre avis, en constitue les principales faiblesses.

3. Critique de la conception agriculturiste du phénomène de la colonisation de l'Abitibi.

A notre avis, la principale faiblesse de l'approche agriculturiste se situe au niveau du cadre de référence sur lequel s'appuie la démarche et qui situe le débat sur une seule dimension (la dimension interne au territoire québécois) en laissant complètement de côté la dimension externe sans laquelle la logique interne se trouve truffée d'irrationalités.

Comment, en effet, concilier une conception agriculturiste de la colonisation de l'Abitibi avec le peu de soin accordé à la qualité des sols lors du choix du site des différentes paroisses et de la division des lots?

«The map shows also the comparatively little attention paid to the natural conditions - ground, soil, etc. - in the dividing up of the lots, and undoubted weakness which is admitted by the colonists themselves». ¹

La carte numéro 1, montre d'ailleurs que ces paroisses sont assises sur la hauteur des terres, là où les conditions du drainage sont les plus défavorables, donc là où les coûts d'une mise en exploitation agricole sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'auraient été dans une autre partie de la région mieux drainée.

«Le relief général de la région est bas. Par suite de sa situation très rapprochée de la hauteur des terres (immédiatement au nord), entre le Saint-Laurent et les eaux de la baie d'Hudson, le régime des eaux est assez peu étendu et une grande partie de la région est marécageuse». ²

Le missionnaire-colonisateur Henri Cloutier ne préconisait-il pas, dans un texte qu'il publiait en 1944, d'aller plus au nord?

«...; ne vous attardez pas à Amos, à Senneterre, à La Sarre, vous n'êtes qu'à la périphérie, à la bordure de l'immense domaine, dont le centre vital est plus au nord». ³

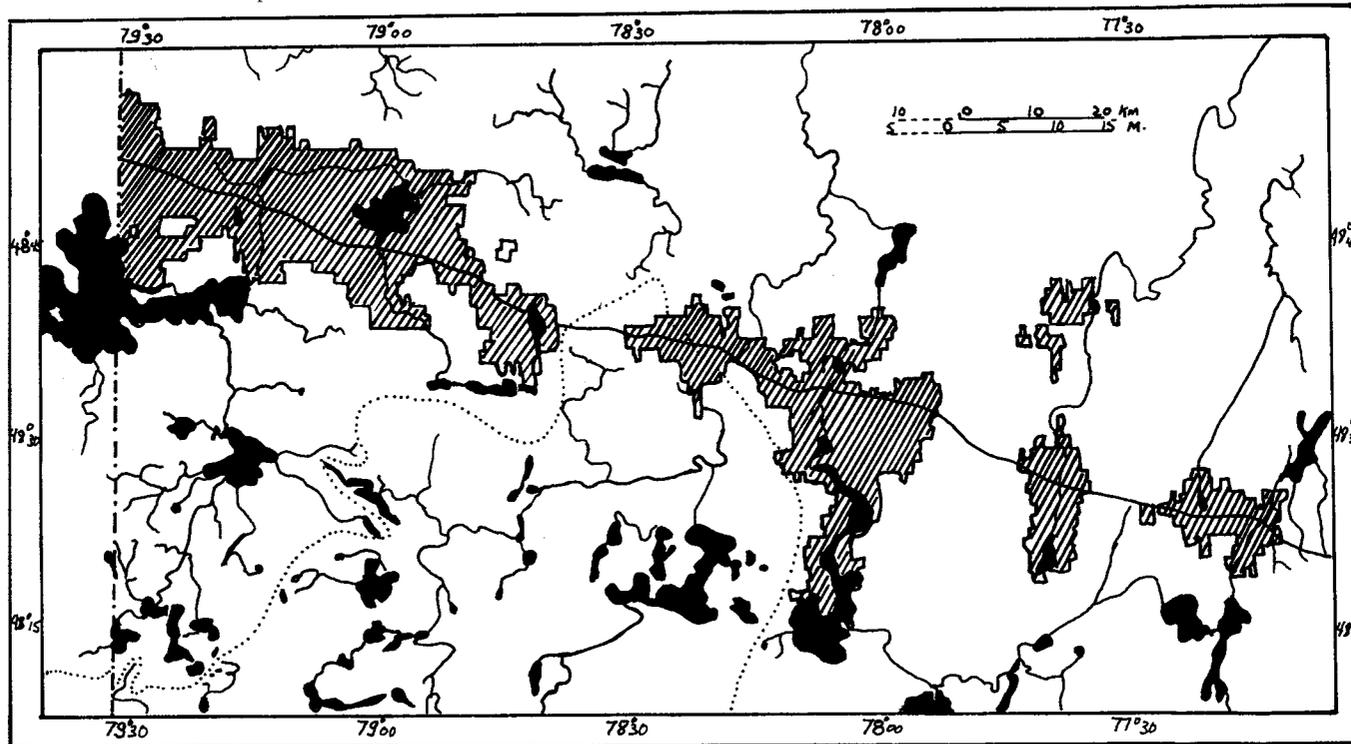
¹ Nelson, H., «The interior colonization in Canada at the present day and its natural conditions», Geografiska Annaler, vol. 5, 1923, pp. 244-308, (Abitibi-Temiscamingue, pp. 275-289), p. 283.

² Documents de la Session, Service des mines du Québec, Vol. 66, no 2, 1933, p. 74. «Régions des sources de la rivière Bell».

³ Cloutier, H., «Deux Projets de Colonisation», L'Action Nationale, vol. XXIII, no 1, jan. 1944, pp. 58-63, p. 61.

L'ABITIBI SUR LA HAUTEUR DES TERRES

(Carte montrant le peu d'attention porté aux conditions de drainage dans le choix du site des paroisses, ainsi que l'importance du chemin de fer comme facteur de localisation des paroisses de colonisation. (Avril 1921)).



	Hauteur des terres (Partage des eaux)
	Zone peuplée en 1921.
	Principaux lacs de la région.

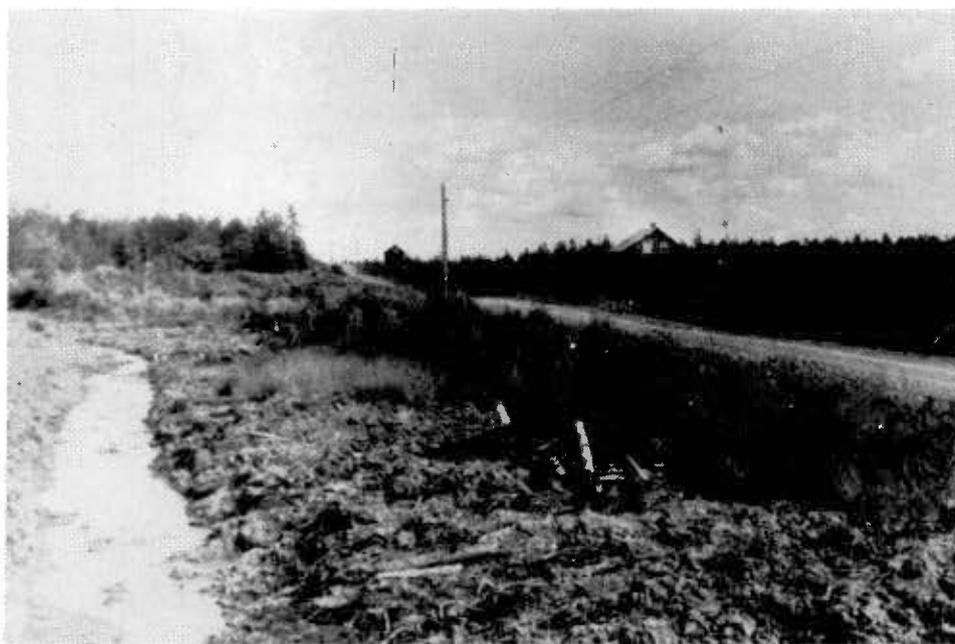
Source: Nelson, H., « The interior colonisation in Canada at the present day and its natural conditions », Géografiska annaler, vol. 5, 1923, p. 283.

PHOTO 2



L'Abitibi, sise sur la hauteur des terres là où les eaux sont hésitantes, a toujours dû faire face à l'épineux et dispendieux problème du drainage. Comment, dans une perspective agricuturiste, aurait-on pu négliger cette importante question, indispensable à une exploitation rentable du sol?

PHOTO 3



Et ailleurs, la revue Québec Industriel s'exprime en ces termes: «Des paysans ont jeté l'ancre sur de mauvais sols, mais planté tout de même leur village, dans l'attente».¹

Et nous pourrions multiplier les exemples de ce genre car ils sont nombreux; mais il y a autre chose: comment, pour poursuivre notre raisonnement, concilier l'importance accordée à l'agriculture (du moins dans le discours officiel) dans l'économie du Québec et donc à la colonisation «agricole» de nouveaux secteurs de la province, et le fait que les produits agricoles de l'Abitibi n'aient pas réussi à aller, pendant très longtemps, au delà des limites régionales du territoire abitibien?

«D'autre part, tandis que tout le bois est dirigé sur l'extérieur, la Province, l'Ontario, les Etats-Unis, une partie des produits agricoles ne va pas plus loin que la région minière et les chantiers locaux».²

Comment expliquer enfin, et pour ne pas allonger inutilement la liste des exemples, que du côté ontarien de la frontière, l'on n'ait pas cru bon de coloniser le secteur adjacent à celui du Québec déjà très occupé? La valeur des sols était-elle à ce point différente de part et d'autre de la limite juridictionnelle séparant les deux provinces? (Voir carte no. 1).

La non-intégration caractéristique de l'Abitibi au Québec de base, les efforts presque exagérés, lorsqu'on les compare à ceux de nos voisins de l'Ontario, en vue d'imprimer un caractère de stabilité dans l'espace à la population nouvellement «transplantée», sont autant d'indicateurs spatiaux qui semblent trahir des objectifs plus globaux, moins apparents, que la conception agriculturiste n'arrive pas à épuiser vraiment.

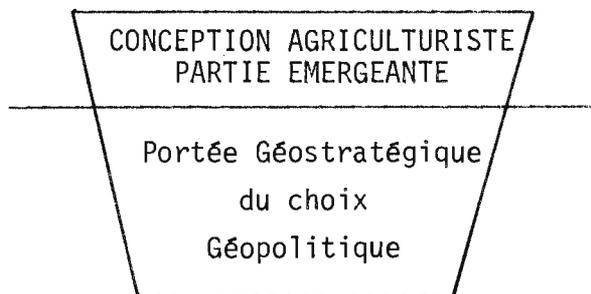
Qu'une grande partie des migrants fraîchement arrivés en Abitibi se soient, d'une façon ou d'une autre et pendant un temps plus ou moins long, adonnés à une certaine pratique agricole, et même qu'un grand nombre y ait persisté, ne devrait pas suffire à nous entraîner sur une fausse piste d'explication. «Ce n'est pas la structure du rang et l'habitat du défricheur qui font un paysage agricole,

¹ Québec Industriel, vol. 23. no 2, février 1968, pp. 27-37. «Un pays à bâtir», p. 27 et p. 30.

² Blanchard, R., L'Ouest du Canada-français, Montréal, Beauchemin, 1934, 334 p., p. 299.

et pas plus les phrases extraites d'un discours plus ample qui font le projet agriculturiste». ¹

Nous pourrions dire que la conception trop exclusivement agriculturiste du phénomène n'a permis d'en voir que la partie émergente, plaçant hors de portée perceptuelle ce qui en constitue sans doute l'élément le plus significatif, soit sa portée géostratégique, prolongement spatial du choix géopolitique.



Cela revient à dire que les explications avancées jusqu'à tout récemment par l'école agriculturiste n'ont pas réussi à aller au delà du discours officiel, qu'elles n'ont considéré trop souvent que le court terme, qu'elles ont davantage cherché à comprendre le phénomène de la colonisation «in vitro» alors qu'il ne prend toute sa signification que lorsque considéré «in vivo». En somme, ces études ont, sur le plan de l'explication, confondu la fin avec les moyens, le long terme avec le court terme, l'idée avec le fait.

Elles n'ont pas su faire la différence entre l'attitude des colons migrants et celle des définisseurs de situation face à l'espace, n'y voyant qu'une seule et même logique agriculturiste. (Le colon un agriculteur-né, et la politique nationale de colonisation un investissement en agriculture pour des fins agricoles).

«La colonisation apparaît ainsi essentiellement comme le début de l'agriculture, et c'est comme tel qu'elle est conçue, organisée et traitée. Le colon est un agriculteur en puissance». ²

Ces remarques méritent, il va sans dire, quelques mots d'explication étant donné que toute notre thèse se veut une extension à ce point de vue agriculturiste dont nous faisons présentement la critique.

¹ Morissonneau, C., Asselin, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», Cahiers de Géographie du Québec, numéro spécial, vol. 24, no 61, avril 1980, P.U.L., Québec, p. 149.

² Minville, Esdras, L'Agriculture; Collection Etudes sur notre milieu, Editions Fides, Montréal, 1943, 555 p., p. 276.

Au départ il faut souligner que le discours officiel c'est d'abord celui des propagandistes dont on retrouve en tête de liste les Missionnaires-colonisateurs et les curés de paroisses.

«Les prêtres en avant, l'administration derrière, entre les deux, la masse sans histoire des pionniers».¹

Or qui dit propagande dit action informative et incitative en vue d'atteindre un but. Il y a donc là un danger, lorsque les efforts déployés sont très grands comme ce fut le cas lors du mouvement de colonisation de l'Abitibi, que l'action mise de l'avant en vue d'atteindre un but précis en vienne à être perçue comme étant elle-même le but recherché.

En d'autres termes, la fin véritable poursuivie en haut lieu par l'Elite canadienne-française en prônant l'attachement au sol fut complètement occultée par tout le battage publicitaire entourant les moyens mis en oeuvre pour parvenir à cette fin.

Il en est résulté que l'intervention de l'Etat, c'est-à-dire le moyen utilisé par lui pour, entre autres, contenir l'élément francophone à l'intérieur des limites du territoire québécois, a été interprété comme étant le véritable but poursuivi et de cette fausse interprétation semble être né le concept «d'agriculturisme» réduisant un projet d'envergure nationale à quelque chose qui ressemble à un conservatisme étriqué.

Cette propagande s'adressant en grande majorité à une population pauvre, peu instruite et très fidèle aux enseignements de l'Eglise, il importait donc que le message soit simple, clair et porteur de solutions immédiates aux problèmes auxquels était confrontée une large partie de la population, en même temps qu'il devait constituer pour eux une solution d'avenir. Donc pour le «colon» le problème se situait dans une perspective à court et moyen terme, ce qui ne devait pas manquer d'influer sur son attitude face à l'espace. D'un autre côté, pour les définisseurs de situation, l'important n'était pas tant de leur faire comprendre et accepter l'objectif à long terme que de leur faire désirer et choisir le moyen qu'ils proposaient pour atteindre cet objectif.

Il n'est donc pas surprenant que les efforts des propagandistes aient por-

¹ Hamel, M., «Regards sur notre empire abitibien», Regards, mars 1941, pp. 18-24, p. 23.

té surtout sur les moyens (court terme) et beaucoup moins sur la fin poursuivie (long terme).¹

En général, pour le migrant, les problèmes immédiats étaient avant tout des problèmes d'ordre économique. Assurer une vie décente à sa propre famille d'abord et à celle de ses enfants ensuite, telle était, pour lui, la question la plus urgente à résoudre. Dans la mesure où il pouvait, à travers la stratégie géopolitique de l'élite québécoise, trouver réponse à ses exigences immédiates, le colon allait prêter une oreille plus attentive aux propositions avancées.

«What does the border settler or pioneer no less than the man on Broadway wants, disait Bowman, is a standard of living». «We came out here because we had to live», said one farmer of western Kansas in 1930 when I asked him why he had moved...»²

Cet auteur avait très clairement saisi que ce qui pousse le migrant à partir, ce sont avant tout des motifs d'ordre économique auxquels il faut rattacher un sentiment de fierté et un désir d'indépendance qui le stimulent à agir.

On comprend dès lors le rôle primordial de la propagande dans un tel processus.

Face aux visées du migrant, l'Etat peut intervenir ou non et, dans un cas comme dans l'autre, sa décision tiendra compte de la situation à l'intérieur du territoire, faite d'un très grand nombre d'éléments, de même que des rapports qu'il entretient avec l'extérieur. Nous retrouvons là encore les deux concepts fondamentaux en géographie politique: la position et le territoire.

Or c'est justement là où semble naître l'ambiguïté caractéristique de la très grande majorité des études portant sur la colonisation de l'Abitibi.

Dès l'instant où l'Etat est intervenu en ramenant ou en canalisant le mouvement migratoire à l'intérieur de ses frontières, l'analyse qu'on a fait du mouvement colonisateur a cessé de tenir compte de la double dimension caractéristique des motifs poussant un Etat à intervenir et toute la dimension externe a été évacuée des explications qu'on en a données. L'intervention de l'Etat, à

¹ D'ailleurs nous ne saurions dire (nous en doutons même) que tous les propagandistes étaient conscients que la colonisation agricole n'était qu'un moyen et non une fin et que certains d'entre eux n'en soient pas venus à confondre la proie et l'ombre.

² Bowman, I., «Planning in Pioneer Settlement», Annals of the Association of American Geographers, vol. XXII, June 1932, no 2, pp. 93-107, p. 100.

partir de la fin du XIXe siècle, a été interprétée presque exclusivement sous l'éclairage de l'unique situation interne au territoire québécois.

C'est dans cette perspective que la notion «d'agriculturisme» a pu être exploitée et sans doute pourrions-nous dire surexploitée, maintenant dans l'ombre tout ce côté de la stratégie géopolitique tourné vers l'extérieur et dont l'enjeu n'était ni plus ni moins que la survie même de la race et de la culture canadienne-française.

En renfermant l'analyse du mouvement de colonisation à l'intérieur des quatre murs québécois, on en a réduit la portée à celle d'un programme déguisé de secours directs n'ayant que des objectifs très immédiats, strictement économiques et dictés par les seules conditions internes au territoire.

L'attitude de l'Elite face à l'espace a été de plus en plus confondue avec celle des migrants, c'est-à-dire faite d'une perception très limitée, ramenant les problèmes à leur seule dimension interne et lui permettant d'ignorer le poids de la spécificité canadienne-française du Québec dans un choix politique de cet ordre devant avoir des effets directs sur la circulation des hommes.

Voici donc ramené dans ses grandes lignes l'essentiel de notre critique de l'approche agriculturiste à laquelle nous comptons proposer une extension. Notre principal grief, on s'en sera rendu compte, repose sur notre refus de faire de la colonisation de l'Abitibi un phénomène purement indigène trouvant toute son explication à l'intérieur même des frontières québécoises, le vidant ainsi d'une partie de son contenu géopolitique.

Nous refusons quant à nous de souscrire à la thèse agriculturiste qui se permet d'ignorer le poids pourtant si grand de la spécificité culturelle et de la faiblesse numérique du peuple canadien-français en terre d'Amérique.

Pour nous, ce sont justement ces caractéristiques qui doivent être mises à la base de toute la stratégie ayant animé le mouvement.

Ces caractéristiques sont, en effet, à l'origine d'abord de l'inquiétude de l'Elite face à l'émigration massive, à la dispersion des nôtres vers les quatre coins de l'Amérique ouvrant ainsi la voie à leur assimilation rapide et à une prolétarianisation inévitable.

Elles sont aussi à l'origine des premières tentatives pour contrer la mouvance devenue exode et pour lui opposer une stratégie visant à contrôler et à canaliser le mouvement à l'intérieur de l'espace culturel québécois.

Ce sont encore elles qui firent naître le projet d'occupation par le peuple canadien-français de tout l'espace nordique, véritable projet de décolonisation devant assurer le passage de l'idée de peuple à l'idée de nation.

Dans la compréhension globale du phénomène, tout le reste nous semble bien accessoire. Par exemple, le choix du territoire à coloniser n'avait que très peu à voir avec son potentiel agricole. C'était avant tout une portion de ce «Nord» qu'on voulait occuper complètement. C'était aussi, grâce à sa géographie hostile, un espace capable d'assurer la sélection des candidats, de ne retenir que les seuls Canadiens français, donc un excellent isolant culturel.

D'autre part, les efforts consentis pour promouvoir le développement agricole de ce territoire n'étaient reliés à l'objectif principal poursuivi qu'indirectement par l'intermédiaire de la stratégie.

«Il est évident, néanmoins, que la plupart des arrivants se sont, d'une façon ou d'une autre et plus ou moins longtemps, adonnés à la pratique agricole, et pour cause, car il fallait assurer sa subsistance dans une région éloignée».¹

L'agriculture c'était l'élément stabilisateur le plus sûr pour éviter une reprise possible de l'exode. C'était la police d'assurance contre une reprise trop massive de la mobilité géographique qu'on s'efforçait de contrer.

Notre approche n'a donc rien à voir avec celle des agriculturistes et nous croyons, en empruntant la voie géopolitique, pouvoir éclairer davantage cet épisode de notre histoire si près de celui que nous vivons mais déjà si loin aussi.

4. Originalité d'une approche géopolitique de la question.

C'est donc d'une insatisfaction face aux explications à base «agriculturiste» fournies jusqu'à maintenant pour expliquer la réalité abitibienne que nous est venu le goût d'interroger à nouveau le passé mais, cette fois-ci, en utilisant le filtre géopolitique.

Mais en quoi l'approche géopolitique de la question se distingue-t-elle au juste des procédés classiques d'analyse, et quelle dimension nouvelle du problème permet-elle de mettre en lumière?

Comme nous avons tenté de le démontrer dans le point précédent, la princi-

¹ Morissonneau, C., Asselin, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», op. cit., p. 149.

pale faiblesse de la conception «agriculteur» du phénomène de la colonisation tient au fait que, dès le départ, elle évacue tout le poids de la dimension externe dont est fait, en partie, tout choix politique.

Aussi, toute explication qui ne tient compte que de l'une des deux dimensions est forcément incomplète et risque de conduire à une fausse interprétation de la réalité abitibienne.

«Il se trouve seulement, dira Gottmann, que ni la politique, ni la géographie ne s'étudient ni ne s'appliquent «in vitro»; leur domaine est entièrement, totalement «in vivo». La notion de milieu géographique ne peut donc pas se contenter des conditions locales».¹

La majorité des études consacrées au problème de la colonisation au Québec semblent ne pas prendre en considération que dans un choix politique il y a toujours deux réalités qui interviennent. La première est externe, déterminante en ce qui concerne les choix politiques internes et sur laquelle le pouvoir politique d'un Etat n'a que peu d'emprise. La seconde est interne, déterminée en partie par la première et sur laquelle l'Etat peut plus facilement agir en vue d'une adaptation pouvant assurer sa cohésion interne.

«Une politique nationale s'établit non seulement en fonction de ce qui existe ou n'existe pas à l'intérieur des frontières de la nation mais encore et même bien davantage de ce qui existe ou non chez les autres nations avec lesquelles la première entretient des relations».²

Cette citation marque très bien les deux dimensions concrètes de tout choix politique de même que la primauté de la dimension externe dans toute politique nationale.

Elle dévoile en outre l'existence d'une troisième dimension du choix politique que nous nommerons «dimension intermédiaire» et qui souligne l'extrême importance des facteurs psychologiques quand il s'agit de comprendre un mouvement particulier d'un groupe d'hommes à travers une circulation plus globale.

En parlant de ce facteur, Gottmann dira qu'il «est l'un des régulateurs principaux des mouvements de population et des types de peuplement».³

1 Gottmann, J., La politique des Etats et leur géographie, op., cit., p. 11.

2 Gottmann, J., La politique des Etats et leur géographie, op., cit., p. VII.

3 Gottmann, J., «De la méthode d'analyse en Géographie humaine», Annales de Géographie, no. 301, LVie année, janvier-mars 1947, pp. 1-12, p. 11.

A l'appui de sa thèse, Gottmann donne l'exemple des Pèlerins du Mayflower et celui des Mormons de l'Etat de l'Utah dont les mouvements colonisateurs se sont appuyés sur des « motifs spirituels ». Ne pourrions-nous pas ajouter celui des Canadiens français qui sont allés s'établir dans le Nord de la province et en particulier en Abitibi? Ne répondaient-ils pas, eux aussi, jusqu'à un certain point, même si cela était plus ou moins conscient de leur part, à des motifs spirituels liés à la question de la survie culturelle du peuple canadien-français?

En tout cas, si les facteurs économiques déterminent la décision du colon de partir, on est en droit de se demander s'ils auraient suffi à lui faire choisir l'Abitibi plutôt que le circuit qui semblait, à cette époque, plus naturel soit celui menant aux Etats-Unis ou même vers les plaines de l'Ouest canadien.

Or ce choix a bien été posé. L'espace en conserve d'ailleurs encore une inscription bien vivante.

Il appert donc que ce qui n'a pas été suffisamment analysé c'est la partie abstraite du rapport entre la dimension externe et la dimension interne d'un choix politique, ce que nous appelions plus haut la « dimension intermédiaire », et qui, agissant comme trait d'union entre les deux autres, permet d'entrevoir la logique inhérente au choix politique de coloniser l'Abitibi.



Cette dimension intermédiaire, c'est en quelque sorte l'âme de toute politique nationale et c'est aussi le champ d'investigation de la Géographie politique.

Nous pourrions la concevoir comme étant constituée d'un point de vue concret par les rapports matériels qu'entretient un Etat avec le monde extérieur compte tenu de sa position, et d'un point de vue abstrait par la perception que se fait cet Etat des conséquences, pour sa cohésion interne, engendrées par la nature de ces rapports.

Bien que beaucoup plus difficile à saisir parce qu'en partie abstraite, cette dimension n'en demeure pas moins l'ingrédient essentiel permettant de comprendre l'attitude de l'Etat face à l'espace de même que les choix politiques qu'il pose et dont l'espace garde le souvenir en vertu du principe que tout choix politique s'inscrit dans un espace spécifique.

Si l'on retient comme définition de la Géographie politique que c'est « la

science qui étudie les rapports entre la politique des Etats et leur Géographie», il est clair que c'est davantage la partie abstraite de la «dimension intermédiaire» qui constituera matière à analyse.

En effet, ces rapports qui s'établissent entre la politique des Etats et leur géographie sont dans une très large mesure dictés par des facteurs psychologiques, donc abstraits par définition. (Un choix suppose une alternative qui est le fait d'éléments concrets aussi bien que d'éléments abstraits).

Gottmann dira à ce sujet:

«De tous ces renseignements nous pourrions déduire pourtant deux principes, qui nous paraissent être communs à tous ceux qui ont échappé dans leur étude des faits politiques à un «naturalisme» aveugle: d'abord que le facteur psychologique est essentiel pour la compréhension du compartimentement du monde, les cloisons étant bien plus dans les esprits que dans la nature; ensuite que la circulation est un facteur puissant, permanent et omniprésent, modelant et remodelant constamment toutes les répartitions, y compris la répartition des cloisons matérielles ou spirituelles».¹

L'espace n'est que mouvement, un mouvement qui s'accommode généralement assez mal des limites juridictionnelles tracées par les hommes de pouvoir. C'est pourquoi la majorité des choix politiques auront pour but de régler d'une façon ou d'une autre ce flux constant, cette mouvance, pour l'adapter à des objectifs à long terme que chaque Etat se fixe en tenant compte de sa position sur l'échiquier géographique ainsi que des risques et avantages que cette position lui procure en ce qui concerne sa cohésion interne.

L'originalité d'une approche géopolitique de la colonisation de l'Abitibi c'est justement de pouvoir pénétrer au coeur même du problème en le situant non pas uniquement à une échelle locale mais bien nationale et internationale.

Elle permet de voir la colonisation de l'Abitibi comme une réaction adaptative sur le plan interne à un contexte relationnel débordant les frontières du Québec et perçu, à travers les rapports qu'il entretient avec les Etats limitrophes, comme une menace au maintien de sa cohésion interne.

Notre analyse géopolitique de la colonisation de l'Abitibi nous permettra de décrire et d'analyser l'impact de ce choix politique sur la circulation en général tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire de l'Etat québécois, donc

¹ Gottmann, J., La Politique des Etats et leur Géographie, op. cit., p. 68.

d'aller au delà d'une interprétation agriculturiste du phénomène qui se devait, pour prétendre à une explication complète du mouvement colonisateur au Québec et en Abitibi, d'ignorer tout ce qui se passait en dehors des limites juridiques du territoire québécois.

C'est de cette prétention qu'une approche géopolitique nous permet de nous réclamer; c'est-à-dire celle d'atteindre à un niveau d'explication qui tienne compte de la spécificité du fait français québécois en Amérique du Nord et de son influence sur la circulation à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du Québec.

b) La Problématique et la méthode d'analyse.

Pour que notre façon de poser le problème de la colonisation de l'Abitibi puisse ouvrir de nouvelles perspectives d'explications, la première condition était de ne pas considérer le phénomène isolément, indépendamment, comme si les causes se trouvaient en entier expliquées par les conditions socio-économiques internes du Québec. En d'autres termes, il fallait modifier la perspective sous laquelle se ferait l'observation du mouvement.

La seconde condition consistait à choisir de privilégier le long terme et par conséquent à tenir compte dans l'explication du poids très important du facteur psychologique dans le choix par les Etats des objectifs politiques nationaux, de même qu'à établir une distinction, au niveau des attitudes face à l'espace, entre le migrant lui-même et l'Elite qui était aux commandes du mouvement vers l'Abitibi.

Enfin, une troisième condition était de trouver un moyen de synthétiser notre approche en un modèle théorique qui tiendrait compte des trois dimensions caractéristiques de tout choix politique et placerait notre étude dans une perspective à long terme. Nos connaissances de la Géographie politique trouvèrent un complément fort heureux dans les propos que Harold Adams Innis nous a laissés dans un remarquable ouvrage intitulé: «The Bias of Communication» dans lequel il fait la démonstration, en remontant jusqu'à la plus lointaine antiquité, que les Etats cherchent à exercer soit une maîtrise accrue sur le temps, soit une maîtrise accrue sur l'espace, et ce compte tenu de leur spécificité culturelle, des moyens techniques dont ils disposent, ainsi que des rapports qu'ils entretiennent avec leurs voisins.

«The relative emphasis on time or space will imply a bias of significance

to the culture in which it is imbeded».¹

De la lecture de cet auteur nous retenons, en vue de l'élaboration d'un schéma théorique pour notre thèse, les enseignements suivants: lorsque la spécificité culturelle d'un groupe n'est pas menacée, étant représentée très majoritairement au sein des Etats entretenant entre eux des relations continues, la tendance générale sera, pour les Etats représentant ce groupe, de chercher à exercer une maîtrise aussi complète que possible sur l'espace. Leur attitude sera alors caractérisée par l'offensive, cherchant à imposer le plus largement possible dans l'espace le modèle culturel dont ils se réclament.

Dans le cas contraire, lorsque la spécificité culturelle d'un groupe, en raison de sa faible représentativité dans un contexte géographique donné, est continuellement menacée, la tendance générale sera, pour l'Etat ou les Etats représentant ce groupe, de tendre à une maîtrise accrue sur le temps. Contrairement au cas précédent, l'attitude ici sera surtout caractérisée par la défensive, cherchant par tous les moyens dont ils disposent à sauvegarder dans le temps et si possible dans l'espace ce qui constitue l'essentiel de leur originalité en tant que groupes humains.

C'est à partir de ces deux concepts enrichis par une vision géopolitique du mouvement de colonisation de l'Abitibi, que nous en sommes arrivé à mettre au point un schéma théorique faisant voir la naissance d'un choix politique à partir d'une perception de la relation mettant en contact un Etat avec les Etats voisins, ainsi que le processus mis en oeuvre par l'Appareil d'Etat pour assumer ce choix à l'intérieur de ses frontières.

Après une évaluation des conditions géographiques² particulières de son territoire, l'Etat fixe ses objectifs à long terme selon deux scénarios possibles et qui trahissent, sur le plan culturel du moins, soit une position forte, ou bien une position faible. Celle-ci favorisera une maîtrise accrue sur le temps, celle-là une maîtrise accrue sur l'espace.

¹ Innis, H., A., The Bias of Communication, University of Toronto Press, 1951, 226 p., p. 33.

² Selon Gottmann, «cette étude comporte deux aspects principaux: il faut voir d'abord ce qu'est en lui-même le compartiment considéré; il faut voir ensuite comment il est placé, et ce que sa position dans l'espace implique». Dans: Gottmann, J., La Politique des Etats..., op. cit., p. 10.

On pourrait alors parler d'une appropriation symbolique de l'espace ou d'une appropriation matérielle de celui-ci comme conséquences d'une politique visant une maîtrise accrue sur le temps d'une part, et d'une politique visant un contrôle accru sur l'espace d'autre part.

Le processus mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs sera donc différent d'un scénario à l'autre. D'une part, dans le cas d'une politique cherchant à maîtriser le temps, l'Etat cherchera à minimiser la mobilité géographique au profit d'une concentration et d'une stabilisation dans l'espace, garantes d'une survie culturelle qu'il doit assurer. D'autre part, dans le cas d'une politique visant une maîtrise accrue sur l'espace, il voudra atteindre des effets tout à fait contraires en poussant l'intégration spatiale au point de permettre une maximisation des mouvements dans l'espace.

Les modèles d'occupation qui en résulteront seront forcément fort différents et, comme tout choix politique s'inscrit dans un espace donné, cette inscription portera inévitablement les traces caractéristiques du scénario retenu par l'Etat.

En outre, sur le plan économique, chacun des scénarios conduira à des conséquences spécifiques rendant encore plus évident le poids des forces externes sur les décisions, les choix politiques.

«Au Québec, ce genre de politique privilégiant l'appropriation du temps a certes réussi, mais a aussi débouché sur une dépendance économique de plus en plus grande.

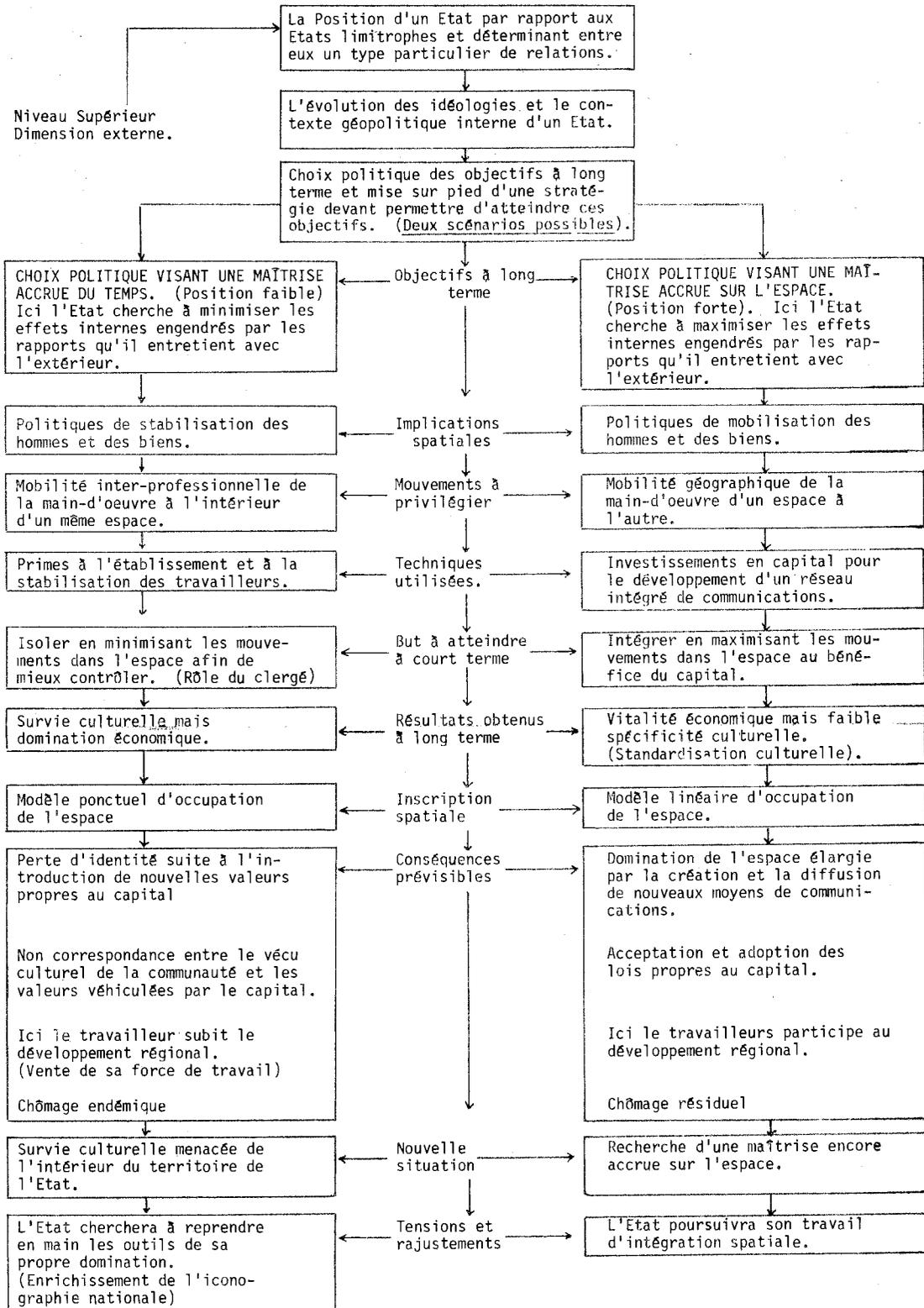
Une comparaison avec ce qui s'est passé en Ontario pourrait montrer que les politiques de l'Etat ontarien visaient surtout une mobilisation générale des ressources et des hommes, c'est-à-dire une assez bonne maîtrise matérielle, avec peu de souci d'une égale maîtrise symbolique». ¹

Le modèle qui suit présente de façon synthétique deux canevas très généraux servant de toile de fond à tout choix politique interne et à long terme d'un Etat. Le type de canevas retenu détermine dans une très large mesure la nature des politiques qui seront mises de l'avant par un Etat. (Voir Tableau no 1).

Ce schéma nous servant en quelque sorte de balise, nous nous sommes demandé si le choix politique de coloniser l'Abitibi ne pouvait pas être interprété comme découlant d'un objectif politique à long terme défini par l'Etat et visant prioritairement une maîtrise accrue sur le temps.

¹ Morissonneau, C., Asselin, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», op. cit., p. 152.

SCHEMA THEORIQUE D'UN CHOIX POLITIQUE ET DU PROCESSUS MIS EN OEUVRE PAR L'APPAREIL D'ETAT POUR ASSUMER CE CHOIX.



Pour quiconque connaît dans quel contexte s'est faite l'évolution du Québec, il serait tentant de répondre rapidement et par l'affirmative à cette question. En effet, Etat colonisé cherchant à sauvegarder sa spécificité culturelle, le Québec s'est vu forcé de mettre énormément d'énergie dans le but de préserver ses valeurs et d'éviter qu'un mouvement incontrôlé dans l'espace, facilitant les contacts entre des cultures différentes, n'en vienne à ramener la «température culturelle» de la minorité francophone au niveau de celle de la majorité anglophone avec laquelle elle devait inévitablement entrer en contact.

Bien que cela puisse sembler vraisemblable, plutôt que de l'affirmer catégoriquement dès le départ, nous en ferons l'hypothèse générale de notre recherche que nous énoncerons en ces termes:

Etant donnée la position presque enclavée, sur le plan culturel, du territoire québécois en terre d'Amérique et la menace que cela représentait pour la survie culturelle de la race Canadienne française, est-il possible que la colonisation de l'Abitibi ait été l'expression concrète dans l'espace d'une recherche d'un contrôle accru sur le temps favorisant davantage une mobilité inter-professionnelle que géographique, la stabilisation que la mobilisation, le culturel que l'économique?

La démarche que nous suivrons pour la vérification de notre hypothèse nous est suggérée par le schéma que nous avons produit et qui présente les différents moments d'un choix politique de même que le processus interne menant à son application.

En nous référant à l'ouvrage méthodologique de Haring et Lounsbury, nous pourrions dire que notre approche combine à la fois la méthode normative et la méthode historique en ce sens que l'objectif visé n'est pas le contrôle ni même l'évaluation des variables observées mais bien l'observation d'événements et l'analyse des processus observés dans le but d'en faire découvrir les relations. Les auteurs y déclarent: «... cette méthode (la méthode historique) est souvent combinée à la méthode normative pour les études de géographie historique».¹

Notre modèle a été conçu dans cet esprit. Il nous servira de grille d'analyse dans l'exploitation que nous ferons de la littérature relative au sujet.

Après avoir assis le plan général de notre thèse, nous pouvons dès à pré-

¹ Haring, L., et Lounsbury, J.F., Introduction to Scientific Geographic Research, W.M.C., Brown Company, Dubuque, Iowa, 1971. (La traduction est de nous).

sent donner un aperçu général du contenu des différents chapitres.

D'abord, le premier chapitre étudiera la double dimension des conditions géographiques du territoire québécois desquelles naît une attitude particulière face à l'espace. Il présentera, en outre, la colonisation de l'Abitibi comme un choix politique découlant d'une perception des rapports entre le Québec et les Etats limitrophes jugés défavorables pour le fait culturel français.

Le chapitre suivant sera consacré aux implications spatiales du choix politique sur la circulation en général et cherchera à mettre en lumière la nécessité d'élaborer une stratégie géopolitique qui réponde à la fois aux objectifs à court terme des migrants, ainsi qu'à ceux de l'Etat qui se situent davantage dans une perspective à plus long terme.

Le troisième chapitre nous permettra d'évaluer l'efficacité de la stratégie géopolitique mise au point pour peupler l'Abitibi, et le dernier chapitre nous fera découvrir la réalité abitibienne telle qu'inscrite dans l'espace en 1950. Ce fait spatial correspondait-il bien au type d'occupation dont rêvait l'élite aux beaux jours de la mise au point du projet d'occupation de nos espaces nordiques?

Enfin, en conclusion, nous tenterons une évaluation du choix politique de coloniser l'Abitibi à travers un parallèle que nous chercherons à établir entre la conception agriculturiste et la vision géopolitique du phénomène.

c) Les limites de l'étude.

Conscient qu'il s'agit là d'un projet très ambitieux, nous avons choisi de nous imposer certaines limites spatiales et temporelles liées dans une très large mesure à des limites plus strictement matérielles.

Sur le plan spatial, la thèse n'embrassera que le territoire correspondant à l'Abitibi peuplé en 1950. C'est un espace s'étendant, en gros, entre le 49e degré de latitude nord au Nord, la rivière Bell à l'Est, la frontière Ontario-Québec à l'Ouest et le 48e degré de latitude nord au Sud. C'est un secteur comptant 37 cantons de 100 milles carrés (160 km²) donnant une superficie totale de 3700 mi² (5920 km²) ou 2,638,000 acres.¹ (Carte no 2).

Nous n'avons pas retenu le territoire occupé par le Témiscamingue car, malgré le lien de continuité spatiale entre les deux secteurs, ils ont été colonisés

¹ Ces renseignements sont tirés de la brochure du Ministère de la Colonisation du Québec, Un Royaume vous attend: L'Abitibi, p. 9.

à deux époques différentes et l'intervention de l'Etat n'a pas été la même dans les deux cas. Ajoutons de plus qu'un territoire aussi vaste en étendue aurait exigé, s'il avait été retenu pour fin d'analyse, des moyens matériels et une disponibilité en temps dont nous ne disposions malheureusement pas.

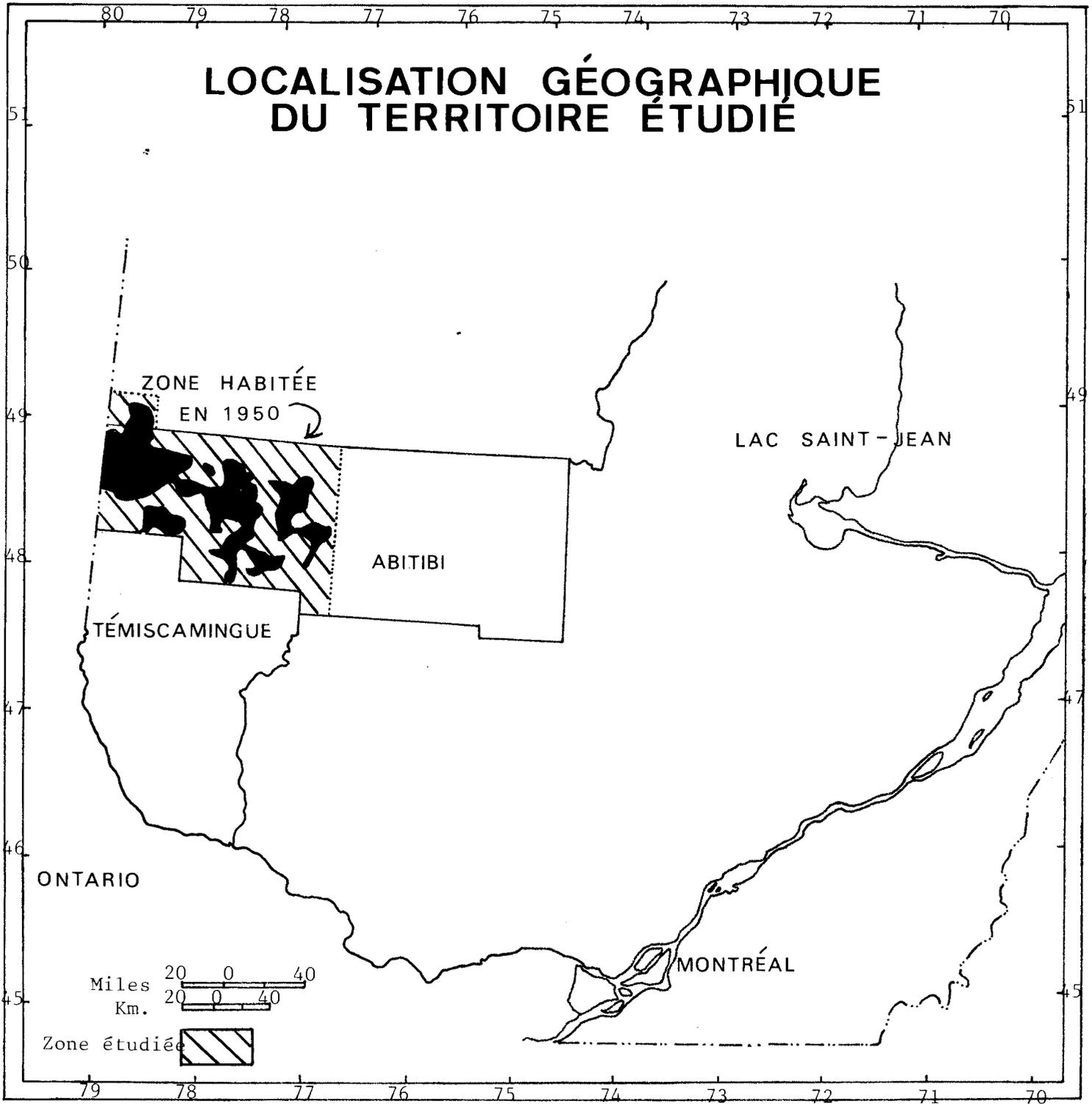
Nous nous sommes aussi fixés comme limite, cette fois-ci dans le temps, la période allant de 1910 à 1950. Bien que l'activité colonisatrice n'ait pas cessé complètement à partir de 1950, l'intervention de l'Etat s'est faite beaucoup plus discrète à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. En fait, seulement 5 paroisses verront le jour en Abitibi entre 1940 et 1950.¹

Bien sûr, les véritables limites à une recherche de ce genre originent davantage du degré d'utilisation de l'information que nous permettent nos outils d'investigation, tout autant que des délais qu'il nous est possible d'accorder à la réalisation de nos objectifs.

Nous sommes toutefois persuadé que, même avec toutes les limites que nous nous imposons, l'effort en vaut la peine et qu'une nouvelle analyse du phénomène de la colonisation de l'Abitibi peut encore s'avérer enrichissante dans la perspective d'une meilleure compréhension d'un des plus importants chapitres de l'histoire du Québec.

¹ Ministère de la Colonisation du Québec, Un Royaume vous attend: L'Abitibi, Québec, 1950, 83 p.

Il s'agit des paroisses ayant reçu leurs premiers colons après 1940. Ce sont les paroisses de: Val Senneville (1940), Ile Nepawa (1943), Guyenne (1947), Despinassy (1948), Languedoc (1949).



Source: Carte de base tirée de: Ministère de l'Agriculture du Québec, Atlas, l'agro-alimentaire au Québec, Service des études économiques, Québec, 1974, 64p..

PREMIERE PARTIE:

Analyse du contexte géopolitique au Québec
au début du XXe siècle et élaboration de la
stratégie géopolitique de colonisation des
espaces nordiques.

«Une race qui accepte aussi allègrement - ne devrais-je pas dire aussi héroïquement? - que la nôtre le fardeau des grosses maisonnées, une race laborieuse, sinon économe, et qui, enfin, n'a pas peur de la vie, mérite mieux que de toujours s'éparpiller».

Emile Miller

CHAPITRE -I-

LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE AU QUEBEC AU DEBUT DU XX^e SIECLE ET LE CHOIX POLITIQUE DE COLONISER L'ABITIBI

a) Les conditions géographiques du territoire québécois.

Le problème auquel nous tenterons d'apporter une réponse aussi satisfaisante que possible, dans le cadre de la démarche discutée dans les pages précédentes, consiste à savoir à quels motifs géopolitiques répondait la participation active de l'Etat dans l'oeuvre de colonisation de l'Abitibi au cours de la première moitié du XX^e siècle.

A la recherche d'une solution à ce problème nous avons précédemment formulé une hypothèse qui, dès les premières lignes, nous trace le contenu général du premier chapitre de notre thèse: l'étude des conditions géographiques propres au territoire québécois. Citant Gottmann, nous avons par ailleurs souligné les deux aspects que recoupe cette tâche soit: la connaissance même du «compartiment considéré» et ensuite les implications de sa «position dans l'espace».

Nous tenterons maintenant de démontrer comment la colonisation de l'Abitibi pouvait, à cette époque, représenter une réponse satisfaisante à l'analyse que faisait l'Etat des conséquences engendrées par la particularité des conditions géographiques de son territoire.

1. La dimension interne: le territoire québécois en lui-même.

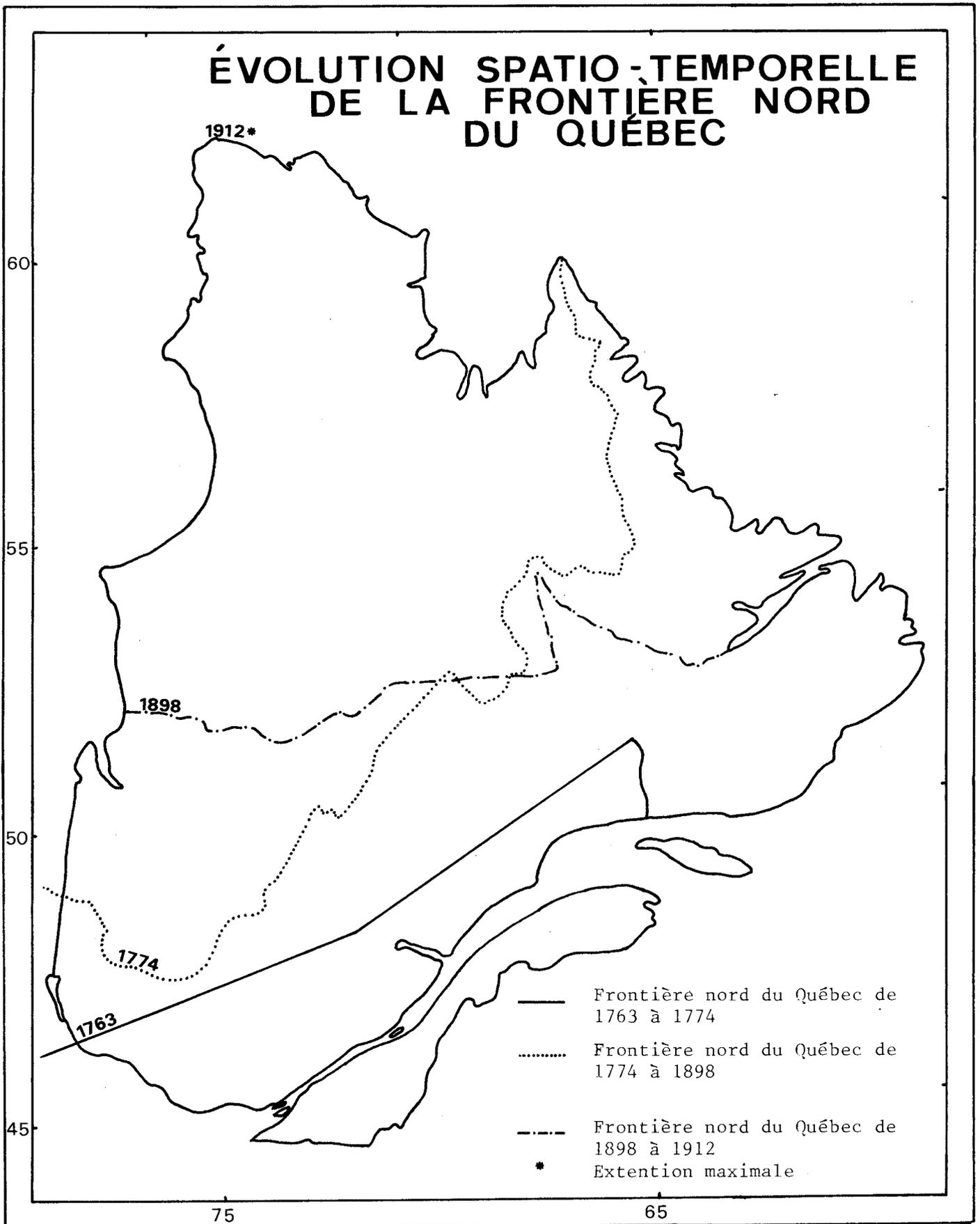
a) L'étendue:

Afin de faire voir le plus concrètement possible la signification géopolitique du territoire québécois au début du présent siècle, il n'est certes pas superflu de mettre en rapport la population en tant que valeur numérique et le territoire en tant que superficie. Dans son recensement de 1901, Statistique Canada rapportait une population de 1,648,898 habitants pour une superficie de 900,794.8 Km², soit une densité de 1.83 habitants/Km².

Cependant, au début de la décennie coïncidant avec l'ouverture de l'Abitibi, soit en 1912, l'annexion au Québec du territoire de l'Ungava ou «Nouveau Québec» ajoutera d'un seul coup une remarquable superficie de 911,110 Km², portant l'étendue totale du Québec au double de celle de 1901 soit 1,811,904.8 Km². Le titre de «Nouveau Québec» pour désigner cet espace n'avait donc rien d'exagéré puisque, superficie pour superficie, il correspondait à l'ancien Québec d'avant 1912. Cette partie de la Terre de Rupert avait préalablement été cédée au gouvernement du Canada par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1869, deux ans après l'entrée du Québec dans la Confédération. (Carte no 3).

Ainsi, si nous ramenons la population de 1911 aux nouvelles dimensions du Québec de 1912, nous retrouvons une densité de 1.10 h./Km² comparativement à 3.77 h./Km² pour l'Ontario et 0.75 h./Km² pour le Canada à la même époque.

Les quelques données regroupées dans le tableau suivant nous aideront à mieux saisir l'étendue relative du Québec dans l'ensemble canadien.



Source: Dorion, H., «Le domaine indien», Recherches amérindiennes au Québec, vol. 4, no. 3, 1974, pp. 4 à 19, p. 11.

Tableau no 2

DONNEES COMPARATIVES (QUEBEC, ONTARIO, CANADA) DE POPULATION
DE SUPERFICIE ET DE DENSITE (1911)

	Population 1911	Superficie Totale en -1911-	Densité	% de la Superficie-Canadienne
QUEBEC	2,003,232	351,873 mi ²	5.69 h/mi ²	9.43% en 1911
		ou 900,794.8 Km ²	2.22 h/Km ²	18.97% en 1912
ONTARIO	2,523,274	260,862 mi ² ou 667,806.72 Km ²	9.67 h/mi ² 3.77 h/Km ²	6.99%
CANADA	7,206,643	3,729,655 mi ²	1.93 h/mi ²	100%
		9,547,942.4 Km ²	0.75 h/Km ²	

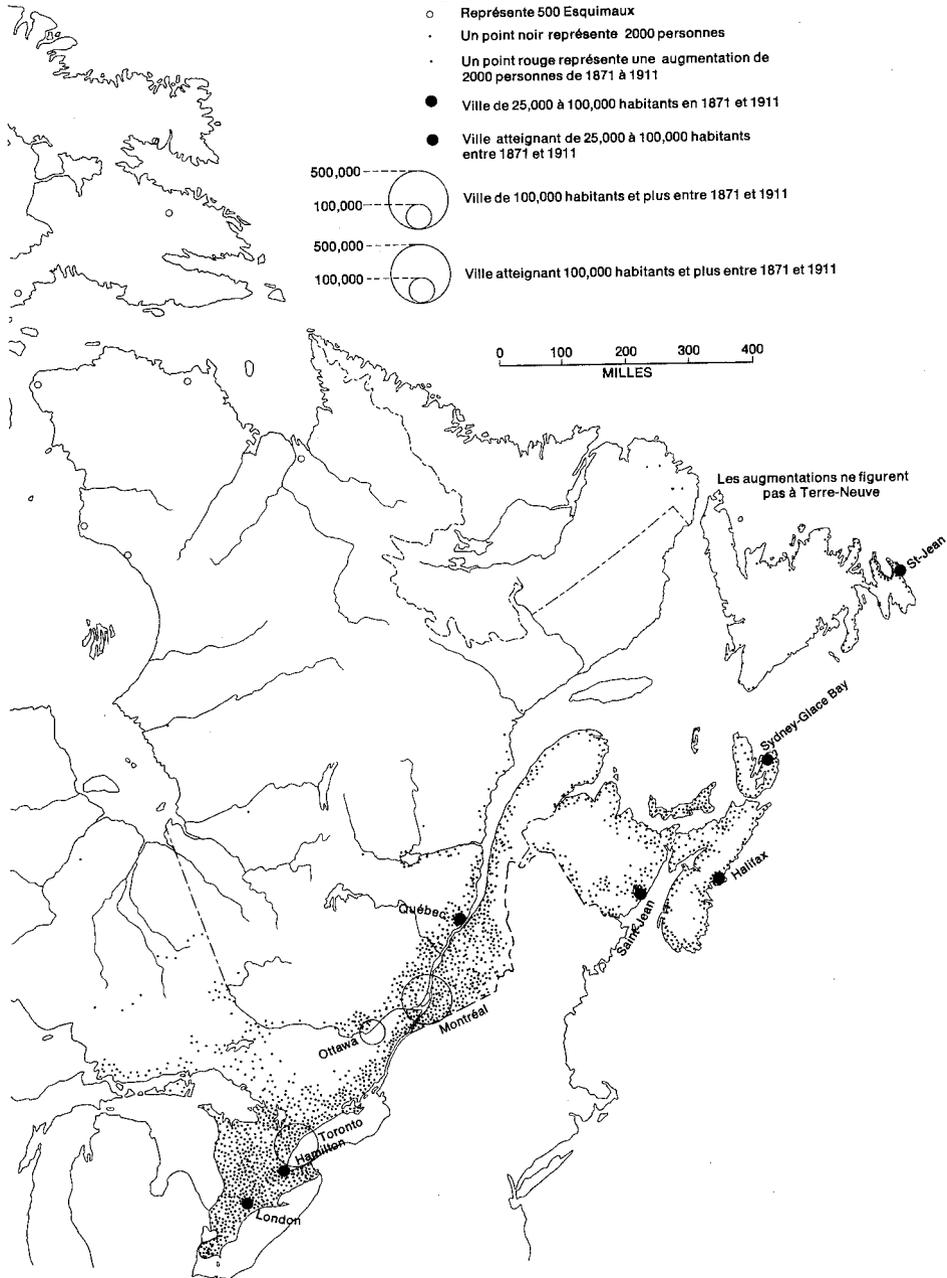
SOURCE: STATISTIQUE CANADA

Quoique assez significatives lorsqu'on veut donner une idée sommaire de l'état d'occupation d'un territoire, les données de densité présentent, dans la plupart des cas, une image non conforme de la réalité spatiale. En effet, la notion de densité obtenue par le rapport d'une population à un territoire donné s'appuie sur le principe d'une répartition uniforme sur toute l'étendue de l'espace considéré, alors qu'aucune portion de la surface terrestre ne présente les conditions requises à une telle répartition.

C'est pourquoi à la notion de densité il faut toujours adjoindre une carte de répartition spatiale de la population apte à révéler un état de sous-peuplement ou même de sur-peuplement dans un état général de sous-peuplement. La carte no 4 représentant la répartition de la population au Québec en 1911 nous révèle la faiblesse représentative de la notion de densité en ce qui concerne l'occupation humaine de l'espace québécois de cette époque. Le vide nordique, caractéristique de l'ensemble canadien, y atteint ici des proportions inquiétantes en raison de l'immensité du territoire ainsi que de l'absence de moyens de communication, et exagère le surpeuplement de l'extrême sud de la Province que les données de densité ne laissaient pas apparaître. «Ainsi délimité par les frontières du peuplement, affirme Pierre Biays, le Québec méridional couvre environ 25,000 milles car-

Carte no. 4

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION AU QUÉBEC 1911



Source: Association canadienne des Géographes, Le Canada: une interprétation géographique, Methuen, Toronto, 1968, p.169

rés, soit 12% de la superficie du Québec au sud du 50^e parallèle, 5% de celle de la province et 0.7% de celle du Canada». ¹

C'est donc 95% du territoire, si l'on accepte les données proposées par Biays, que l'on peut associer à l'idée de «vide» face auquel les Québécois du Sud entretenaient toutes sortes d'appréhensions allant de la méfiance au rejet pur et simple d'un territoire jugé inhospitalier et impropre au peuplement.

«S'éloigner du Saint-Laurent, principalement pour se diriger vers le nord, c'était, à une certaine époque, d'après l'opinion presque universelle, se rendre dans des régions inhabitables, au climat excessif et malsain, vouloir végéter perpétuellement sur des terres infertiles, impropres à toute culture, bonnes seulement pour la chasse, qui par conséquent ne se peuplèrent jamais et dans lesquelles ni routes, ni chemin de fer surtout ne pourraient pénétrer». ²

Et en 1913, Ivanhoe Caron déclarait: «L'idée générale que l'on a de cette région du nord de notre province est que tout ce pays n'est qu'une vaste étendue de montagnes désertes et inhospitalières». ³

Que dire enfin des propos de l'agronome Gauthier décrivant comment était perçue l'Abitibi vers 1910: «Il y a trente ans (il écrivait ce texte en 1943) à peine, on commençait à parler dans Québec d'une région mystérieuse, où s'aventuraient quelques hommes vigoureux, attirés par de vagues promesses de richesses cachées». ⁴

C'était donc plus qu'un territoire inhabité, plus qu'un espace vide. Dans l'esprit des gens, les qualificatifs que l'on accolait instinctivement à ce «vide», au lieu d'en faire un exutoire potentiel pour les régions de sur-peuplement, en défendaient l'entrée de façon assez hermétique.

Bel exemple, s'il en est, appuyant les propos de Gottmann à savoir que les cloisons sont bien plus dans les esprits que dans la nature; et ceux de Isaiah

¹ Biays, P. «Le Québec méridional», dans Le Canada: une interprétation géographique, Association Canadienne des Géographes, Methuen, Toronto, 1970, 645 p., p. 300.

² Vattier, G. Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925), Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1928, 125 p., p. 84.

³ Caron, I. «Au Grand Lac Victoria», op., cit., p. 87.

⁴ Gauthier, J.-R. «Développement agricole de l'Abitibi», Ensemble, Vol. IV, no. 8, Oct. 1943, p. 7.

Bowmann indiquant pour sa part que pour la majorité des gens le milieu naturel ne signifiait que ce qu'ils voulaient bien y voir.

Cette attitude des habitants du «vieux Québec» face à l'immense espace nordique n'allait pas peu influencer l'orientation des mouvements de la population qui allaient se faire de plus en plus nombreux à partir du milieu du XIX^e siècle.

Pris comme dans le goulot d'étranglement d'un entonnoir, c'est tout naturellement vers le sud que l'on se tournera lorsque de plus en plus, à partir de 1830, l'espace deviendra une denrée rare dans les vieilles parties du Québec peuplé. Or, pour les Canadiens français, le Sud c'était les Cantons de l'Est bien sûr, mais c'était aussi les Etats-Unis.

Nous reviendrons plus tard sur cette très importante question de l'exode des nôtres vers les Etats du nord de la République voisine.

Pour le moment, nous tenterons de pousser un peu plus avant notre analyse de la composante humaine du territoire québécois puisque c'est l'élément qui est le mieux en mesure d'en exprimer toute l'originalité géopolitique.

b) Les composantes de l'homogénéité démographique québécoise.

L'un des traits les plus remarquables de la population du Québec au début du XX^e siècle réside dans son étonnante homogénéité, nulle part égalée en Amérique du nord et faisant du groupe canadien français au Québec l'un des plus unis et présentant la meilleure cohésion. C'est d'ailleurs sans doute pour cela qu'on l'a si souvent défini comme celui «qui ne sait pas mourir».

Les indices révélateurs de cette homogénéité ne sont pas rares, mais trois éléments de base les renferment à peu près tous: la langue, la race et la religion.

De ces trois éléments, la langue est sans doute celui qui évoque le mieux cette idée d'unité culturelle du peuple québécois puisqu'elle en est l'outil de propagation. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait, dès le début, servi de symbole pour désigner ce qu'il importait de sauvegarder d'une part, d'éliminer de l'autre; les Canadiens français luttant pour le maintien de l'usage du français, les Canadiens anglais réclamant une seule et même langue «from coast to coast».

Au Québec, en 1901, la langue c'était 1,322,115 individus ou 80.18% de la population qui utilisaient la langue de Molière, contre seulement 17.59% ou 290,169 s'exprimant dans celle de Shakespeare. C'était donc la langue de la majorité, mais d'une majorité très aléatoire car très étroitement liée à un cadre

politique qui ne devait pas excéder les frontières géographiques québécoises. La précarité de la notion de majorité du fait français en Amérique du nord avait déjà été mise en évidence dès 1841 au moment de l'Acte d'Union et confirmée en 1867 lors de l'adoption du régime fédératif, faisant des Québécois une minorité dans le nouveau cadre politique ainsi défini.

C'est pour cette raison que plusieurs historiens, après Garneau, parleront de «petit peuple» faisant par là ressortir l'idée de la faiblesse numérique des Canadiens français dans le cadre des nouvelles structures politiques instaurées à partir de 1840.

Nous reviendrons plus tard sur les conséquences politiques de cette minoration de l'élément francophone au Canada après cette époque. Nous ajouterons seulement, avant de passer au second élément marquant l'homogénéité de la population québécoise, un fait nous ayant déjà servi à illustrer l'idée de vastitude du territoire québécois, à savoir l'extrême concentration spatiale au Québec de ce «petit peuple» dans les espaces qu'il jugeait habitables à cette époque.

Cette concentration devenue surpeuplement vers le milieu du XIX^e siècle sera l'un des plus sérieux éléments d'inquiétude de l'Etat québécois au tournant du siècle.

La langue parlée n'étant pas toujours l'expression de l'homogénéité d'un peuple, le second élément que nous avons énuméré plus haut nous démontrera qu'au Québec tel n'était pas le cas. Bien que le mot «race» contienne une certaine ambiguïté en géographie politique¹, nous l'emploierons principalement dans le sens de lignée.

Ainsi, en 1901, 80.18% des gens vivant au Québec étaient d'origine française et 94% étaient nés au Québec. D'autre part, sur un total de 278,449 personnes nées à l'étranger et vivant au Canada, 42,273 ou 15.18% vivaient au Québec alors que 76,913 ou 27.62% vivaient en Ontario. Dix ans plus tard, en 1911, sur 752,732 personnes nées en pays étrangers et vivant au Canada, 74,421 ou 9.88% vivaient au Québec tandis que 148,764 ou 19.76% vivaient en Ontario. De plus, à la fin de la décennie 1901-1911, le Québec était toujours francophone à 80% et 98.28% de sa population était native du Québec, selon les données de Statistique Canada.

¹ A propos du problème de définition de termes tels: race, nations, peuples, groupe ethnique, etc. nous référons les lecteurs au très intéressant article de Henri Dorion intitulé «Races, nations, peuples... Une terminologie à préciser», paru dans: Cahiers de Géo. de Québec, 9e année, no 18, Avril - Septembre 1965, pp. 243-251.

De toutes ces données il ressort clairement qu'au Québec, au début du siècle, une race en particulier domine toutes les autres en terme de nombre et c'est celle d'ascendance et de descendance françaises. Nulle part ailleurs au Canada ou même en Amérique du Nord on ne rencontre une pareille homogénéité de race.

Cette race possédait de plus des caractéristiques pouvant assurer le maintien de ce caractère homogène. Elle était, comme nous l'avons déjà vu, spatialement concentrée et de plus elle possédait le taux d'accroissement naturel le plus élevé en Amérique du Nord. Il était de 36% en moyenne au cours de la décennie 1901-1911¹. Il approchera 39% au cours de la décennie suivante.

La religion, troisième élément de ce triptyque culturel, était sans doute celui qui, sans être le plus évocateur du contenu culturel québécois, n'en garantissait pas moins l'épanouissement et la cohésion.

De loin la religion la plus largement partagée par le groupe canadien-français du Québec, la religion catholique était l'instrument le plus efficace pour maintenir et contrôler la cohésion à l'intérieur du groupe. En 1901, 86.6% des Québécois se déclaraient catholiques. Si l'on ne tenait compte que des milieux ruraux, c'est un taux voisin de 95% qu'il faudrait considérer et même davantage si on se limitait aux seuls Canadiens français.

«Recent surveys, déclare Thatcher, have shown that 97.0% of the persons of French-Canadian origin are Roman Catholics in faith».²

Dans une province à forte tradition orale comme l'était le Québec au début du siècle, la religion catholique s'imposait donc comme élément intégrateur de la culture du groupe francophone. En d'autres termes, la religion c'était, à cette époque, l'âme de la composante culturelle québécoise, et comme cela était le cas pour la langue, son aire d'extension spatiale fléchissait brutalement dans une direction est-ouest et ouest-est à partir du territoire géographique du Québec.

L'étonnante stabilité dans l'espace, mais aussi et surtout dans le temps, dont a su faire preuve l'élément francophone au sein d'une Amérique du Nord lar-

¹ Il est à noter que cette décennie témoigne d'un léger fléchissement dans le taux d'accroissement naturel chez les Canadiens français en rapport direct avec le départ de milliers de jeunes Québécois en âge de procréer vers les Etats-Unis au cours des années les plus coûteuses à cet égard pour la race canadienne-française, soit de 1871 à 1891.

² Thatcher, M.B., The political Island of Quebec: a study in federalism, Northwestern University, Evanston Illinois, June 1953, p. 28.

gement anglophone doit donc être perçue comme étroitement liée à son unitarisme religieux.

Préconisant le respect de la vie et l'attachement aux «valeurs durables», la religion sera la principale cause de la survie des Canadiens français en tant que nombre et en tant que groupe culturel distinct.

- Le Clergé et les définisseurs de situation dans le Québec du XIX^e et du début du XX^e siècle.

La mission que s'était donnée l'Eglise au Québec, la survie et l'épanouissement de la race, devait passer par trois éléments fondamentaux: le nombre, la qualité et le territoire. C'est ce que le R.P. Dugré décrit de la façon suivante:

«Nous criions contre l'immoralité grandissante de la jeunesse, sans remarquer qu'elle n'a pas été créée pour les trois vœux, mais pour la sanctification ordinaire, pour l'union devant l'autel et dans un foyer, pour l'oeuvre constructive d'une race et d'une Eglise, la conquête du nombre, de la qualité, du territoire, et qui demeure stérile, perdant sa qualité humaine, paysanne, chrétienne, précisément parce qu'elle ne peut employer ses ressources vitales à agrandir le domaine de Dieu et à lui donner des enfants».¹

Le nombre devait être garanti par le biais de la famille et non pas par l'immigration qui affaiblirait la race. Tatcher indique à ce propos: «Recent surveys have shown a high correlation between the French Catholic area and the rate of fertility».² Cela explique assez bien le sens des familles nombreuses au Québec, «petit peuple» aux prises avec le très important problème du nombre depuis l'Acte d'Union de 1841.

Pour sa part, la qualité vers laquelle il fallait tendre c'était d'en arriver à faire de la population québécoise une race paysanne, chrétienne et française par le truchement d'une tradition orale forte et d'un enseignement (religieux, spirituel et culturel) entièrement sous le contrôle du clergé.

Enfin, le territoire contenait ce projet (maintes fois réajusté en cours de route) devant conduire le peuple canadien-français à l'occupation de l'espace qui lui était destiné. Sorte de terre promise qui, en un sens, devait être la récompense justifiant les efforts indispensables pour y accéder.

¹ A.C.J.C., L'Etablissement des jeunes au Canada-français, Congrès de l'A.C.J.C. tenu à Nicolet en 1934, Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934, 130 p., p. 117.

² Tatcher, M.B., The Political Island of Quebec, op. cit., p. 7.

Nous serions portés à croire que les seuls véritables définisseurs de situation au début du siècle étaient les membres du Clergé catholique. Cette impression s'appuie sur le fait que leur vision de la société s'inscrivait dans une perspective à long terme; de ce fait le projet qu'ils formulaient y gagnait énormément en cohérence. De plus, comme il était bien compris et partagé par les membres du Clergé en général, le message pouvait être présenté et expliqué de façon simple et attrayante à ceux à qui il s'adressait.

Aucun autre groupe, pas même l'Appareil d'Etat, ne réussira à définir un projet de Société aussi clair et aussi bien adapté au contexte du Québec de la fin du XIX^e siècle. Sans doute cela peut-il s'expliquer par le fait que le court terme occupait trop d'espace parmi leurs préoccupations les obligeant ainsi à définir des projets non pas séculaires mais tout au plus quinquennaux pour ce qui est de l'Appareil d'Etat, et à peine plus que quotidiens pour ce qui est de la population en général.

C'est sans doute pourquoi le Clergé à très tôt reconnu la nécessité de promouvoir la colonisation et d'y imprimer les caractéristiques d'un mouvement à long terme capable d'assurer «la grandeur des peuples» pour paraphraser le R.P. Dugré.

On pourrait penser que la définition du projet de société telle que présentée par le R.P. Dugré ne représentait que la vision d'un seul de ses membres et qu'elle ne peut être perçue comme la ligne de pensée du Clergé en général au début du siècle. Or l'historien Antonin Dupont, rapportant les paroles d'un autre membre du Clergé, l'abbé Bergeron, déclare: «..., car c'est à la campagne que se conservera et se développera le mieux ce qui en tout temps et partout a constitué l'ordre des sociétés et a rendu les peuples libres, stables et prospères: la religion, la famille et la propriété». ¹

Si l'on compare les deux définitions de projet, on est étonné d'en constater la très grande similitude:

¹ Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, Guérin, Collection Etudes et Documents, Montréal, Beauchemin, 1972, 336 p., p. 282.

Pour Alexandre Dugré

Les trois éléments de la
grandeur des peuples

sont

le nombre ←

la qualité ←

le territoire ←

Pour Jean Bergeron

Les trois éléments de l'ordre
des sociétés

sont

→ la famille = stabilité

→ la religion = liberté

→ la propriété = prospérité

D'autres aussi, dans des termes à peine différents, reprennent les mêmes arguments et travaillent dans le même sens. Ainsi, Ivanhoe Caron déclare: «Em- parons-nous donc au plus tôt de notre immense nord pour y établir le plus possi- ble de nos compatriotes. (le territoire) C'est là qu'est l'aisance, la fortune, l'avenir, le salut car c'est là qu'est le territoire immense, riche, le plus à notre portée et qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer». (le nombre et la qualité).¹

C'est donc bel et bien un projet géopolitique au sens le plus significatif du terme que le Clergé avait défini dès le milieu du XIX^e siècle et qu'il ne ces- sera de promouvoir utilisant pour cela tout le poids de son influence ce qui, à la fin du siècle dernier, constituait une remarquable pression sur le pouvoir politique. Si bien que lentement, tout au cours du XIX^e siècle, une nouvelle élite apparaît composée d'une part d'une nouvelle «bourgeoisie des professions libérales» et du Clergé d'autre part.

«Tout au cours du XIX^e siècle, accompagnant l'affaiblis- sement de la petite aristocratie foncière, deux groupes ont développé leur emprise sur la société québécoise, la nouvelle bourgeoisie des professions libérales et le Cler- gé. Les deux élites, après une première période d'opposi- tion, de 1820 à 1860 environ, deviendront, côte à côte, les définisseurs de situation plus souvent d'accord qu'en conflit».²

Il nous semble que si l'on peut parler «d'idéologie unitaire» en ce qui con- cerne ces deux groupes, la définition comme telle du projet de société sur lequel

¹ Caron, I., «Au grand Lac Victoria», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, op., cit., p. 150. Les mots entre parenthèses et les soulignés sont de nous.

² Boily, R., «Les hommes politiques du Québec 1867-1967», Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. XXI, no. 3a, pp. 599 et suivantes. p. 633.

on s'entend, à peu près, est en grande partie l'oeuvre du Clergé acceptée comme valable par la nouvelle bourgeoisie.

«Administrative, politique, industrielle, religieuse, intellectuelle, cette élite bourgeoise sera majoritairement d'accord sur un certain nombre de valeurs, de mythes plutôt que d'objectifs, de thèmes qui constitueront ce que l'on a appelé par la suite, l'idéologie unitaire, idéologie qui consacrait l'entente cordiale entre la bourgeoisie et les différents pouvoirs qu'elle occupait et le clergé».¹

Ainsi, lorsque nous parlerons de «l'Etat» dans notre recherche, il s'agira non pas de l'Appareil d'Etat en tant que tel mais bien davantage de la réalité politique issue de l'union entre la «bourgeoisie des professions libérales»² et le Clergé, union formant le véritable pouvoir au Québec vers la fin du XIX^e siècle. C'est du moins le sens que nous lui donnerons dans ce chapitre et dans les prochains chapitres.

Après avoir vu deux des plus importantes composantes du territoire québécois du début du siècle, l'étendue et le peuplement, tournons-nous maintenant du côté des ressources et tentons une analyse de leurs effets sur la circulation ou si l'on veut sur les mouvements humains au Québec au début du siècle.

- Les ressources et la mobilité des travailleurs.

Après avoir joué un rôle important au cours du siècle suivant la conquête, l'agriculture commence à partir du deuxième tiers du XIX^e siècle à présenter des signes d'essoufflement.

Les meilleures terres, c'est-à-dire celles occupant la partie centrale du Québec méridional, étaient surpeuplées; malgré le morcellement des parcelles, ce qui du reste constituait un élément d'appauvrissement de la population agricole des vieilles paroisses, le malaise faisait de plus en plus place à un début de crise qui atteindra son paroxysme au cours des vingt dernières années du siècle passé.

C'est ainsi que «l'utérus québécois», responsable de la survie canadienne-

¹ Boily, R., «Les homm-s politiques...», op., cit., p. 633.

² La très grande majorité des hommes politiques du Québec provenaient de cette petite bourgeoisie ayant d'ailleurs reçu une formation dans les Collèges classiques contrôlés par le Clergé. Il ne faut donc pas se surprendre de la grande parenté idéologique entre les membres du Clergé, la petite bourgeoisie des professions libérales et les «hommes politiques» du Québec de la fin du XIX^e siècle.

française depuis la Conquête fut, après un siècle de grossesse, secoué de contractions vigoureuses. Le visage du Québec allait dès lors changer considérablement.

Les premiers expulsés n'osèrent pas trop s'éloigner et, imbus d'une pratique agricole dont ils sortaient à peine, ils se tournèrent instinctivement vers l'agriculture et se mirent à la recherche de terres agricoles. Leur conquête se fit surtout par le procédé de l'infiltration, mais aussi grâce à celui du grignotage. «L'on émigre pour améliorer son niveau de vie, déclare Albert Faucher, ou parce qu'on espère l'améliorer ainsi, mais on émigre vers les régions les plus rapprochées, i.e. au coût minimum de transports».¹

La première des deux techniques de conquête spatiale du territoire québécois leur permit l'accès aux Cantons de l'Est jusque là réservés à la fraction anglophone de la population québécoise, alors que la seconde les amena à repousser un peu plus au nord la frontière marquant la limite du «Québec jugé habitable».

Les caractéristiques naturelles de ces sols fraîchement conquis allaient rapidement amener les «arrivants» à douter de la valeur agricole des terres nouvellement acquises et les forcer à trouver ailleurs une partie plus ou moins importante de leur subsistance.

«Ces patriotes ont retenu chez nous ce qu'ils ont pu: le haut diocèse de Nicolet s'est ouvert à coup d'héroïsme exagéré, la conquête des Bois-Francs ressemble à la campagne de Russie. La trouée des Laurentides par le curé Labelle est quelque chose d'insensé comme victoire sur l'impossible. Il semble que nos mangeurs de forêt aient voulu montrer ce qu'ils auraient pu faire il y a 100 ans, il y a 50 ans, s'ils eussent été armés, aidés, traités comme du monde».²

Tirer leurs revenus, d'une part, d'une agriculture sur des sols plutôt médiocres et, d'autre part, du travail en forêt toujours plus prometteur, telle fut la pratique retenue par ces conquérants dès avant 1850 et qu'ils n'abandonneront plus jamais par la suite, aussi loin qu'ils pousseront les limites géographiques de leur expansion.

On peut donc dire que si le milieu du XIX^e siècle ne marque pas le début de cette pratique, il semble bien en marquer en tout cas la consécration.

¹ Faucher, A., «L'Émigration des Canadiens-français au XIX^e siècle: Position du problème et perspectives». Recherches Sociographiques, Vol. 5, no. 3, 1964, pp. 277 à 317, p. 317.

² Dugré, A., «En guise de conclusion», dans: L'Établissement des jeunes au Canada-français, op., cit., p. 111.

A partir de cette époque, et pendant toute la période coïncidant avec les efforts d'expansion du peuple canadien-français, l'agriculture sera toujours jumelée à une ou deux autres activités reposant sur l'exploitation d'autres ressources que celles de l'agriculture.

A certains moments d'ailleurs, c'est l'agriculture qui devient l'activité secondaire et graduellement, à mesure que le temps passe et qu'on apprend à mieux connaître et à apprécier les avantages offerts par l'exploitation des autres ressources du terroir (le bois en particulier), on devient de moins en moins esclaves de la terre et de plus en plus mobiles.

«L'économie des contrées en cours de défrichement, comme les parties des Cantons de l'Est et des Laurentides où s'installaient les canadiens français était réduite à une agriculture de subsistance et à des ressources complémentaires non-agricoles. La vente du bois ou des cendres riches en potasse obtenues par le feu pendant la période de défrichement constituait la principale source de revenus des colons.

(...). En hiver, un bon nombre d'entre eux s'engageaient dans les chantiers de coupe qui prenaient alors une grande importance pour la fourniture du bois aux scieries».¹

Il serait fort intéressant de connaître la proportion de ces colons «nouveau-genre» parmi le groupe ayant plus tard envahi l'Abitibi. Cela permettrait sans doute une analyse plus fine des motifs ayant provoqué leur migration. Qui sait, le désir de devenir agriculteur n'était peut-être pas aussi réel que le discours officiel semble vouloir le laisser entendre?

A tout événement, le passage de l'agriculture à la forêt comme principale activité des «colons» allait réapprendre aux Canadiens français le goût de la liberté et l'habitude de mobilité auxquels ils avaient temporairement dû renoncer au lendemain de la Conquête.

A l'inverse de l'agriculture, le travail en forêt misait avant tout sur la mobilité d'une main-d'oeuvre en quête de travail. Cette mobilité d'abord forcée (mal nécessaire dans le but d'assurer la survie du «colon» et des siens dans les premières années) devient de plus en plus partie intégrante du nouveau mode de vie que l'insuffisance des revenus tirés de l'agriculture avait instauré.

¹ Biays, P., «Le Québec méridional», dans: Le Canada une interprétation géographique, op., cit., p. 316.

Cette mobilité «naturelle»¹ avec laquelle on réapprenait à vivre, constitue au début du XX^e siècle, l'une des principales caractéristiques de la dimension interne du territoire québécois. Elle sera donc l'un des éléments majeurs dans la poursuite de notre raisonnement au cours des prochains chapitres.

Revenons-en pour le moment aux ressources. Il s'agit bien entendu des ressources connues et exploitées au début du XX^e siècle. En plus des ressources traditionnelles obtenues par l'entremise d'activités telles la cueillette, la trappe, la chasse et la pêche, et dont l'importance allait en diminuant dans l'économie du Québec, le bois et les produits tirés de la terre étaient de loin les ressources les plus largement exploitées au Québec à la fin du siècle passé. Le sous-sol n'avait, à cette époque, révélé que très peu de ses richesses, et parmi celles qui étaient connues très peu faisaient l'objet d'une exploitation vigoureuse.

L'amiante est l'un des rares produits que l'on exploitait au tournant du siècle.

Pour ce qui est de l'agriculture, elle perdait, surtout à cause de la faible valeur des terres nouvellement acquises, beaucoup d'importance aux yeux des Canadiens français qui se tournaient de plus en plus vers la forêt.

Comme la forêt était devenue, de façon indirecte, la cause de la recrudescence des mouvements démographiques au Québec à la fin du siècle dernier et à mesure que ces mouvements devenaient exode, émigration, une question demeurait accrochée aux lèvres de l'élite québécoise: comment contrôler et canaliser cette mouvance pour qu'elle serve avant tout les intérêts de la race canadienne-française?

L'Ouest canadien commençait à cette époque à faire connaître ses avantages sur le plan agricole et faisait appel à une main-d'oeuvre abondante puisque le territoire était vaste et prometteur.

Cependant, malgré le fait que, selon l'évaluation du géographe Weir², l'Est du Canada ait contribué pour 28% des 50% de la population de la Prairie originaires du Canada, la force d'appel de ce nouveau terroir ne provoquera pas chez les nôtres le mouvement auquel on aurait été en droit de s'attendre et que Mgr. Taché

¹ Dans son Esquisse historique de la Colonisation, Vattier rapporte à la page 66, «qu'en 1680, sur une population de moins de 10,000 habitants, on comptait 800 coureurs des bois.

² Weir, R., «La Population», dans: le Canada une interprétation géo., op., cit., p. 175.

prêchait pour les siens dès 1869; et pour cause.

On se souvenait au Québec de l'affaire Riel à qui le refus d'accepter le nouveau mode de division et de peuplement du territoire que voulait instaurer le gouvernement du Canada avait valu d'être pendu en 1885. En ajoutant à ce ressentiment le fait que le territoire avait été divisé selon le modèle du «homestead», qui ne correspondait aucunement à celui mis de l'avant par les Canadiens français, et le fait qu'il fallait un certain capital pour en devenir propriétaire, il n'en fallait pas plus pour construire une autre limite à l'expansion des Canadiens français dans cette direction.

Du côté de ces derniers, les seuls à répondre à l'appel de l'Ouest canadien de façon un peu plus massive, ce seront surtout les rappatriés des Etats-Unis, plus réceptifs à la propagande organisée par le gouvernement fédéral que par celle diffusée par l'Etat québécois dans la République Américaine.

«Le rapatriement a été à peu près nul malgré l'effort raisonnable fait pour l'encourager. Je ne saurais établir d'une manière satisfaisante les causes de cette indifférence des nôtres émigrés pour notre appel si bien intentionné. Les prairies de l'Ouest, m'assure-t-on, ont sur eux plus d'empire et les attirent en nombre considérable. On les préfère évidemment à nos terres boisées».¹

Y avait-il chez ces rapatriés un désir plus grand de devenir, au terme de leur mouvement migratoire, de véritables agriculteurs que chez les Canadiens français du Québec choisissant d'aller vers les terres boisées du Nord?

N'est-ce pas là un indice révélateur du fait que nombre de colons choisissant le nord de façon générale et l'Abitibi plus particulièrement étaient davantage forestiers qu'agriculteurs? Qu'ils étaient davantage nomades par nature que sédentaires par nature?

Nous pourrions poursuivre plus avant cette interrogation, mais n'anticipons pas.

Terminons seulement ce point de notre exposé en soulignant que sur le plan des ressources le Québec du début du XX^e siècle était à un stade de transition au terme duquel, de société rurale qu'il était encore très largement, il passerait à une société pré-industrielle avec tout ce que cela implique de transferts de

¹ Carufel, L.-E., «Rapport de l'agent de colonisation de Montréal pour l'année expirée le 30 juin 1917», Documents de la Session, Vol. 51, no. 1, 1917-1918, pp. 142-144, p. 143.

main-d'oeuvre.

«(...): la province ne garde qu'une faible portion des immigrants et «les natifs eux-mêmes se dirigent en grands nombres vers des pays étrangers». Et les commissaires se demandent «si c'est la nature elle-même qui n'offre pas à l'homme de son pays des avantages suffisants pour l'y retenir, ou si ce n'est pas plutôt la société qui a négligé d'exploiter le champ que la nature lui offrait».¹

Donc, fraîchement sortis de l'atmosphère feutrée des anciennes paroisses rurales du Québec, le Canadien français s'est vu rapidement aspiré par un courant vigoureux tendant à la dispersion aux quatre coins de l'Amérique d'une main-d'oeuvre en quête de travail et d'espace. Sur le plan interne cela représentait une menace à la cohésion politique de l'Etat et les efforts allaient tendre à enrayer ce mouvement devenu permanent et à lui substituer un état de plus grande stabilité.

Notre connaissance de la dimension interne du territoire québécois du début du siècle ne saurait toutefois être complète si nous néglignons les influences externes exercées en vertu de la Position unique du Québec dans le monde politique. C'est pourquoi notre analyse se propose maintenant de tenter une trouée de ce côté.

2. La dimension externe du territoire:

- La position dans l'espace et les conditions de la cohabitation.

L'une des grandes particularités de la position du Québec c'était d'être un territoire à la fois isolé et largement ouvert sur le monde.

Pour bien indiquer l'unicité et l'originalité de cette position, divers auteurs ont multiplié les analogies.

Certains, insistant davantage sur l'aspect physique, l'ont défini comme une presque île ou péninsule et ont ainsi fait ressortir l'aspect d'ouverture au monde, alors que d'autres, au contraire, ont utilisé l'expression «îlot politique» dans le but, cette fois-ci, d'en faire saisir l'aspect isolationniste dans le contexte culturel nord-américain.

Ainsi, lorsqu'on aborde la question de la position du territoire québécois, c'est le point de vue sous lequel on choisit d'en faire l'analyse qui détermine l'image mentale qu'elle suscite.

¹ Faucher, A., «L'Emigration des Canadiens français au XIX^e siècle»: op., cit., p. 280.

Du point de vue de la géographie physique, le Québec apparaît occuper une position avantageuse, pour ne pas dire stratégique. (Carte no 5).

En effet, c'est la portion d'espace ayant les côtes les plus longues en Amérique du Nord et, occupant l'est du Canada, elle a servi de point de départ au peuplement canadien. Elle est de plus soudée par l'un des segments de sa frontière méridionale au territoire le plus puissant sur le plan économique soit le territoire américain. Enfin, l'échancrure du St-Laurent est la seule route navigable permettant d'entrer aussi profondément à l'intérieur des terres et donc permettant l'accès aux richesses de l'hinterland canadien et américain.

«Le Saint-Laurent plus que tout autre facteur géographique, a contribué à modeler cette dernière (on parle ici de l'activité canadienne). Le fait que son embouchure soit orientée vers l'est, et que sa vallée remonte en amont jusqu'au coeur du continent, a favorisé le transport des produits en vrac vers les marchés extérieurs, situés exactement dans la direction d'où provenaient les nouveaux venus, et où ils ont naturellement recherché des débouchés».¹

Du point de vue de la Géographie politique, toutefois, la notion de position ne réfère pas aux mêmes réalités.

Tirant son originalité de ce qu'elle met en présence des systèmes de valeurs rarement tout à fait homogènes, elle exprime, de ce fait, la nature des attitudes des peuples envers l'espace.

C'est donc, en dernière analyse, l'idée de voisinage ou, mieux encore, celle de la cohabitation des peuples dans l'espace géographique que cette notion de position permet de mettre à jour.

«La position est la caractéristique la plus géographique d'un territoire. C'est aussi la caractéristique la plus importante en politique, parce que la position définit le système de relations situant ce territoire, ce compartiment d'espace dans ses rapports avec tous les autres compartiments avec lesquels il existe des communications, directes ou non».²

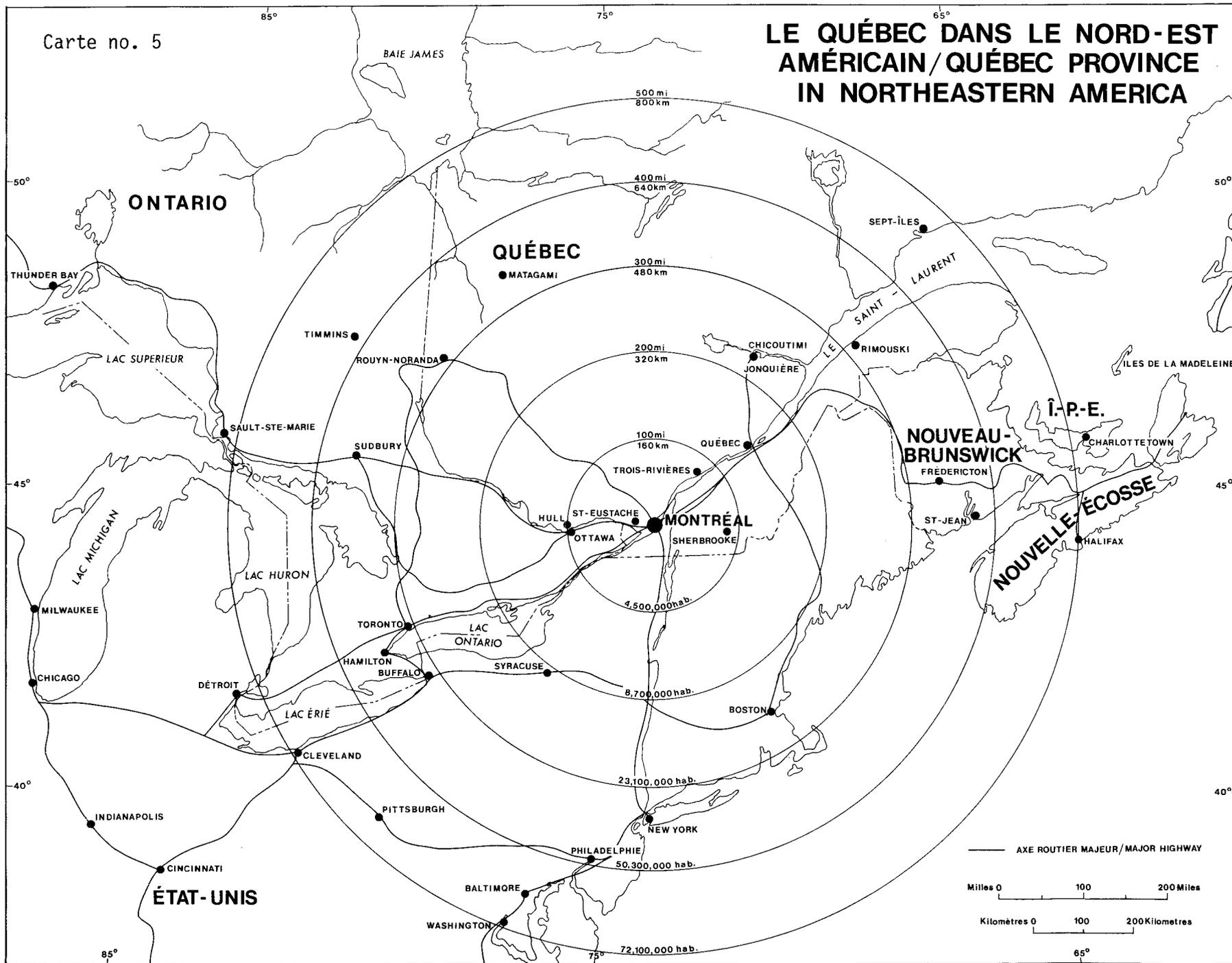
Qu'est-ce que cela signifiait en ce qui concerne la portion d'espace qui nous intéresse? Cette remarquable ouverture au monde dont la nature avait si bien do-

¹ Wolfe, R.I. «Le développement économique», dans: Le Canada, une interprétation géographique, op., cit., p. 207.

² Gottmann, J., La politique des Etats et leur Géographie, op., cit., p. 78.

Carte no. 5

LE QUÉBEC DANS LE NORD-EST AMÉRICAIN / QUÉBEC PROVINCE IN NORTHEASTERN AMERICA



té le Québec était devenue pour le peuple québécois, si fondamentalement distinct sur le plan culturel, une position presque insoutenable.

«La survivance de la langue française, déclare Biays, sur un continent, où l'anglais règne pour ainsi dire sans partage, est un fait remarquable, un paradoxe, voire un défi».¹

Baigné de tous côtés dans une solution à haute teneur anglophone, l'Etat québécois se devait d'être vigilant car de sa capacité de prévoir les coups, ou du moins de les éviter, dépendait sa survie en tant que collectivité distincte.

Les attaques de l'extérieur à l'endroit de ce qui constituait les principaux symboles de la culture française en Amérique du Nord, la langue et la religion, vont s'accroître tout au long du XIX^e siècle et se poursuivre dans les premières décennies du XX^e siècle.

C'est cependant surtout à partir de 1837 que le projet d'assimilation contenu dans l'Acte constitutionnel de 1791 allait se faire de plus en plus évident. Si avant cette date les moyens pour y arriver manquaient quelque peu de concertation, il n'en serait plus ainsi après 1840. Les recommandations contenues dans le désormais célèbre rapport de l'enquêteur Durham ne tardèrent pas à être appliquées.

Dès 1841, l'Acte d'Union des deux Canadas place l'élément francophone en état de minorité et, dès lors, la langue française perd son statut officiel qu'elle ne retrouvera qu'en 1848 et en partie seulement.

L'habile manoeuvre ayant permis à l'élément anglophone de devenir majoritaire sous la nouvelle Union ne cessera de remettre en question le principe des deux langues officielles d'abord gagné par L.-H. Lafontaine en 1848 et encaissé dans la constitution canadienne de 1867.

L'adoption du régime fédératif fera de plus en plus apparaître cette idée chère à Garneau, celle de «petit peuple».

«De plus, la fédération canadienne a enlevé aux francophones la seule arme dont ils disposaient: le nombre. Ils ne comptent plus que pour un tiers dans la population canadienne.»²

¹ Biays, P., «Le Québec méridional», dans Le Canada une interprétation géographique, op., cit., p. 304.

² Hamelin, J., «La dimension historique du problème linguistique», Travaux linguistiques québécois, P.U.L., Qué., 1979, pp. 251-269, p. 253.

Puis, les agressions contre le fait français au Canada iront s'accroissant:

- «1871 - Le Nouveau-Brunswick abolit l'enseignement du français et de la religion catholique.
- 1877 - C'est au tour de l'Île du Prince Édouard de faire de même.
- 1885 - Le Gouvernement d'Ottawa, cédant aux Orangistes de l'Ontario, pend Louis Riel.
- 1890 - Le Manitoba interdit l'enseignement du français.
- 1892 - Les Territoires du Nord-Ouest, de juridiction fédérale, font de même.
- 1905 - La Saskatchewan et l'Alberta entrent dans la Confédération et abolissent les droits du français sur leur territoire - malgré la garantie inscrite dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.
- 1912 - C'est au tour du Keewatin de supprimer l'école confessionnelle et l'enseignement du français.
- 1915 - Par son règlement XVII, l'Ontario supprime les écoles françaises et catholiques». ¹

Il est maintenant, après l'énumération de ces faits, deux questions qu'on est en droit de se poser: d'abord, que signifiait cette suite d'agressions contre le fait français au Canada, et ensuite, quelles en seraient les conséquences spatiales?

Il est clair que le but visé s'inscrivait dans le projet à long terme formulé par Durham. Cela signifiait donc qu'au delà de la langue c'est toute une culture que le projet visait à mettre en échec, la langue n'étant finalement que le véhicule de la culture.

Cela signifiait aussi qu'il fallait organiser du côté francophone, sinon une contre-attaque vigoureuse, du moins une défensive efficace. De là était née et s'était développée ce que Rioux appelle «l'idéologie de conservation» ² qui pré-

¹ Chaput, M., «Insulte aux Canadiens français», La Presse, Montréal, mercredi 14 mai 1980, 96^{ème} année, no. 114, 42 pages, p. A 12.

² Rioux, M., «Sur l'évolution des Idéologies au Québec», Revue de l'Institut de Sociologie, 1968, 1, pp. 95-124.

vaudra pendant un siècle (1840-1945).

Sur le plan spatial, nous assisterons alors à l'apparition et à la délimitation de deux espaces culturels au Canada et à la consécration de l'isolationnisme Québécois dans l'espace nord-américain.

L'espace culturel québécois, parfaitement bien circonscrit, sera englobé à l'intérieur des frontières géographiques et politiques du Québec alors que l'espace culturel canadien plus étendu et comprenant toutes les autres provinces l'encerclera, lui donnant ainsi l'allure d'une «enclave culturelle» distincte en Amérique du nord.

De plus, et faisant apparaître davantage l'isolement culturel du peuple québécois, l'espace culturel canadien, bien que présentant par rapport au premier des différences fondamentales, semble n'être que l'extension spatiale de l'espace culturel américain beaucoup plus vaste.

Entre les deux une nouvelle frontière «spirituelle» et dans une certaine mesure comparable à celle qui, jusqu'à la fin du premier quart du XX^e siècle interdisait l'accès au vide nordique québécois, allait prendre forme.

Si la première frontière avait interdit l'expansion du peuple québécois vers le nord, la seconde allait les tenir à l'écart des vastes espaces du Canada occidental qui auraient si bien convenu aux besoins d'expansion du peuple québécois à la fin du XIX^e siècle, de même qu'elle allait contrecarrer tout plan d'expansion vers l'est.

La «Political Island» définie par Thatcher prenait de plus en plus forme et elle se définissait dans l'espace par une très significative concentration de l'élément francophone à l'intérieur de l'espace culturel québécois encerclé par l'espace culturel canadien et nord-américain.

«The basic instinct of every form of life, self-preservation, becomes of special importance to any minority when it is face to face with an environment in which there are great assimilating powers. Such is the case of the French-Canadians. When they found themselves in this situation, they began to develop

Il dit à la page 122:

«Disons d'abord que le trait spécifique de l'idéologie de conservation, c'est de considérer le groupe québécois comme un groupe culturel minoritaire à l'intérieur du Canada: ce groupe est largement centré dans le Québec mais poussera des rameaux dans diverses provinces; tous constituent des porteurs de cette culture canadienne-française (religion, langue et traditions) qu'il s'agit de préserver et de transmettre aux générations en la gardant la plus intacte possible».

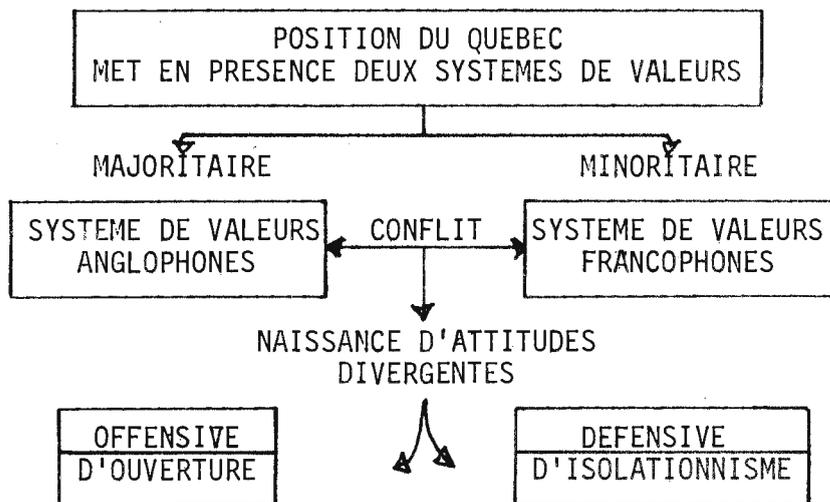
a policy which, in all its ramifications, centers upon self-preservation, and aims at preserving that «quadrunion» of race, religion, language and laws which seems best fitted to stand four-square against the assimilating forces of Canadian and American environments». ¹

C'est de cette façon que s'est développé au Québec, et principalement chez son élite, cette «attitude caractérisée par la défensive» dont nous parlions dans notre problématique et qui a tellement influencé la politique intérieure de l'Etat. A ce propos Tatcher ajoute: «In many ways Quebec has been forced into de defensive and has felt that she must protect her own status within the Dominion». ²

Pour résumer nous dirons que ce que nous considérons important à retenir, en ce qui a trait à la position du Québec, c'est qu'elle exerçait son influence beaucoup plus par l'intermédiaire des systèmes de valeur qu'elle mettait en conflit et des attitudes qui allaient en découler que par l'environnement géographique qu'elle définissait.

- Les dangers pressentis d'une libre circulation des hommes et des biens.

Si comme nous l'enseigne la Géographie perceptuelle, «l'attitude est un état de préparation à agir ou à réagir lorsque confronté à tel ou tel type de stimulus», on peut ainsi mieux comprendre certains comportements et certains gestes de l'Elite québécoise du début du siècle. Le schéma suivant nous aidera à mieux définir notre pensée:



¹ Tatcher, M.-B., The Political Island of Quebec: op., cit., p. 32.

² Tatcher, M.-B., The Political Island of Quebec: op., cit., p. 471.

Il est possible de vérifier ce modèle en considérant le comportement des Canadiens français face 1) à l'appel de l'Ouest canadien à la fin du XIX^e siècle, 2) à leur froideur pour ne pas dire leur opposition ouverte à s'engager comme volontaires derrière la Grande-Bretagne lors de la guerre des Boers (1899-1902), 3) au danger d'un envahissement du vide nordique que leur avait fait pressentir le Géographe Onésime Reclus¹ dans une lettre au Curé Labelle en 1887, sorte d'encerclement du groupe canadien-français par l'intérieur et pouvant provoquer son asphyxie, 4) à l'émigration des Québécois vers les Etats-Unis, 5) à la conscription que le Fédéral a imposée en 1917, pour ne citer que ces quelques exemples.

Dans chaque cas c'est une attitude de défensive qui guidait l'Etat québécois dans ses décisions politiques. La crainte d'une dissémination des éléments de ce «petit peuple» entraînant un affaiblissement du noyau principal (localisé au Québec) et le rendant plus vulnérable devant les forces assimilatrices dirigées contre lui, tel était le sentiment exprimé par cette attitude défensive du Québec.

Gottmann nous aidera à synthétiser notre propos: «Si nous disions que les véritables cloisons politiques sont dans les esprits et non dans les formes du terrain, il faudrait ajouter sans doute que les véritables parentés semblent encore être celles de l'esprit, seul juge efficace des intérêts».²

Or trop d'événements, comme nous l'avons déjà indiqué, démontraient manifestement que cette communauté d'intérêts n'était réelle qu'à l'intérieur de chacun des deux espaces culturels précédemment décrits et que dans un tel contexte la nécessité d'une action concertée et soutenue s'imposait afin d'assurer une certaine cohésion.

En conclusion de l'analyse des conditions géographiques, nous dirons qu'au Québec, à la fin du XIX^e siècle, l'étendue signifiait le vide alors que la position créait l'isolement. Pour un «petit peuple», l'un et l'autre représentaient le danger et par le fait même réclamaient l'action.

b) La colonisation de l'Abitibi comme système de résistance au mouvement.

L'impression générale qui se dégage de l'analyse du contexte géopolitique du Québec au tournant du siècle en est une de très grande instabilité mettant en

¹ Reclus, O., Lettre au Curé Labelle, reproduite dans un article d'Emile Miller intitulé: «Ou faut-il coloniser»? op., cit., p. 272-274.

² Gottmann, J., La Politique des Etats et leur Géographie, op., cit., p. 159.

jeu la cohésion interne de l'Etat. En effet, pendant qu'à l'extérieur de l'espace culturel québécois les agressions contre le fait français se faisaient de plus en plus évidentes et nombreuses, à l'intérieur tout un contexte géographico-historique maintenait en mouvement une importante portion de la main-d'oeuvre à la recherche de travail et d'espace. «Faute de pouvoir gagner les terres libres, déclare Minville, nous avons été frappés de dispersion, jetés sur les routes de l'exil». ¹

1. Le problème de l'exode des Canadiens français.

Tout au cours du XIX^e siècle c'est par centaines de milliers que les Québécois ont envahi les Etats du nord de la République américaine et en particulier la Nouvelle-Angleterre, afin de profiter du courant de prospérité qui soufflait sur l'ensemble du territoire américain après la guerre d'indépendance. Minville estime qu'un million de Canadiens français s'y sont dirigés entre 1822 et 1922. Il ajoute: «Aux heures de crise surtout, les déménageurs se bousculent littéralement dans les bureaux de l'immigration américaine» faisant ainsi ressortir le caractère de crise du mouvement». ²

Pour les Canadiens français de la fin du XIX^e siècle, les Etats-Unis c'était un peu la Baie James d'aujourd'hui. On y allait dans le but de faire un «coup d'argent» rapidement tout en projetant de revenir s'installer parmi les siens au Québec une fois le capital amassé. Mais pour plusieurs le retour d'abord envisagé ne dépassera pas le stade du projet. «(...) la guerre aux Etats-Unis provoquait une rareté de main-d'oeuvre et une hausse rapide des prix, et, par conséquent, un différentiel considérable des salaires entre le Canada et les Etats-Unis.»

Ce glacié engendré par le différentiel salarial canado-américain sera responsable des pires pertes démographiques québécoises et, d'une certaine façon, des efforts soutenus qui seront déployés pour stabiliser la main-d'oeuvre dans l'espace culturel québécois au début du XX^e siècle.

Tandis que dans les agences de colonisation on s'inquiétait de l'attrait qu'exerçaient, vers 1900, les Provinces de l'Ouest sur les travailleurs du Québec ³

¹ Minville, E., L'Agriculture, Collection Etudes sur notre milieu, Editions Fides, Montréal, 1943, 555 p., p. 295.

² Minville, E., L'Agriculture, op., cit., p. 326.

³ Dans «son rapport de 1906 au Ministre de la colonisation», L.-E. Carufel, Agent de Colonisation déclare: «Comme vous pouvez le constater, ce dernier exercice accuse une diminution notable, mais il n'y a pas à s'en étonner, car l'engouement général qui se manifeste en faveur des provinces de l'Ouest; s'est fait sentir

et de la faiblesse compétitive des régions québécoises de colonisation, nos voisins du sud semblaient ne plus avoir, du moins depuis la fin de l'année 1890, le même attrait pour la population de la Province.

Bien qu'on ait cru un moment que l'exode était terminé, il n'en était rien. Et, tel un volcan au repos refaisant ses forces en vue d'une prochaine éruption laisse s'échapper quelques fumerolles, l'émigration continuait, lente, sournoise, n'attendant que le moment propice pour reprendre à nouveau de plus belle.

Pourtant, malgré cette accalmie passagère, le nombre de ceux qui en direction du sud se rendaient outre frontière à la recherche de travail a toujours été au moins aussi important que celui des nôtres quittant la province pour une autre destination en Canada.

Ces quelques données comparatives tirées de l'étude de Yolande Lavoie nous démontrent ce fait:

Quelques données sur l'émigration des canadiens aux Etats-Unis avant 1930

Tableau no 3

QUEBEC	ACCROISSEMENT OBSERVE	ACCROISSEMENT ATTENDU	EMIGRATION TOTALE	MIGRATION INTERPRO- VINCIALE		MIGRATION INTERNA- TIONALE	
				ABSOLUE	%	ABSOLUE	%
1891-1901	174,8	300,3	- 125,5	-30,8	-2,1	-121,7	-8
1901-1911	291,8	387,1	- 95,3	-48,7	-2,9	- 46,6	-2
1911-1921	293,6	476,6	-183,0	-54,6	-2,8	-128,4	-6
1921-1931	421,5	606,6	-185,1	-26,7	-1,1	-158,4	-6

Source: Lavoie, Y., L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis avant 1930,
Collection «DEMOGRAPHIE CANADIENNE», P.U.M., 1972, 87 p.
p. 39.

En même temps qu'il confirme la faiblesse des pertes démographiques québécoises en faveur des autres provinces canadiennes, ce tableau souligne l'aspect sans doute le plus caractéristique de l'émigration canadienne-française aux Etats-Unis, soit sa remarquable continuité dans le temps, ce que, dès 1838, Durham avait fait remarquer.

dans toute la province de Québec, et même dans certaines de nos régions de colonisation». Document de la session, Vol. 40, no. 1, 1907, Document No. 10, p. 138.

Quelle influence avait eu à l'époque cette déclaration du célèbre Lord sur la perception qu'allait avoir l'Elite québécoise de ce mouvement des francophones vers les Etats du nord américain?

Elle avait sans doute sonné l'appel à la conscience nationale puisque la naissance de l'idéologie de conservation date de cette époque précise et à partir de là, et sans arrêt pendant plus d'un siècle, toute la politique québécoise n'aura finalement qu'un seul but: assurer une maîtrise du temps.

C'est pourquoi le problème de l'exode des nôtres aux Etats-Unis doit être placé à la base de toute analyse du mouvement interne de colonisation au Québec. Il doit surtout nous aider à comprendre les gestes posés à l'intérieur des frontières québécoises par le Clergé et le pouvoir politique.

Depuis plus d'un demi siècle, le Clergé avait encouragé par tous les moyens le recours à la colonisation comme remède à la dispersion de l'élément francophone, mais jusqu'au début de la seconde décennie du XX^e siècle, aucune action systématique n'avait été entreprise pour donner à la colonisation le caractère d'antidote que les Missionnaires-Colonisateurs y avaient décelé et dont ils ne cessaient de faire la promotion. Le Gouvernement allait pourtant être confronté à l'étonnante brutalité de certains faits et sortir de son immobilisme chronique face à la colonisation.

2. La nécessité de l'intervention du Gouvernement Québécois.

Du côté du Gouvernement québécois on commençait à s'habituer à l'apparente accalmie qu'avait connu le mouvement d'émigration aux Etats-Unis, lorsque parurent dans les journaux de Montréal les résultats d'une enquête menée par un agent de colonisation du gouvernement du Canada montrant que plus de 10,000 Canadiens français étaient passés du Québec aux Etats-Unis durant la seule année de 1909.¹

Véritable coup de tonnerre, ces données allaient pour la première fois enclore un processus national de colonisation dont l'objectif à long terme allait être de mettre un terme à ce coulage démographique en exerçant un contrôle et en canalisant cette mouvance vers les régions québécoises de colonisation. «Et lorsqu'on voulut, à la fin du siècle, donner à la colonisation une impulsion nouvelle,

¹ Cette enquête a été publiée pour la première fois le 25 mars, 1910, dans le journal La Patrie de Montréal. L'auteur en était René Dupont, Agent de colonisation du Gouvernement Fédéral. (Cette référence est tirée de l'article de Gilles Paquet «L'Emigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives», Recherches sociographiques, vol. 5, no. 3, 1964, p. 363.

déclare Faucher, c'était comme remède à l'exode qu'on la proposait: les paroisses nouvelles de colonisation devaient être le moyen d'élargir et de fortifier le terroir». ¹

Jamais les paroles du Géographe Reclus à son grand ami le curé Labelle n'avaient semblé d'une telle actualité. «Se disséminer c'est se perdre» ², disait-il. Or, cette dissémination n'était plus une impression, elle était une redoutable réalité. Et pendant ce temps le Québec demeurait vide, ouvert à toute possibilité d'invasion sans qu'aucune résistance ne puisse être opposée.

Le choix politique était clair: l'expansion ne devait plus servir à disséminer les Canadiens français mais bien au contraire à leur permettre de se conserver et de se fortifier.

Dans ce contexte, la colonisation de l'Abitibi allait être l'expression de l'iconographie québécoise et de ce fait prendre la forme d'un système de résistance au mouvement.

¹ Faucher, A., «L'Emigration des Canadiens français au XIX^e siècle: position du problème et perspectives», op., cit., p. 277.

² Miller, E., OO faut-il coloniser? op., cit., p. 274.

«Dans ce temps-là, comme le disait il y a près de quarante ans, un conférencier prophétique, la patrie canadienne restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le Nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu'elle occupe aujourd'hui. Le Nord sera le domaine, la force de notre nationalité».

Edme Rameau de Saint Père. La France aux colonies, p. 233.

CHAPITRE -II-

LES IMPLICATIONS SPATIALES DU CHOIX POLITIQUE DE COLONISER L'ABITIBI ET L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE GEOPOLITIQUE

Notre premier chapitre nous a permis de démontrer qu'au début du XX^e siècle la double menace à l'égard de la survie culturelle du peuple canadien-français en Amérique était plus réelle que jamais.

Elle venait, en effet, à la fois de l'intérieur où elle s'articulait autour des recommandations contenues dans le Rapport Durham, et de l'extérieur par le biais de l'exode des nôtres aux Etats-Unis et d'une immigration favorisant largement la suprématie numérique anglophone en terre canadienne.

Pour la première fois au Québec, la nécessité d'agir conjointement et de façon plus articulée ne paraissait plus faire aucun doute. Et comme le rapportaient les journaux de l'époque, le Gouvernement semblait enfin conscient de l'ampleur du problème et motivé à s'unir au clergé pour corriger la situation:

«Mgr Latulipe apprécie grandement la belle initiative de notre gouvernement qui veut bien agir de concert avec lui et lui donner tout son appui pour ouvrir à la colonisation ce beau pays de l'Abitibi».

«C'est la première fois, disait l'Action Sociale dans son numéro du 12 octobre dernier, qu'un événement de cette importance arrive dans le monde de la colonisation; et voilà pourquoi

PHOTO 4



Mgr. Latulipe, Evêque du diocèse d'Haileybury.
(L'Abitibi sera rattachée au diocèse d'Haileybury
jusqu'en 1938. Cette année-là marque le passage
de l'Abitibi du diocèse d'Haileybury au diocèse
d'Amos.)

nous croyons qu'il convient de le signaler. Il indique que désormais les efforts seront moins dispersés, la ligne de conduite mieux tracée, et que des résultats rapides et plus satisfaisants peuvent être facilement escomptés». ¹

Il restait maintenant à convaincre les principaux intéressés, ces «colons potentiels», que l'Abitibi représentait en définitive la seule destination réellement avantageuse pour eux et leurs descendants, condition essentielle pour qu'ils en viennent spontanément à choisir le Nord plutôt que toute autre direction possible.

C'est sur les chances de succès de cette très importante opération de marketing que reposait la possibilité d'interrompre la «saignée historique» en faveur des Etats-Unis, de mettre en échec les tentatives d'assimilation provenant de l'intérieur du territoire et de favoriser la régénération de la race canadienne-française en Amérique.

Pour évaluer l'ampleur du problème posé, essayons d'analyser ce qu'impliquait spatialement la volonté maintenant nette chez l'Elite québécoise de peupler l'Abitibi, et ce de façon permanente.

a) Les implications spatiales du choix politique de coloniser l'Abitibi.

Comme nous le signalions déjà dans notre introduction, il faut au départ éviter de confondre l'idée que se faisait le colon de l'espace et celle que s'en faisait l'Elite canadienne-française au début du XX^e siècle.

Il y a là à notre avis ce qui, à l'époque, constituait une source d'inquiétude manifeste de la part des définisseurs de situation confrontés à deux conceptions antithétiques de l'espace. C'est précisément ce que George Kiss atteste quand il déclare:

«Among some peoples the concept of conquering and dominating space is present in the minds of the leaders but is entirely lacking in the minds of those who are expected to execute the projects and settle the newly acquired territories. Such was the case in the French conquest of North America». ²

Morissonneau reprend la même idée:

¹ Caron, I., «Une expédition dans l'Abitibi», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, Vol. 5, no. 6, Novembre-Décembre 1911, pp. 371-377, p. 376.

² Kiss, G., «Political Geography into Geopolitics: recent trends in Germany», Geographical review, vol. 32, no. 4, oct. 1942, pp. 632-645, p. 635.

«Pour la plupart des partants, il y a désir de retour et absence de conscience frontalière: en Nouvelle Angleterre, le même encadrement socio-religieux accueille les émigrants. On retrouve les mêmes formes culturelles rassurantes dans un milieu différent. Mais les retours se font rares. Cette émigration en réjouit certains qui la considèrent comme une expansion, et prend une ampleur qui finit par inquiéter la majorité de l'élite».¹

L'Elite ne cherchera pas tant à inculquer cette «conscience de l'espace» au colon qu'à trouver le moyen de contourner cette importante difficulté par l'exercice d'un contrôle plus efficace sur les déplacements à l'intérieur des frontières géographiques du Québec. Ses efforts se concentreront, dans un premier temps, à tenter de refaire auprès des migrants «l'image du Nord». Car si, comme le souligne avec tant d'à propos le géographe Morissonneau, il y avait chez les «partants» «absence de conscience frontalière», il faut bien préciser que cette attitude envers les frontières politiques était bien différente de celle qu'on entretenait à l'endroit des frontières psychologiques. A preuve, ce texte décrivant l'idée qu'on se faisait de l'Abitibi vers 1910:

«On savait, à la vérité, que la puissante compagnie de la baie d'Hudson y entretenait des postes, que les sauvages y faisaient la chasse aux fourrures, mais il s'était créé à côté de cela une légende propre à laisser croire que cette partie du pays était inhabitable et réfractaire à toute exploitation».²

A la vérité, c'est bien ce qui était dramatique. Alors qu'à l'intérieur une «ridicule légende», pour paraphraser Rouillard, conduisait les colons au désintéressement le plus total envers l'Abitibi, les frontières politiques avaient peu ou pas d'impact sur la direction des mouvements de population et continuaient de drainer l'excédent de population des vieilles paroisses agricoles du Québec.

Le Sud était depuis de nombreuses années la direction privilégiée des migrants et, ajoutée au manque de conscience des frontières politiques, cette habitude constituait une seconde réalité spatiale que l'Elite allait devoir surmonter afin de contenir le mouvement et lui imposer une nouvelle direction:

«Nous ne possédons pas de données précises sur cette émigration. Nous savons qu'elle a été considérable et ininter-

¹ Morissonneau, C., La terre promise: le mythe du Nord québécois, Cahiers du Québec, Hurtubise H.M.H., Montréal, 1978, 212 p., p. 48.

² Rouillard, E., «La région de l'Abitibi», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 3, no. 2, Jan.-Fév., 1908, pp. 13-39, p. 13.

rompue pendant environ un siècle. L'exode commence vers 1830, prend de l'ampleur vers 1840, atteint son paroxysme vers 1860. Il n'est pas exagéré de dire qu'au cours du siècle qui se termine en 1922 avec la quasi fermeture des frontières américaines¹, un million de nos compatriotes ont quitté le pays». ²

Ainsi se proposer de coloniser l'Abitibi au début du siècle impliquait sur le plan spatial la double nécessité d'abattre la frontière psychologique interdisant l'accès à l'Abitibi à bon nombre de colons et de convaincre les migrants que le déplacement, si énorme était-il, en valait la peine. Car comme le souligne Milhau: «au fond, ce qui arrête les hommes, ce n'est ni la mauvaise volonté, ni l'incompréhension, mais la crainte du pire». ³

En plus de l'incertitude et des préjugés qu'on nourrissait à l'endroit de l'Abitibi, il y avait en outre les énormes distances à affronter. Bien sûr, en 1912, au moment de l'ouverture de l'Abitibi, la construction du transcontinental avait de beaucoup amélioré la perspective à cet égard⁴, mais l'Abitibi n'était pas pour autant une région facile d'accès:

«Pour atteindre l'Abitibi, les colons peuvent partir de Québec ou Montréal pour gagner North Bay par le Pacifique et le Grand-Tronc, et de là pousser à Cochrane par le T.N.O. et enfin de Cochrane à l'Abitibi, par le Transcontinental.

Voici au reste les distances à parcourir via North Bay:

De Montréal à Cochrane,	600 milles
De Cochrane à La Reine,	80 milles
De La Reine à Privat,	48 milles
De Privat à Amos,	37 milles
De Amos à la Rivière Bell,	40 milles

¹ On voit la puissance de l'attrait du Sud sur les migrants et la faiblesse comparative de la force d'appel vers le Nord. En effet, ce sera la fermeture des frontières américaines qui aura le dernier mot dans les efforts déployés pour arrêter les pertes démographiques du Québec. Il est aussi intéressant de constater que les premières primes versées aux colons par le Gouvernement du Québec datent de 1923, moment marquant une reprise importante de l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis.

² Minville, E., L'Agriculture, Collection Etudes sur notre milieu, Editions Fides, Montréal, 1943, 555 p., pp. 275-346, p. 325.

³ Milhau, J., «Contribution à l'étude de la mobilité de la main-d'oeuvre», Revue de l'Economie Méridionale, Tome IV, no. 14, 1956, pp. 143-147, p. 145.

⁴ Rouillard rapporte dans son article portant sur l'Abitibi et publié en 1908 dans le Bulletin de la Société de Géographie de Québec que: «En 1848, (---) le R.P. Laverlochère, missionnaire Oblat, se rendit en 6 jours du Lac Témiscamingue au Lac Abitibi». p. 17.

De Québec à Cochrane,	765 milles
De Québec à La Reine,	845 milles
De Québec à Amos,	930 milles

Lorsque le Grand-Tronc Pacifique sera terminé, les distances entre Québec et l'Abitibi seront ainsi réduites:

De Québec à Amos,	395 milles
De Québec à La Reine,	480 milles
De Québec à Cochrane,	560 milles».1

Compte tenu de ce qui précède, on peut donc dire que le Québec de 1910 était encore un territoire caractérisé surtout par une «mobilité de refoulement»² alors que ses régions de colonisation ne semblaient pas posséder les atouts nécessaires pour générer une «mobilité d'appel» capable d'éponger l'excédent de main-d'oeuvre des vieilles paroisses.

Tentons à l'aide de ces concepts une mise en situation. En théorie il est possible d'entrevoir qu'un territoire caractérisé par une forte mobilité de refoulement, mais où n'existe qu'une faible mobilité d'appel, provoquera un mouvement caractérisé par sa dispersion dans l'espace. La conséquence en sera aussi, inévitablement, un exode massif de la main-d'oeuvre outre-frontière. Tel était le cas du Québec, fin XIX^e siècle.

D'un autre côté, un territoire doté de régions à forte capacité d'appel mais pour lequel n'existe qu'une faible mobilité de refoulement déterminera un mouvement caractérisé par sa plus grande concentration dans l'espace mais en provenance de l'extérieur de ses frontières principalement. Ce scénario pourrait bien être comparé à la situation américaine de la seconde moitié du XIX^e siècle. (voir figures page suivante).

Il va sans dire que dans de telles circonstances les pouvoirs politiques de ces territoires auront des rôles particuliers à jouer et leur action s'imposera avec encore plus de force, si ces territoires se trouvent soudés l'un à l'autre par l'intermédiaire d'une frontière politique caractérisée par sa grande perméabilité.

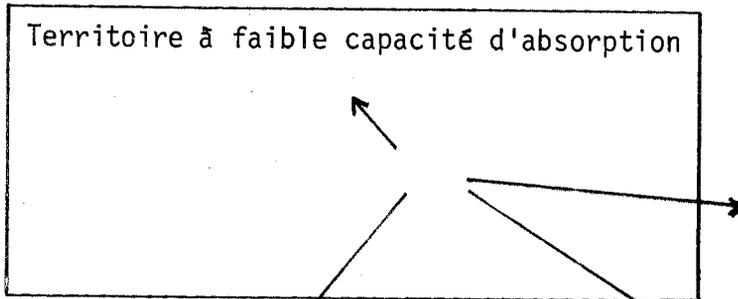
1 Anonyme, «Chronique géographique», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 6, no. 2, mars-avril 1912, pp. 270-271.

2 C'est au Géographe Alfred Sauvy que nous devons l'emploi de ces deux concepts de «mobilité d'appel» et de «mobilité de refoulement». Ils marquent bien cette dynamique des territoires politiques en même temps qu'ils définissent les enjeux des politiques des Etats qui entretiennent entre eux des relations de tous ordres.

REPRESENTATION THEORIQUE DES NOTIONS DE MOBILITE D'APPEL ET DE MOBILITE DE REFOULEMENT

Figure no 1

A- Territoire caractérisé par une forte mobilité de refoulement et une faible mobilité d'appel: forte émigration



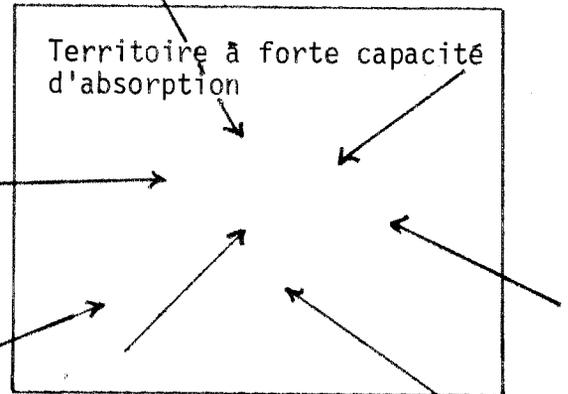
ROLE DE L'ETAT:

- Créer sur son propre territoire la force d'appel nécessaire pour éviter l'hémorragie.
Ex.: stratégie québécoise de revalorisation de ses espaces nordiques (L'Abitibi).

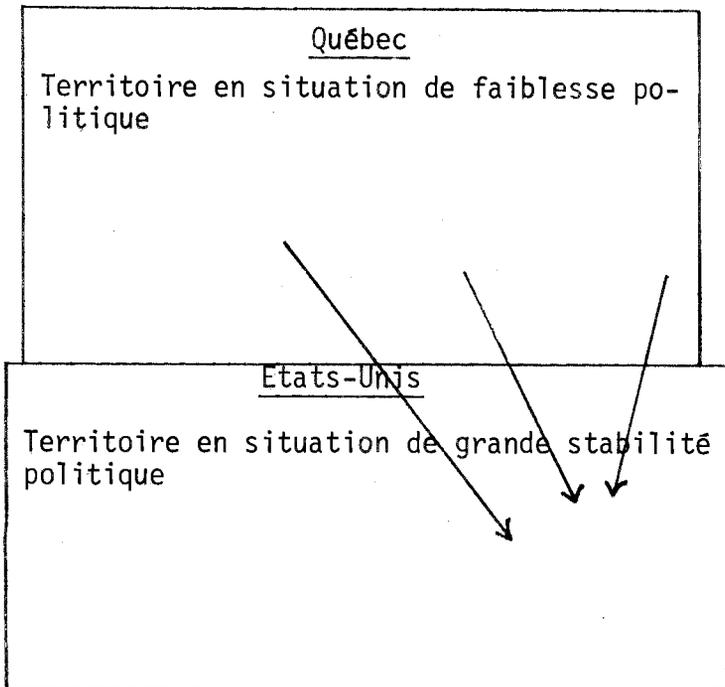
B- Territoire caractérisé par une forte mobilité d'appel: forte immigration

ROLE DE L'ETAT:

- Etablir les mécanismes destinés à éviter que l'immigration ne devienne envahissement.
Ex.: fermeture de la frontière américaine à la fin des années 20.



C- Quand par surcroît les territoires sont spatialement contigus, qu'ils mettent en présence des peuples de culture différente et inégalement représentés sur le plan numérique, les politiques internes de l'Etat en situation de faiblesse tendent alors à assurer la survie culturelle du groupe par une maîtrise accrue sur le temps.
(Appropriation symbolique de l'espace).



Dans une telle perspective et dans un contexte de forte mobilité de refoulement et de faible mobilité d'appel, comme c'était le cas au Québec au début du siècle, l'Etat, appuyé du clergé, consacra une somme considérable d'énergie afin de créer de toute pièce, à l'intérieur des frontières du Québec, une force d'appel qui soit de nature à neutraliser les effets d'une mobilité de refoulement incontrôlée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire.

Si pour un grand nombre de fils de cultivateur et, dans plusieurs cas, pour des familles entières le fait de partir n'apparaissait plus comme un choix mais plutôt comme une impérieuse nécessité, la direction spatiale qui allait être privilégiée par ces derniers ne laissait pas beaucoup plus de latitude:

«Au moment où les colons se sont intégrés au secteur (il parle ici de l'Abitibi), la situation était difficile à plusieurs points de vue. A vrai dire, les pauvres gueux n'avaient que deux choix pour éviter le chômage: soit s'expatrier, ou alors quitter leur patelin, s'exiler en quelque sorte dans les régions isolées du Québec. De toute façon, un sacrifice s'imposait».¹

Mais au fait, le choix dont nous parle Gratton entre l'exode aux Etats-Unis et l'exil vers le Nord constituait-il une alternative réelle, pratique, ou purement théorique? En d'autres termes, aux yeux de qui cette alternative était-elle une réalité? Aux yeux de la masse anonyme en mouvement ou à ceux de l'Elite québécoise de l'époque formée en très grande partie de membres du clergé? Et si «de toute façon un sacrifice s'imposait», comme le dit si bien le même auteur, le sacrifice était-il le même dans un cas ou dans l'autre? N'existait-il pas, à mobilité de refoulement identique, une force d'appel différente au niveau des régions de destination, soit l'Abitibi et la Nouvelle-Angleterre?

De toute évidence, sur le plan de la «force d'appel», la Nouvelle-Angleterre et de façon générale les Etats du nord des Etats-Unis, déjà en pleine phase d'expansion industrielle et beaucoup plus faciles d'accès, partaient avec une bonne longueur d'avance sur leur plus proche rivale: l'Abitibi, dernière-née des régions québécoises de colonisation:

«C'est que le Nord n'était pas une direction privilégiée pour les partants; le Sud et l'Ouest pour parler géographiquement attiraient tout autant. Comme nous l'avons rapporté, des centaines de milliers de Québécois sont devenus employés en Nouvelle-Angleterre, bûcherons autour des Grands Lacs, chercheurs

¹ Gratton, V., «L'Abitibi-Témiscamingue de 1898 à nos jours», Québec Industriel, vol. 24, no. 2, février 1969, pp. 34-40, p. 40.

d'or et de fourrures dans les deux ouests Canadien et Américain». ¹

En résumé, nous pouvons dire que l'idée de coloniser l'Abitibi impliquait un tel bouleversement des habitudes de mobilité des Canadiens français que pour y parvenir il allait falloir mettre au point une stratégie géopolitique qui ferait appel à ce qu'il y a de plus puissant, de plus unificateur chez les peuples: l'Iconographie nationale², base de la cohésion morale d'une nation:

«L'histoire montre que la cohésion morale d'une nation est le meilleur atout qu'elle puisse posséder en politique. Cette cohésion même n'a pas besoin d'une continuité territoriale pour être forte, mais elle a certes besoin d'une grande foi en l'Iconographie officielle et aussi d'un sentiment de justice sociale réalisée ou en voie de réalisation; ce dernier sentiment reste dans la dépendance étroite à la fois de l'Iconographie et de la structure économique du pays».³

Et effectivement, tout le projet de colonisation de l'Abitibi sera porteur de ce message d'espérance. Espérance que la colonisation de l'Abitibi allait leur redonner la possession d'un espace bien à eux, espérance qu'elle allait leur fournir l'aisance et la fortune, espérance enfin qu'elle leur permettrait de conserver intacts leur langue, leur religion, ainsi que leurs us et coutumes; «une géographie de l'esprit, poursuit Morissonneau, serait signifiante dans ces régions plus ou moins répulsives, dont les conditions géographiques sont précisément transcendées par l'espérance d'un groupe d'hommes».⁴

b) Développement d'une cohésion morale forte: la stratégie géopolitique.

Le message d'espérance contenu dans le projet de colonisation de l'Abitibi allait être garanti par une stratégie géopolitique combinant une perspective idéologique et une réalité pratique.

¹ Morissonneau, C., La terre promise: le mythe du Nord québécois, op., cit., p. 188.

² Gottmann définit l'Iconographie en disant qu'il s'agit «de systèmes de symboles en lesquels on a foi». Il ajoute: «ces symboles sont très divers: drapeaux, croyances religieuses, grands souvenirs historiques, tabous sociaux, techniques usuelles, etc.». op., cit., p. 138.

³ Gottmann, J., La politique des Etats et leur Géographie, op., cit., p. 159.

⁴ Morissonneau, C., «La colonisation équivoque», Recherches sociographiques, XIX, 1, janvier-avril 1978, pp. 33-53, p. 46.

Sur le plan idéologique, la tâche consistait d'abord à créer l'idée d'un territoire réservé à un peuple choisi et, dans un deuxième temps, montrer les liens qui unissaient le peuple canadien-français et le territoire: l'Abitibi. Le pendant pratique de la stratégie visait premièrement à faire entrer la géographie dans l'iconographie, dans le double but de créer la force d'appel nécessaire pour canaliser le mouvement dans l'espace et d'écarter les influences étrangères grâce à une action limitative des contacts, donc de la circulation. L'isolant culturel était ainsi créé. Ensuite, l'idée du lien unissant un peuple à un territoire permettait de laisser à la géographie elle-même le soin de sélectionner les candidats en garantissant l'exclusivité du territoire aux seuls Canadiens français.

Schématisons notre pensée:

Tableau no 4

GEOSTRATEGIE COLONISATRICE A DOUBLE ENTREE

ENTREE IDEOLOGIQUE	ENTREE PRATIQUE
1. Créer l'idée d'un territoire réservé à un peuple choisi (concept de la Terre Promise)	- Fait entrer la géographie dans l'iconographie nationale; - Fait naître la force d'appel; - Crée l'isolant culturel recherché.
2. Montrer les liens qui unissent le peuple Canadien français et le territoire: l'Abitibi (passage de l'idée de peuple à l'idée de nation)	- La géographie assure la sélection des candidats (filtrage racial); - Elle fournit l'assiette spatiale pour l'expansion de la race; - Fixe les hommes dans l'espace, d'où stabilisation politique.

Nous allons maintenant tenter d'extraire de la littérature entourant le mouvement de colonisation de l'Abitibi sinon des preuves indiscutables du moins des indices révélateurs de l'emploi d'une semblable stratégie.

L'idée d'un territoire réservé pour un peuple choisi est très répandue dans le discours colonisateur. De Rameau de Saint-Père à Ivanhoe Caron en passant par le Curé Labelle, l'Abbé Proulx et Arthur Buies et sans compter tous les propagandistes qui chacun à leur manière véhiculaient le même message, l'idéologie providentielle se répandit de même que son corollaire: l'isolant culturel, issu de la limitation des contacts avec l'étranger:

«Ces immenses espaces semblent donc être destinés à l'expansion des Canadiens français, et c'est là le théâtre que la Providence paraît avoir réservé à leur action. Là pourront tranquillement s'étendre leurs enfants sans que de longtemps encore aucun étranger vienne se mêler à eux, et jusqu'aux limites de la culture possible, ils pourront se développer en paix, avec leur langue, leur caractère propre et toutes leurs habitudes». ¹

L'Abbé Proulx en 1882, dans des termes très voisins de ceux de Rameau, écrivait: «le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité des Canadiens français. Eux seuls aimeront à y vivre». ²

Ainsi s'articule la stratégie géopolitique de l'Elite qui n'est autre chose qu'une stratégie de survie collective.

Assise sur l'incroyable force des traditions de la société canadienne-française, puisant au coeur même des événements d'un passé héroïque, elle réalise cette indispensable union entre le territoire et la nation, base de la stabilité politique d'un Etat:

«Fils de ces intrépides pionniers qui ont conquis ce pays à la foi, et à la civilisation, nous aurons été fidèles à la mission qu'ils nous ont confiée, nous aurons conservé intact le patrimoine qu'ils ont légué, nous aurons gardé français et catholique, notre province de Québec». ³

C'était une invitation à tenter de mener ailleurs, au Nord, l'entreprise d'expansion de la race canadienne-française qui avait avorté au Sud. Mais cette fois-ci, point ne serait besoin de se contenter des miettes, puisque la géographie elle-même verrait à sélectionner les candidats:

«(---) mais ces contrées froides et d'un abord difficile, couvertes de neige une partie de l'année ne séduisaient ni les émigrants européens, ni ceux des Etats-Unis; (---). Ces émigrants d'ailleurs auraient été peu capables d'affronter cette rudesse du sol et de la température; le peu d'entre eux qui se dirigent vers ces parages s'en déportent promptement et les quittent presque toujours pour descendre vers une zone plus chaude». ⁴

¹ Rameau de Saint-Père, Edme, La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe, les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens, Paris, Jouby, 1859, 355 p., p. 233.

² Proulx, J.-B., «Au lac Abitibi», p. 73, cité par I. Caron, dans: Un nouveau centre de colonisation: l'Abitibi, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, du Québec, Québec, Hôtel du Gouvernement, 1915, 61 p.

³ Caron, I., Une expédition dans l'Abitibi, op., cit., p. 377.

⁴ Rameau de Saint-Père, E., «La France aux colonies», p. 233, Cité par Caron, I., Un nouveau centre de colonisation: l'Abitibi, op., cit., p. 6.

On voit que la stratégie employée avait pour but, comme le souligne Gottmann, de faire entrer la géographie dans l'iconographie nationale. Le Nord lui-même devenait un «symbole» propre à la culture canadienne-française et dans cette perspective il n'allait plus pouvoir être dissocié de cette mission léguée par les conquérants de «garder français et catholique notre province de Québec»: «c'est ainsi, d'ajouter Gottmann, que l'iconographie devient en géographie un rôle de résistance au mouvement, un facteur de stabilisation politique». ¹

Il allait même garantir (le Nord) la transmission aux générations futures de tous les symboles issus d'une religion, d'une organisation sociale et d'un passé politique communs, ce qu'on appelle la survie culturelle, en offrant l'assiette spatiale indispensable à l'existence d'une nation et à son expansion; «et rappelons-nous bien que c'est uniquement par l'expansion de notre race que nous parviendrons à poser sur le sol de l'Amérique un pied ferme, et à l'y maintenir en dépit de tous les assauts». ²

En soi, cette stratégie n'était pas nouvelle. Elle n'avait pas été mise au point pour la colonisation de l'Abitibi en particulier. C'était plutôt une vaste opération visant la prise de possession de tout l'espace nordique québécois, que le clergé avait peu à peu définie à mesure que s'amplifiait la menace contre la survie culturelle des Canadiens français. Elle s'était esquissée à partir de 1840, au lendemain des tragiques événements de 1837-38. Elle s'était précisée à partir de 1867 au moment de l'adoption du régime fédératif qui venait consacrer l'état d'infériorité numérique des Canadiens français, puis, enfin, elle s'était articulée au moment des premières incursions vers le Nord au cœur des Laurentides.

Cette idéologie de la colonisation, cette stratégie de la survie collective, pourrions-nous dire, n'aura pourtant trop souvent connu l'appui du Gouvernement qu'au moment des nombreuses campagnes électorales ³ et des tout aussi nombreuses crises qui ont marqué la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

Nous reproduisons ici un graphique que nous avons utilisé dans un article

¹ Gottmann, J., La politique des Etats et leur Géographie, op., cit., p. 221.

² Caron, I., «La colonisation du Témiscamingue», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, Vol. 4, no. 5, Novembre-Décembre 1910, pp. 337-346, p. 346.

³ Voir à ce sujet: Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, Tome I, Lemeac, Collection Québécois, 1970, 236 p.

consacré à la problématique géopolitique de la colonisation au Québec et qui met en relief ce rapport entre l'augmentation de l'intérêt de l'Appareil d'Etat pour le projet de colonisation et la conjoncture économique nord-américaine.¹ (Figure no 2).

Dans le même ordre d'idées, ces phrases tirées du programme électoral libéral de 1916 confirment aussi nos dires. «C'est un jeu facile que celui de crier que la colonisation languit chez nous. Mais je voudrais qu'on m'indiquât une seule des provinces de l'Est où le mouvement colonisateur est aussi actif que dans Québec».² Et ailleurs dans le même programme: «c'est dans les temps de crise, comme ceux que nous traversons depuis 1912, que l'on comprend toute l'importance qu'il convient d'attacher à l'agriculture».³

Ces faits nous permettent de saisir plusieurs données importantes du mouvement colonisateur en général et de celui de l'Abitibi plus particulièrement.

Ils indiquent d'abord que ce n'est pas l'Appareil d'Etat qui a conçu la stratégie colonisatrice au Québec, mais qu'il s'y est plutôt associé en période de crise grave utilisant le même langage que le clergé, mais dans des perspectives différentes. Pour le Gouvernement il s'agissait de survivre en limitant les dégâts d'une ou des crises venant ébranler la structure économique du pays alors que pour le clergé l'enjeu était beaucoup moins matériel et beaucoup plus culturel. Pour eux aussi il importait de survivre. Non pas, cependant, aux crises cycliques de l'économie capitaliste, mais plutôt aux assauts contre la culture canadienne-française en Amérique.

L'histoire nous montre en effet que c'est principalement en période de crise que la colonisation a pu être un lieu commun à la fois pour l'économique et le culturel, le court et le long terme, le clergé et l'Appareil d'Etat. Elle nous enseigne également qu'en période d'essor économique, les seules initiatives en matière de colonisation nous sont venues du clergé alors que les Gouvernements avaient des préoccupations autres que celle de contrôler les mouvements de la population

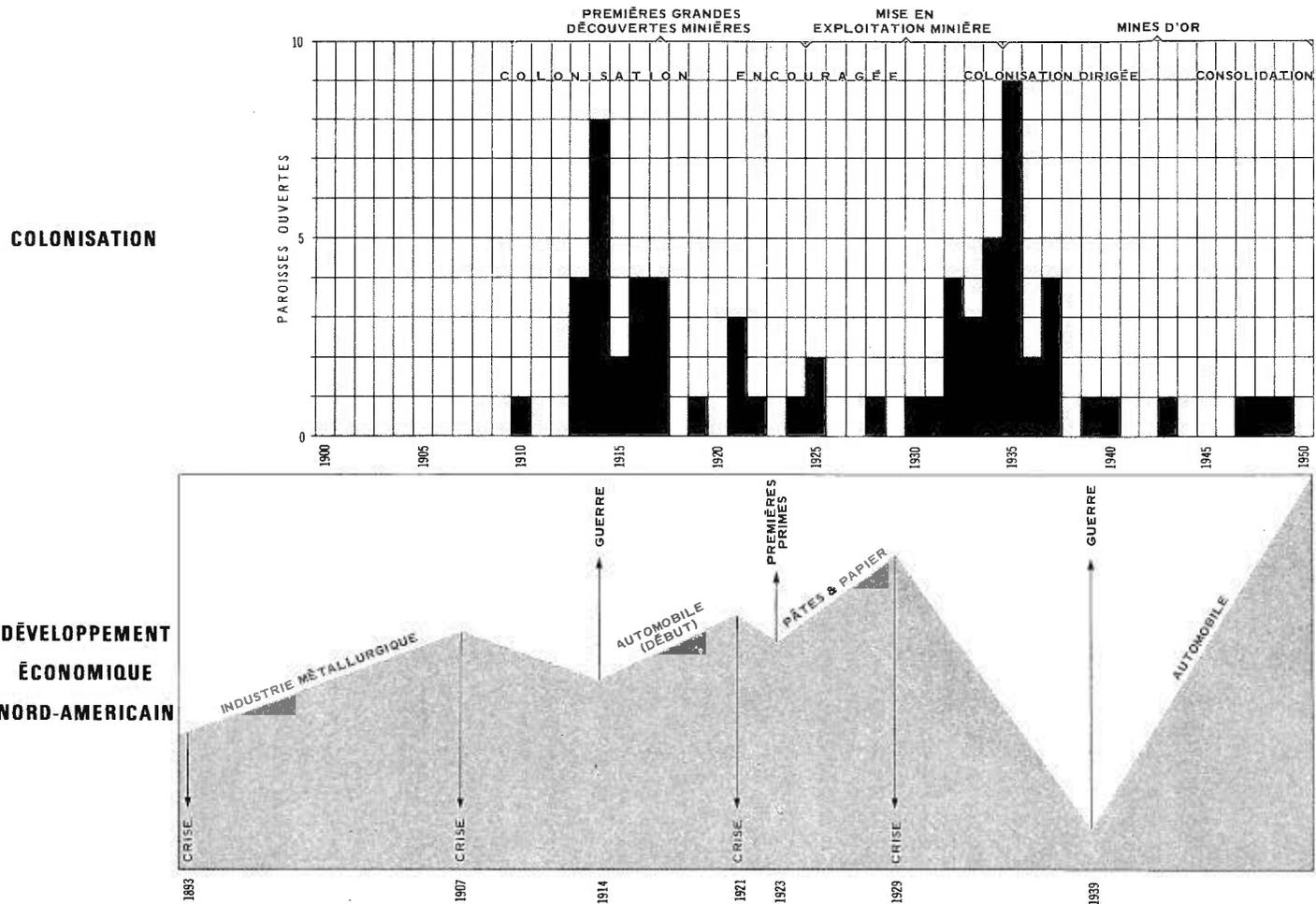
¹ Morissonneau, C., et Asselin, M., «La Colonisation au Québec: une décolonisation manquée», Cahiers de Géographie du Québec, numéro spécial, vol. 24, no. 61, avril 1980, P.U.L., Québec, 185 p., p. 151.

² Roy, J.-L., Les programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 176 et 181.

³ Ibid., op., cit., p. 176 et 181.

Figure no. 2

COLONISATION DE L'ABITIBI ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE



Source: Cahiers de Géo. du Québec, vol. 24, no. 61, avril 1980.

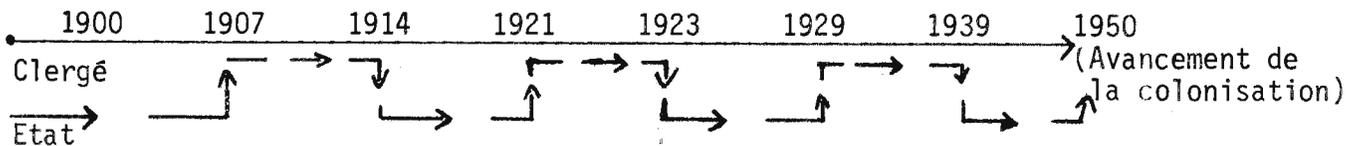
sur le territoire du Québec; bref, «le Gouvernement n'a pas manifesté un grand zèle envers la colonisation. Plusieurs membres du Conseil des ministres favorisaient l'industrialisation du Québec et considéraient comme un palliatif le retour à la terre». ¹

On est donc en présence, au sein même de l'Elite québécoise composée des membres du clergé et des représentants du gouvernement, de deux conceptions de la colonisation qui étaient destinées à ne pouvoir se confondre qu'en période de crise économique et d'instabilité politique. Le clergé dont la préoccupation principale était celle de s'assurer une «maîtrise du temps» la voyait comme le meilleur outil de survie culturelle des Canadiens français, alors que le Gouvernement instable politiquement dans un environnement menaçant l'utilisait comme sortie élégante en temps de crise.

Or, comme nous le fait voir notre figure no 2, la colonisation de l'Abitibi s'inscrit dans une période de l'histoire économique et politique du Québec des plus troublées (3 crises importantes, 2 guerres mondiales) qui a eu pour effet de faire coïncider les intérêts du clergé et ceux de l'Appareil d'Etat et ainsi donner à la marche colonisatrice une allure jamais égalée jusque-là. D'ailleurs, les mesures gouvernementales et les sommes investies dans le mouvement de retour à la terre iront en s'accroissant à mesure que les crises se feront plus rapprochées et plus profondes.

Figure no 3

DEUX CONCEPTIONS DISTINCTES DE LA COLONISATION:
ACTION SOUTENUE DU CLERGE ET APPUI EPISODIQUE
DE L'APPAREIL D'ETAT



La figure no 3 nous fait voir qu'en temps de crise les deux conceptions de la colonisation, celle du clergé et celle de l'Etat, se rejoignent, alors qu'en période de prospérité économique, c'est le clergé seul qui a assuré la bonne marche de la colonisation.

¹ Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, Guérin, Collection Etudes et Documents, Montréal, Beauchemin, 1972, 366 p., p. 305.

Minville, à sa manière, abonde dans le même sens que nous :

«De 1867 à 1939-40, le gouvernement de la Province a consacré à la colonisation la somme considérable en soi, mais, si l'on songe à l'importance primordiale de l'oeuvre, tout de même modeste de 53,394,044 dollars. Et ce qui confirme ce que nous avons répété déjà à plusieurs reprises, à savoir qu'à venir en ces toutes dernières années, la Province n'a pas eu de véritable politique d'établissement, mais s'en est remise aux progrès économiques généraux d'assurer le peuplement, c'est que, sur les 53 millions ci-dessus, 48 ont été dépensés de 1925-26 à 1939-40, et 22 depuis 1935-36».¹

Minville avait aussi remarqué le rapprochement évident entre les meilleures années qu'a connu le mouvement de colonisation au Québec et les années de grande crise économique tel que nous le mettions en évidence plus tôt dans ce chapitre. Et selon lui les fluctuations dans le mouvement d'ensemble étaient le reflet d'une condamnation, plus ou moins consciente, par la population des méthodes de colonisation employée jusque là.

Il est évident, si l'on voit dans le peuple canadien-français comme le voyait Minville: «un peuple de vieille tradition terrienne», qu'un problème majeur les empêchait à certaines périodes de laisser libre cours à leur «penchant naturel» et d'accourir vers des régions nouvelles de colonisation comme celle de l'Abitibi.

Mais si on envisage le problème sous un angle différent, n'y aurait-il pas lieu de penser que ces fluctuations sont l'affirmation que les Canadiens français n'étaient pas ces agriculteurs-nés qu'on pose comme prémisse à de si nombreuses recherches sur la colonisation?

Qui plus est, ce postulat faisant des Canadiens français un peuple de terriens lui réservait une autre difficulté, à savoir comment expliquer les «va-et-vient dans la première période de l'établissement».

Doit-on en chercher la cause uniquement du côté des méthodes de colonisation employées ou n'y aurait-il pas une explication tout aussi raisonnable à penser que les Canadiens français, loin d'être un peuple de terriens, étaient plutôt de ceux qui ne se sédentarisent pas facilement, qui gardent en eux un penchant naturel pour la vie nomade?

Nous parlions déjà de ces «colons nouveau-genre» à la page 49 de notre premier chapitre pour désigner cette main-d'oeuvre mobile au Québec à la fin du XIX^e siècle. Rappelons-nous également que les conditions d'existence auxquelles ces travailleurs avaient été confrontés à leur sortie du cadre des vieilles paroisses

1 Minville, E., L'Agriculture, op., cit., p. 319.

agricoles en avaient fait des travailleurs polyvalents, mobiles, sceptiques face aux promesses d'une agriculture nordique en devenir, conscients des possibilités que leur offraient le Sud et l'Ouest, ainsi que l'industrie forestière qui connaissait un nouvel essor au Québec.

Bref, cette notion «d'agriculteurs-nés», de «peuple de terrien» comme le dit Minville, constitue à notre avis un postulat qui fausse l'interprétation que l'on doit donner de la colonisation de l'Abitibi puisqu'elle ne définit pas bien le type d'homme auquel on aura recours pour assurer le peuplement de ce territoire.

Morissonneau soulève cette dualité dans le mode de vie des Canadiens français dont l'Elite n'ignorait pas l'origine et les conséquences sur le type de stratégie qu'elle allait devoir privilégier pour assurer le peuplement de l'Abitibi:

«Très tôt, dans sa vie, le jeune rural entend exprimer par les anciens, avec la même foi sinon la même intensité, l'attachement à la terre et l'attraction du départ; on lui offre deux modes de vie institutionnalisés dans la culture et non vus comme antagonistes, qu'on accorde souvent selon les saisons: l'hiver le chantier et l'été la ferme».¹

Aussi, ne tentera-t-on pas d'étouffer cette «disposition à la mobilité» naturelle chez les Canadiens français. Au contraire, elle deviendra partie intégrante de la stratégie colonisatrice tant pour garantir le déplacement lui-même que pour assurer l'occupation permanente, par la suite, de l'espace ainsi conquis.

L'Abitibi qu'on vendra aux colons ne sera pas qu'agricole; loin de là. Bien sur on insistera pour développer l'agriculture car de toutes les activités c'est celle qui était le plus en mesure de stabiliser les migrants dans l'espace de manière permanente. Mais pour respecter la tendance naturelle chez les Canadiens français à «tirer subsistance de l'environnement de façon hétéroclite...» pour employer les termes mêmes de Morissonneau², la stratégie devait consister à donner de l'Abitibi une image conforme à ce style de vie, c'est-à-dire, encore une fois, à faire entrer la géographie dans l'iconographie nationale comme le soulignait Gottmann et comme l'exprime à merveille cette phrase de Caron:

«(---) «la conservation du sol et la prospérité des classes agricoles dans le Canada français sont intimement liées au développement, d'après une méthode vraiment nationale, des

¹ Morissonneau, C., La terre promise, le mythe du Nord québécois, op., cit., p. 113.

² Morissonneau, C., La terre promise, le mythe du Nord québécois, op., cit., p. 113.

industries dont la région fournit les matières premières et particulièrement des industries forestières».

C'est un développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour la ville.

(---) Voilà autant d'industries qui se développeront concurrentement avec l'agriculture dans cette région, et qui retiendront auprès de nous ceux de nos compatriotes qui ne se sentent pas la vocation de colon.

Gardons pour eux ces richesses, dirigeons-les de ce côté; en un mot «Emparons-nous du Nord».¹

Ce texte de Caron qui date de 1913 est à notre avis une description assez fidèle du type de région que la stratégie devait réussir à présenter aux migrants. Et s'il ne devait pas suffire à lui seul à appuyer nos dires, ce texte d'Alexandre Dugré paru en 1917 dans «Le Petit Canadien» en fournira une autre indication intéressante:

«La besogne de l'heure est négative: on supprime la forêt par le défrichement intensif, pour éloigner les chances de conflagration, pour avancer la fonte des neiges et reculer les gelées d'automne, en ouvrant la terre à l'action du soleil, et surtout parce que les pulperies s'arrachent à des prix fous le bois de défrichement, tous les arbres qu'autrefois on brûlait sur place et qui rapportent aujourd'hui au colon quatre ou cinq mille piastres à grignoter, en attendant les revenus de la terre: on met de l'argent à la banque! Règle générale aussi, les premiers colons sont meilleurs amis de la hache que de la charrue; le recrutement se fait automatiquement chez les hommes de chantier: ceux qui sont déjà rendus, font monter leurs anciens compagnons, et l'on fait chantier à son compte.

(---) Cette réclame tout individuelle, faite de lettres et de pourparlers sur les perrons d'église, a eu pour effet d'attirer surtout des gens de mêmes régions et de mêmes goûts: de ces mi-cultivateurs, mi-bûcherons des hauts des comtés de Champlain, l'Islet, Bellechasse et Maskinongé.

La seconde vague de colons se recrutera chez les vrais agriculteurs, ceux qui ont de l'argent, des troupeaux, de l'instruction agricole et peu de goût pour le grand bois».²

¹ Caron, I., «Au grand lac Victoria», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 7, nos. 2-3, mars-avril 1913, mai-juin 1913, pp. 87-95 et 139-150, p. 148.

² Dugré, A., «Les Bâtisseurs de pays, la colonisation de l'Abitibi - L'état actuel - Les besoins», Le Petit Canadien, vol. 14, no. 10, octobre 1917, pp. 289-295, p. 290.

Ainsi pour résumer notre propos, nous dirons que les implications spatiales du choix politique de coloniser l'Abitibi étaient principalement de deux ordres: il s'agissait d'abord de refaire auprès des migrants l'image du Nord afin d'abattre la frontière psychologique leur interdisant l'accès à cet «autre Québec», ensuite de les amener à choisir une direction qui ne leur était pas coutumière, après une hémorragie continue en faveur des Etats-Unis ayant duré près de trois quarts de siècle déjà.

Comme nous l'avons déjà signalé, la stratégie à cet égard comprenait à la fois une réalité pratique et une perspective idéologique; celle-ci assurant «la part de transcendance» dont parle Morissonneau dans son ouvrage, indispensable à l'acceptation de celle-là.¹

L'idée de la terre réservée pour un peuple choisi permettait de faire entrer la géographie dans l'iconographie nationale et faisait en sorte qu'il n'était plus possible de séparer l'idée de la survie culturelle du peuple canadien-français de celle du Nord comme assiette spatiale nécessaire à ce projet.

De même, l'idée du lien unissant un peuple à un espace donné finissait de créer l'isolant culturel (but premier de la stratégie) en utilisant à nouveau la Géographie devenue symbole culturel comme facteur répulsif pour les étrangers et stimulant pour cette race d'hommes et de femmes dont l'existence avait de tout temps reposé sur leur habileté à transiger avec la nature.

La stratégie consistait ensuite à se servir de ce qui, jusque là, avait été perçu comme une mauvaise habitude chez les Canadiens français: leur mobilité naturelle (géographique et inter-professionnelle), pour, d'une part, garantir le déplacement et ensuite assurer une permanence dans l'occupation de la portion d'espace considérée.

La mobilité géographique assurera le peuplement de la région, alors que la mobilité inter-professionnelle garantira la stabilisation dans l'espace «régional».

C'est de cette façon et en respectant la véritable nature du peuple canadien-français que le peuplement de l'Abitibi sera assuré.

¹ Morissonneau indique qu'«Aux heures de crise politique ou économique, les projets de l'Etat, des entreprises capitalistes et des notables ont besoin d'être présentés avec la thématique mythique, qui leur donne la part de transcendance et d'affect que la collectivité attend des réalisations même les plus matérielles. Dans: La terre promise: le mythe du Nord québécois, op., cit., p. 189.

Cette liberté de mouvement, acceptée par l'Elite dans les régions de colonisation parce que vue comme partie intégrante de la culture canadienne-française et indispensable dans les premières années de l'ouverture d'une colonie, ne l'empêchait pas de croire que le développement de l'agriculture constituait, là plus qu'ailleurs, un refuge sûr en temps de crise évitant une nouvelle reprise de la mobilité des travailleurs. C'est pourquoi le discours propagandiste lui réservera une aussi grande attention et c'est aussi pourquoi comme nous le signalions ailleurs: «on ne peut se fier au discours quand il parle d'agriculture. La colonisation est aussi élargissement du pays canadien-français catholique. Elle est aussi réponse de l'Etat au contexte global nord-américain, c'est-à-dire à un ensemble d'éléments économiques et culturels par rapport au groupe d'ici: le grand capital et la culture anglo-saxonne assimilatrice». ¹

¹ Morissonneau, C., Asselin, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», op. cit., p. 148.

DEUXIEME PARTIE:

Le passage de l'idée au fait: l'inscription
spatiale du choix politique de coloniser l'A-
bitibi, 1910-1950.

«Sur la civilisation du muskegy croît l'orgueilleux dessein de la politique canadienne-française. Ici, vous retrouverez l'honneur de servir».

Marcel Hamel, «Regards sur notre empire abitibien», Regards, mars 1941, pp. 18-24, p. 20.

CHAPITRE -III-

LA COLONISATION ENCOURAGEE ET ASSISTEE DE LA PERIODE 1910 À 1930

Jusqu'à présent nous nous sommes appliqué à démontrer comment était né le projet de coloniser l'Abitibi, ce qu'impliquait aussi spatialement ce choix politique, car de la nature même des contraintes spatiales à surmonter allait dépendre le type de stratégie à mettre au point pour assurer la réalisation du plan.

Notre analyse géostratégique nous a ensuite fait comprendre comment la Géographie régionale, en devenant facteur iconique de la culture canadienne-française, avait alors pu se transformer en agent de résistance au mouvement et de stabilisation spatiale.

Le cadre ainsi défini, l'Elite croyait bien qu'en propageant la bonne nouvelle, en montrant, par une propagande bien jaugée, la portée nationale du geste et en le coiffant de son auréole mythique, un courant naturel suffisamment considérable allait se développer en faveur de l'Abitibi pour contrer le terrible fléau de l'exode des Québécois francophones aux Etats-Unis.

Cependant un nombre considérable de facteurs, certains internes au territoire québécois, d'autres externes, allaient modifier substantiellement le scénario tout entier conçu par l'Elite pour contrer la menace d'une trop grande dispersion

qui était, pour ce «petit peuple», synonyme d'assimilation.

Nous tenterons donc, tout au long de ce chapitre de montrer le passage de l'idée au fait spatial, en nous rappelant cette phrase pleine de sagesse de Gottmann: «Entre la politique et la réalité se creuse l'abîme de l'ignorance et de la logique des hommes». ¹

Notre analyse de la «colonisation de fait» de l'Abitibi s'étendra sur la période allant des débuts en 1912 jusqu'à 1950. Elle aura donc comme arrière-plan idéologique ce que les sociologues, et en particulier Marcel Rioux, ont défini sous l'appellation d'idéologie de conservation. Celle-ci, en effet, a perduré au Québec, jusqu'après le second conflit mondial où une nouvelle vague d'industrialisation a finalement eu raison d'elle; en partie du moins.

Pendant toute la durée de l'épopée colonisatrice amorcée en plein XX^e siècle et qui se poursuivit jusque vers 1950, la stratégie de fond, telle que nous l'avons décrite précédemment, fut conservée et appliquée.

Si la période de 1930 à 1950 a vu un plus grand nombre de colons envahir la région de l'Abitibi que la période précédente, il faut en chercher la cause du côté économique et non du côté d'une transformation possible de la stratégie.

Le message colonisateur était le même en 1930 qu'en 1912. Cependant, comme le contexte économique avait changé, la population en général était mieux disposée à lui prêter une oreille attentive et l'Etat moins indifférent aux pressions qui s'exerçaient sur lui à cette époque.

Pendant les dix années qui suivront l'éclatement de la crise de 1929, le court terme, c'est-à-dire la recherche de solutions rapides aux problèmes de l'heure, aura tendance à occuper toute la place au sein des préoccupations politiques de l'Etat québécois. La géostratégie sera alors moins apparente, dans la mesure où le choix de partir va cesser d'être individuel pour devenir collectif.

C'est une fois parvenue dans la colonie elle-même qu'elle reprendra toute sa signification pour les migrants. C'est le message d'espoir qu'elle a toujours véhiculé, autant de 1930 à 1950 que de 1912 à 1930, qui sera qu'en dépit d'une improvisation, que tous s'entendirent pour condamner, la transplantation n'aura pas été compromise.

¹ Gottmann, J., La Politique des Etats et leur géographie, op., cit., p. 190.

Elle aura permis une appropriation symbolique de l'espace abitibien mais n'aura pas conduit à la «décolonisation» du peuple canadien-français. Et à partir du deuxième quart du XX^e siècle l'immense domaine abitibien, que la propagande avait prétendu réserver au peuple canadien-français pour que «de longtemps encore aucun étranger vienne se mêler à eux»¹, allait devenir le théâtre d'une extraordinaire poussée industrielle portée jusque dans ses parages par le capital et le savoir-faire étrangers.

C'est en envisageant le mouvement de colonisation de l'Abitibi sous cet éclairage que nous avons pu parler de «décolonisation manquée»², dans un article que nous publions en avril 1980 dans Les Cahiers de Géographie de Québec.

Cette vision du phénomène est d'ailleurs bien conforme au modèle théorique que nous présentions à la page 29 de notre introduction à la présente recherche.

Notre tâche consistera donc à décrire chacune des deux grandes phases de la colonisation qui ont marqué l'histoire du peuplement de la région de manière à pouvoir mieux comprendre la réalité spatiale de l'Abitibi de 1950. Cette approche nous permettra de juger le fait à la lumière de l'idée qui lui a donné naissance. La démarche inverse, c'est-à-dire celle qui partirait du fait spatial pour remonter à l'idée originale, aurait la tâche très délicate d'échapper à la tentation d'expliquer la première phase (1912-1930) par la seconde (1930-1950), et alors de ne voir dans le choix politique de coloniser l'Abitibi que le désir de l'Etat de répondre aux exigences du capital, en créant de toute pièce un bassin de main-d'oeuvre mobile et prête à vendre sa force de travail le moment venu.

Ce pourrait être aussi dangereux de retomber dans les rengaines agriculturistes qui, comme nous l'avons déjà démontré, abâtardissent l'idée originale qui fut à l'aube de la marche vers l'Abitibi en la privant de la partie abstraite de l'une des trois dimensions de tout choix politique: sa dimension intermédiaire, telle que nous la définissions à la page 24 de notre introduction.

Le sentier que nous entendons suivre ici ne sera certes pas «tout de terre battue», mais c'est précisément pour cette raison que nous avons entrepris de faire cette recherche.

- a) A la recherche de la terre promise: la géopolitique colonisatrice de la décennie 1912-1922.

¹ Rameau De Saint-Père, E., La France aux Colonies, op., cit., p. 233.

² Morissonneau, C., Asselin, M., La colonisation au Québec: une décolonisation manquée, op., cit., p. 145.

Au lendemain du 25 mars 1910¹, alors que partout au Québec se répand l'incroyable nouvelle d'une reprise massive de l'exode des nôtres aux Etats-Unis, une voix se lève pour tenter de minimiser l'impact et assurer que le mouvement colonisateur au Québec est à toutes fins pratiques en voie de mettre fin à ce fléau national. Cette voix c'est nulle autre que celle du missionnaire-colonisateur Ivanhoe Caron, celui-là même qui recevra, quelque temps après, le mandat de conduire le mouvement colonisateur dans l'Abitibi.

C'est en effet, aux dires de Gilles Paquet, par le biais du journal «La Patrie» de l'époque que «l'Abbé Ivanhoe Caron donne une réplique bien peu convaincante au rapport».²

Cette réplique allait de soi, puisque les données de Dupont constituaient en quelque sorte une condamnation de la politique colonisatrice de l'époque par l'affirmation de son incapacité à solutionner ce problème devenu presque séculaire.

Une relance du mouvement colonisateur du Nord québécois s'imposait. Mais il était clair que le Nord de Labelle n'était déjà plus notre Nord et qu'il faudrait pousser beaucoup plus loin la percée colonisatrice, reprendre le travail sur les bases d'un nouveau programme, si l'on voulait que la colonisation devienne le remède à l'exode qu'on attendait d'elle:

«Un matin, forcée par les circonstances, l'opinion publique se réveille! Le Nord n'était plus le Nord! - Aussi ardente dans sa foi nouvelle qu'elle avait été froide dans son scepticisme, la population de la vieille province expédia à toute vapeur des contingents nombreux vers le septentrion».³

Dans son rapport au Ministre de la colonisation daté du 10 septembre 1908,

1

On se souviendra que René Dupont, agent de colonisation du gouvernement fédéral, déclarait après enquête sérieuse auprès des curés de paroisse du Québec, que sur «19,093 personnes ayant quitté leur paroisse en 1909, 10,051 sont allées aux Etats-Unis, 5,051 ont simplement changé de localité à l'intérieur de la province, 3,280 sont parties pour les autres provinces du Canada et 711 pour le Nord-Ouest». Ces renseignements sont tirés de: Paquet, Gilles, «L'émigration des canadiens-français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives», Recherches sociographiques, vol. 5, no. 3, 1964, pp. 317-370, p. 363. Ces données rejoignent aussi très fidèlement les schémas théoriques que nous élaborions à la page 70 de notre chapitre II.

2

Paquet, G., Ibid., 5e renvoi au bas de la page 363.

3

Chénier, A., Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie, 1937, 137 p., p. 82.

L'Agent de colonisation L.-E. Carufel avait déjà pressenti la reprise de l'émigration et attribuait la cause principale de son inquiétude à la pratique colonisatrice qui s'était instaurée et développée au Nord de Montréal, en particulier, vers la fin du XIX^e siècle:

«Le Témiscamingue est, je crois, la région de colonisation de la province où la situation économique du colon me semble se fixer sur les bases les plus solides d'avenir.

On ne saurait en dire autant du Nord de Montréal où le commerce de bois, auquel tout le monde veut un peu participer, a gâté la population; l'attention générale se porte vers ce point au détriment de l'agriculture. En effet, il y règne une prospérité qui ne fait de doute à personne; le commerce, l'industrie, la main-d'oeuvre, etc., tout fleurit, même l'agriculture, mais advienne une dépression notable dans l'industrie du bois, c'est la gêne et peut être la misère pour tous qui s'en suivent. Il n'y a que le sol exploité d'une façon intelligente qui puisse assurer la situation de cette belle contrée».¹

Le mal de la colonisation jusqu'à la veille de l'ouverture de l'Abitibi avait été sa trop grande improvisation, résultat de la spontanéité du mouvement. Si le Nord était devenu symbole culturel pour le peuple canadien-français, il n'avait pas engendré l'état de stabilisation spatiale de la main-d'oeuvre parce que l'agriculture avait été trop négligée faute d'encadrement adéquat des colons.

A l'avenir, on ne se contenterait plus d'inciter les colons à se diriger vers les nouveaux centres de colonisation, mais on verrait en plus à leur fournir l'encadrement nécessaire pour éviter la dispersion, le découragement pendant les moments difficiles et la toujours si inquiétante et possible reprise de l'exode. Dès lors, la colonisation s'appuiera sur la structure paroissiale, seule en mesure d'assurer le maintien d'une cohésion morale forte.

¹ Carufel, L.-E., «Rapport de l'Agence de Colonisation de Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1908», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec pour 1908, Documents de la Session, vol. 42, no. 2, 1909, pp. 122-124, p. 123.

«L'obstacle le plus sérieux au progrès de la colonisation a été jusqu'à ce jour, l'éparpillement de nos colons. Dispersés dans la forêt, nos défricheurs sont inévitablement privés durant des années des bienfaits du régime municipal et de tout système de voirie régulier. Chemins et écoles leur font défaut.

Pour faire disparaître ces obstacles, le département de la colonisation a pris l'initiative, il y a deux ans, de créer des réserves de colonisation, où il pourrait attirer et grouper les colons et exercer sur eux une protection plus efficace».¹

Maintenant qu'on avait réussi à s'entendre au niveau de l'Elite sur les fins sous-tendant le mouvement colonisateur, le travail allait pouvoir se concentrer davantage sur les moyens de réaliser l'objectif à long terme qu'on s'était fixé, soit contrôler la mouvance et, grâce à l'agriculture, stabiliser cette main-d'oeuvre dans un espace donné.

Ce sera à cette tâche de survalorisation de l'agriculture et du métier d'agriculteur que s'attaqueront les plus fervents apôtres de la colonisation au Québec et à un point tel qu'on aura l'impression, comme le souligne Minville, que coloniser au Québec cela signifiera: «vouer à l'agriculture une parcelle de terre jusque là inoccupée, inculte et d'une façon générale boisée».²

C'est aussi pourquoi, à partir du début du XX^e siècle plus précisément, la colonisation sera perçue, aux dires de Minville, «comme le début de l'agriculture».³

Il est donc bien important ici de saisir que ce n'est pas la notion elle-même

¹ Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 131.

² Minville, E., L'Agriculture, op., cit., p. 276.

³ Minville, E., L'Agriculture, op., cit., p. 276.

de colonisation qui avait été diminuée. L'appauvrissement dont elle a été victime et dont parle Minville serait plutôt, selon nous, le résultat d'une interprétation à rabais de la politique colonisatrice au Québec telle que véhiculée par la propagande officielle.

C'est précisément à partir de là que pour de nombreuses études la colonisation au Québec perd toute signification géopolitique et géostratégique pour être ramenée à un projet rétrograde d'attachement au passé et de refus du futur.

L'appauvrissement est donc né des premières tentatives d'explications du phénomène de la colonisation au Québec alors qu'on a cru rendre compte du «pourquoi» en décrivant le «comment».

Quant à nous, il ne saurait être question d'adhérer à cette interprétation et nous allons tenter, en analysant les modalités de l'inscription spatiale du choix politique de coloniser l'Abitibi, de mettre en lumière les raisons qui nous portent à penser autrement.

1. Les modalités de l'inscription spatiale du choix politique: naissance et transformation de l'Abitibi 1912-1922.

Voyant les résultats encourageants obtenus dans Témiscamingue par rapport à la réalité colonisatrice peu convaincante qui se vivait au nord de Montréal, il fût alors décidé de porter le plus au Nord possible l'entreprise d'expansion de la race canadienne-française en prenant soin de l'asseoir sur des bases nouvelles capables, cette fois-ci, d'enrayer la mouvance et de lui substituer la stabilisation.

On mettra donc beaucoup de soin à concevoir un plan d'action pouvant permettre l'atteinte de cet objectif. L'expérience passée sera une alliée précieuse en ce domaine car elle aura permis de mieux connaître les qualités du colon canadien-français, et d'édifier une nouvelle stratégie d'action rendant compte de cet acquis très important.

On avait compris que peu importait la foi en l'iconographie nationale, cette foi continuerait à conduire à un gaspillage social si, faute d'organisation, le colon ne trouvait pas rapidement l'encadrement permettant de ne pas perdre de vue l'objectif premier: la conquête mais aussi l'occupation permanente de ce vaste domaine à lui seul réservé:

«En adoptant le système paroissial pour coloniser, on se sert d'un grand levier qui est en harmonie avec les besoins, les désirs et les aspirations du canadien-français».

Le système paroissial, c'est-à-dire, le groupement des colons en paroisse, voilà la méthode à suivre, et c'est celle qui a été adoptée pour la colonisation du Témiscamingue». ¹

Ce sera aussi celle qu'on reprendra pour la colonisation de l'Abitibi:

«Il fut d'abord décidé de n'ouvrir au printemps que trois centres de colonisation le long de la voie du transcontinental, à savoir: le canton La Reine, le canton Privat, et le bassin de la rivière Harricana, canton Figuerly et canton Dalquier. En agissant ainsi il devenait facile de grouper nos colons, de leur procurer en peu de temps les bienfaits d'une organisation religieuse, municipale et scolaire, par suite, il serait beaucoup plus facile de leur venir en aide, de leur ouvrir des chemins». ²

Cette pratique colonisatrice mise de l'avant par le clergé et appuyée par le Gouvernement recevra les louanges du prestigieux journal le «Globe» de Toronto. Celui-ci, témoignant de l'efficacité de la stratégie, écrivait dans son édition du 22 juillet 1912: «Si active est la demande des lots qu'à n'en pas douter, ce mouvement de l'Est au Nord marquera un des faits les plus importants de l'histoire de la colonisation canadienne et provoquera l'établissement d'une population française et solidement catholique». ³

Le message d'espoir que véhiculait la propagande tant parlée qu'écrite suscitait beaucoup d'intérêt auprès des familles canadiennes-françaises des vieilles paroisses aux prises avec le problème pressant de l'établissement de leurs nombreux fils.

Toutefois, malgré l'enthousiasme de la population, les promoteurs du projet, craignant qu'une propagande incontrôlée ne vienne désamorcer ce qui s'annonçait comme la plus encourageante entreprise de peuplement de nos espaces nordiques, ne prendront aucun risque et verront à ne rien ménager pour que le départ ne soit pas raté:

¹ Caron, I., La colonisation du Témiscamingue, op., cit., p. 342.

² Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi, pour l'année finissant le 30 juin 1912». Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 46, no. 3, 1912, pp. 125-130, p. 125.

³ Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi du 1er juillet 1912 au 30 juin 1913», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 47, no. 4, 1913, pp. 127-136, p. 12.

«J'ai cru que pour le moment, déclare Caron, il valait mieux diriger ce mouvement que de l'encourager par une propagande inconsidérée. La difficulté des communications, les taux énormes que les entrepreneurs du Transcontinental chargent pour le transport des passagers et du fret, la cherté de la vie dans cette région, auraient pu (---) faire avorter une oeuvre qui vous est chère et qui restera dans l'histoire comme un des plus brillants faits de votre administration du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries».¹

Les débuts du mouvement vers l'Abitibi seront donc relativement lents malgré le climat favorable à une telle entreprise. Le véritable déblocage ne surviendra vraiment qu'à partir du printemps 1915, lorsqu'au mois de mai de la même année les journaux viendront annoncer la prise en charge de la circulation des trains entre Québec et Winnipeg par le ministère des Chemins de Fer de la Puissance. Maintenant, il n'y avait plus de raison de retenir encore plus longtemps ce courant naturel qu'on avait déjà pu constater des vieilles paroisses du Sud du Québec vers l'Abitibi:

«Avec l'ouverture du Transcontinental du côté de Québec, nous entrons dans une phase nouvelle de la colonisation de l'Abitibi. La facilité des communications amènera une augmentation considérable du nombre de colons, et cette région prendra en peu de temps un fort développement».²

Les données statistiques recueillies par Caron à chaque année font aussi foi de l'importante augmentation de la population à partir de là.

Tableau no 5

AUGMENTATION DE LA POPULATION DE L'ABITIBI ENTRE 1913 ET 1915

Population en 1913	Population en 1914	Augmentation	Population en 1914	Population en 1915	Augmentation
320 h.	451 h.	122 h. ou 37%	451 h.	1237 h.	786 h. ou 174%

¹ Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi du 1er juillet 1912 au 30 juin 1913», op., cit., p. 131.

² Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi et du Temiscaming, du 1er juillet 1914 au 30 juin 1915», Rapport général du Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la Session, vol. 49, no. 1, 1916, pp. 101-105, p. 104

En 1916, l'obtention de taux réduits sur le T.C.R., pour le transport des colons et l'instauration «d'un service rapide des trains entre Québec et Cochrane»¹ allaient définitivement sortir l'Abitibi de la famille des régions inaccessibles et mystérieuses. C'est en tout cas ce qu'on croyait.

Aussi à partir de 1917 la course vers l'Abitibi connaîtra-t-elle un progrès considérable sans qu'il ne soit nécessaire de la stimuler autrement que par une propagande tout entière destinée à faire entrer la Géographie dans l'iconographie nationale. Ces propos tenus en 1916 par le Ministre de la colonisation de l'époque, Honoré Mercier, à son retour d'un voyage qu'il avait fait en Abitibi au cours du mois d'août de la même année, s'inscrivent dans cette démarche:

«les fils de famille depuis longtemps établis dans la province de Québec, qui désirent fonder des foyers dans un pays nouveau, se rendent maintenant compte de la richesse des ressources naturelles que leur offre la province de Québec, et au lieu d'émigrer ils comprennent que le vaste champ offert à leur activité surpasse en richesses de toutes sortes les contrées où on veut les attirer par des promesses alléchantes».²

Et Caron enchaîne en disant:

«Ce vaste champ offert à l'activité de nos fils de famille, c'est l'Abitibi où l'on peut fonder une centaine de paroisses, installer des milliers de bons cultivateurs qui travailleront à l'agrandissement territorial de notre province, et contribueront à l'établir sur des bases solides».³

Si ces deux citations montrent bien l'attention qu'on portait à une revalorisation de nos espaces nordiques auprès des Canadiens français, elles mettent aussi en évidence l'ambiguïté du discours officiel quand il parle d'agriculture.

L'agriculture n'est pas la fin qu'on poursuit par la colonisation, c'est évident. On ne peut penser faire d'un territoire le «château-fort» de tout un peuple

¹ A partir de la mi-juin 1916, il ne fallait plus que 20 heures pour aller de Québec à Amos.

² Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi, pour la période allant du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 51, no. 1, 1918, pp. 136-141, p. 138.

³ Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi, pour la période allant du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917», op., cit., p. 138. (Les soulignés sont de nous).

en n'utilisant que les seules ressources de l'agriculture. Cependant, comme moyen d'assurer la permanence des établissements, même en temps de crise, ou, en d'autres termes, pour que la colonie soit établie «sur des bases solides» comme le propose Caron¹, l'agriculture demeurait la meilleure solution.

L'agriculture, c'était «l'activité-tampon» qu'on pouvait négliger pendant de nombreuses années et qui était toujours là quand, ailleurs, les choses semblaient se gâter. Encore fallait-il voir à l'organiser suffisamment pour qu'elle soit en mesure d'assurer cette fonction de «tampon» qu'on attendait d'elle. Le travail de base dans la colonie consistait donc, au départ, à placer l'agriculture en état de pouvoir remplir son rôle de stabilisation de la main-d'oeuvre. Mais comment convaincre des colons de l'importance de cultiver la terre quand l'économie se porte bien et que le défrichement permet d'aller chercher un revenu substantiel en pratiquant un métier qu'on connaît bien?

Voilà pourquoi il faudra survaloriser l'agriculture et le rôle d'agriculteur dans le discours officiel, non pas pour en faire la seule activité de la région, mais pour assurer qu'on la développe au moins assez pour pouvoir s'y rapporter en périodes difficiles.

Caron ne cessera pas d'insister sur cette dimension du mouvement car, jusque là, seule l'agriculture s'était montrée capable de survivre aux crises de l'économie capitaliste nord-américaine tout en retenant chez nous un grand nombre de Canadiens français.

Cependant, malgré la foi sans cesse réaffirmée dans tout le discours officiel en la vocation d'abord agricole de cette contrée, on est en mesure de relever, grâce à la phraséologie employée, l'existence d'un malaise qu'on tente d'étouffer, mais qui n'échappe pas à l'oeil averti de certains observateurs. Les trois phrases suivantes, tirées des rapports sur la colonisation de l'Abitibi pour les années 1916-17, 1919-20 et 1921-22 montrent bien l'évolution de ce malaise.

En 1916-17, Caron déclare avec l'assurance de celui qui veut convaincre: «L'Abitibi sera toujours et avant tout un pays agricole».²

¹ Caron, I., «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période du 1er juillet 1918, au 30 juin 1919», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 53, no. 2, 1919-1920, pp. 150-155, p. 152.

² Caron, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi, pour la période allant du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917», op., cit., p. 139.

Deux ans plus tard, soit en 1919-20, le ton qu'il emploie pour livrer le même message indique que ses paroles cherchent moins à convaincre les lecteurs qu'à se convaincre lui-même de la justesse de ses allégations: «Car quoi qu'on en dise, déclare-t-il, l'Abitibi sera avant tout un pays agricole; et c'est une erreur de croire que les colons de l'Abitibi négligent la culture pour s'occuper surtout du commerce du bois». ¹

Finalement, en 1921-22, il reprend à nouveau le même message tout en reconnaissant que s'il était vrai qu'on s'était quelque peu éloigné de l'agriculture on comprenait maintenant qu'il s'agissait là d'une fausse piste et que désormais personne ne pourrait mettre en doute la seule véritable vocation de l'Abitibi: l'agriculture: «c'est que l'on se rend compte plus que jamais dans la crise que l'on traverse dans le moment, de la nécessité de s'adonner à l'agriculture avant tout. Le commerce du bois, dans l'Abitibi surtout, ne peut produire qu'une aisance relative qui tombe à rien lorsque la vente de cet article est suspendue tout à coup, comme la chose vient d'arriver». ²

Mais au juste, que s'était-il donc passé entre 1916 et 1919?

2. L'après-guerre, une période d'essor économique.

La reprise économique qui accompagnait l'évolution du premier conflit mondial avait provoqué une demande accrue de bois de toutes sortes sur le marché et beaucoup de colons trouvaient beaucoup plus avantageux de s'adonner au métier de bûcheron qu'à celui d'agriculteur. Des statistiques fournies par le Service Forestier du Ministère des Terres et Forêts indiquent qu'en 1918-19 l'Abitibi a exporté: «2,910 wagons de bois de sciage; 1,540 wagons de traverses; 3,500 wagons de bois à papier; 120 wagons de pilotis ou poteaux».

Dans le même ordre d'idée, les statistiques indiquent que pour la même année il fut coupé 90,272,875 p.m.p. en Abitibi sur un total provincial de 1,922,797,285 p.m.p., soit près de 5% du total québécois, la plaçant au 7^{ème} rang parmi les ré-

¹ Caron, I., «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période du 1^{er} juillet 1919 au 30 juin 1920», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 54, no. 2, 1921, pp. 180-186, p. 181.

² Caron, I., «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période allant du 1^{er} juillet 1921 au 30 juin 1922», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 56, no. 2, 1922, pp. 280-290, p. 284.

gions les plus productives en ce domaine.¹

De plus la région comptait déjà en 1918-19, soit à peine 6 ans après le début de la colonisation, 40 propriétaires de scieries et 44 commerçants ou représentants s'occupant du commerce de bois.²

Si à côté de ces statistiques forestières on fait l'examen de la composition du cheptel des fermes de l'Abitibi on se surprend moins de constater qu'il y avait en 1918-19 autant de chevaux (1,537) que de têtes de bétail (1,582).

Cette période d'essor économique va aussi provoquer, à partir de 1919, un ralentissement appréciable dans le mouvement vers l'Abitibi. La population qui s'était multipliée par 20 entre 1914 et 1918 ne réussira pas à doubler le total de 1918 au cours des quatre années suivantes. (Figure no 4).

La guerre de 1914-18 avait réactivé l'exode rural et le gonflement artificiel des villes en plus de provoquer le désintéressement des travailleurs envers les régions lointaines de colonisation au Québec.

Malgré une visite rassurante en Abitibi qu'avait effectuée le Ministre J.-E. Perrault³ afin de se rendre compte par lui-même des progrès de la colonisation, l'inquiétude demeurait en hauts lieux quant à une possible reprise en masse de l'exode vers les villes et aux Etats-Unis.

Aussi, en introduction à son discours-programme prononcé à Québec lors de la campagne électorale de 1919, le Premier Ministre Gouin décrira-t-il la situation de la façon suivante:

«Aujourd'hui il y a déséquilibre entre la population rurale et la population urbaine. Et ce déséquilibre sera encore plus apparent qu'il ne l'est actuellement, le jour où tous nos braves soldats, abandonnant l'uniforme qu'ils ont si vaillamment porté sur les champs de bataille, reviendront à la vie civile.

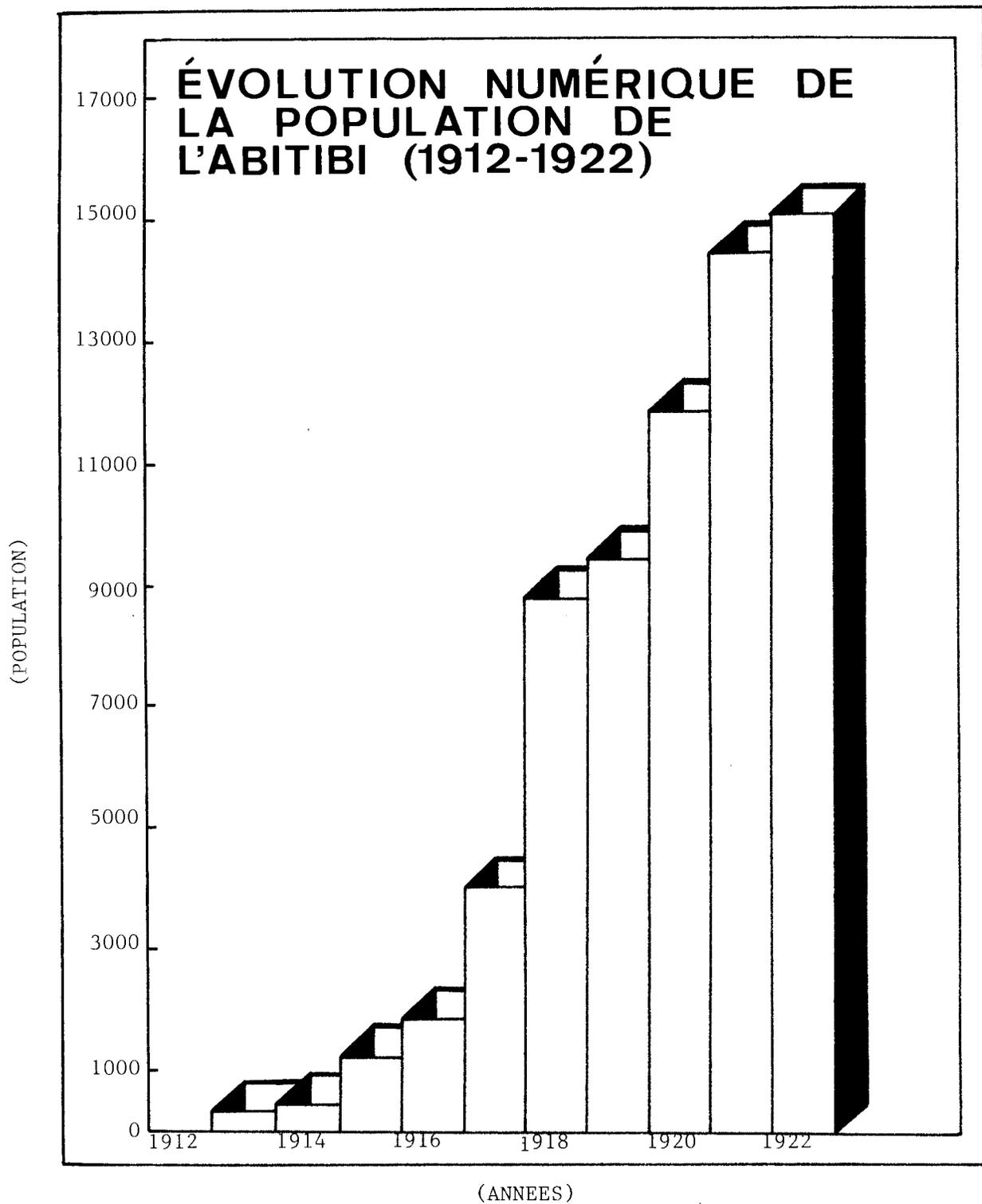
(---) Il importe donc d'agir avant qu'il ne soit trop tard. A tous les bras inoccupés, il faut trouver des terres fertiles et, aux terres inoccupées, il faut donner des bras vigoureux.

¹ Piché, G.C., «Rapport concernant le service forestier, pour l'année 1918-19», Rapport général du Ministre des Terres et Forêts de la province de Québec, Documents de la session, vol. 53, no. 2, 1920, app. no. 13, pp. 26-29, p. 27 et 28.

² Piché, G.C., Ibid., p. 26 et 27.

³ Caron relate cette visite du Ministre Perrault et souligne la satisfaction de ce dernier face au progrès de la colonisation en Abitibi dans son Rapport sur la colonisation dans la Province de Québec au 30/06/1920.

Figure no. 4



Source: Les rapports du missionnaire-colonisateur pour l'Abitibi, entre 1912 et 1922.

Bref, il faut rétablir l'équilibre. C'est une question d'intérêt national qui ne doit pas souffrir le moindre retard».1

Et il poursuit en disant:

«Il importe donc d'encourager tout spécialement la culture de nos terres défrichées et le défrichement de nos terres arables. Il faut créer sans retard un mouvement de retour vers la terre en aidant l'agriculture par de larges subventions et rendre la terre attrayante par tous les moyens à notre disposition».2

Le Gouvernement qui s'était, depuis la parution des données de Dupont sur l'émigration aux Etats-Unis, associé au clergé dans le but de trouver une solution à ce problème qui soit avantageuse pour le Québec, avait pris sur lui d'augmenter le pouvoir de rétention des régions de colonisation grâce à la création et à l'application d'un programme visant l'amélioration des communications à l'intérieur des colonies.

En Abitibi, depuis l'ouverture de ce territoire à l'oeuvre colonisatrice en 1912, et au cours de sept années suivantes, le Gouvernement avait dépensé plus d'un million de dollars pour la confection de routes.

On peut se demander quel était le but poursuivi par une telle politique, mais surtout pourquoi le Gouvernement avait-il choisi d'investir dans les réseaux régionaux de routes plutôt que de voir à l'organisation d'un réseau national plus efficace qui aurait pu garantir l'intégration de tous ces nouveaux centres à un avant-pays déjà assez bien desservi en ce domaine et beaucoup plus peuplé?

Dans la perspective d'un développement en complémentarité des ressources régionales et dans celle aussi du maintien d'une cohésion morale forte, il était difficile de trouver un investissement gouvernemental plus rentable à long terme:

«Le développement des voies de communication augmente les relations commerciales, facilite les relations sociales, attache le cultivateur à la terre et rapproche le colon de l'église, de l'école, du médecin, du marchand et, dans tous les cas, l'empêche de vivre dans un isolement qui n'offre que des inconvénients».3

La stratégie était bonne; du moins elle marquait des points sur les expérien-

1 Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 201.

2 Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 201.

3 Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 202.

ces passées. L'objectif visé d'augmenter la rétention des régions éloignées de colonisation semblait vouloir se réaliser:

«Malgré la crise, déclare Caron, très peu ont quitté la région, et j'ai pu constater après une enquête sérieuse que 70% des premiers colons sont maintenant solidement établis et en bonne voie de succès. C'est là un exemple sans précédent dans l'histoire de la colonisation du pays. Les statistiques, en effet, démontrent que dans les régions anciennes, très peu des premiers venus y sont restés définitivement. Dans l'Abitibi, au contraire, la population y a pris de suite un caractère de stabilité vraiment remarquable».¹

Si en Abitibi l'organisation qu'on s'est donnée permet d'affronter avec optimisme et sans trop de pertes les effets de la crise que vit l'Amérique du Nord, donc aussi le Québec, les rumeurs vont bon train que l'exode aux Etats-Unis semble sur le point de reprendre de plus belle.

Dès lors, le Gouvernement appuyé par le clergé va entreprendre une vaste campagne de propagande et d'information afin de stimuler la marche vers les régions de colonisation. Les buts visés par cette campagne sans précédent demeurent tout à fait dans la ligne de la stratégie: développer davantage la cohésion morale du peuple canadien-français par le recours à l'iconographie et ensuite, par le biais d'une propagande bien conçue, faire en sorte que le Nord lui-même devienne facteur iconique.

Voici d'ailleurs comment l'Abbé Caron décrit cette nouvelle tentative de l'Elite pour contrôler la mouvance au Québec:

On fait entrer le Nord dans l'iconographie nationale.

«Votre ambition est de faire connaître ces endroits et d'en rendre l'accès facile. C'est dans ce but que vous avez inauguré, durant la présente année les excursions de colons, auxquelles vous avez invité à prendre part, les curés des vieilles paroisses. Cette année nous avons visité l'Abitibi. (---) C'est dans ce but encore que vous avez fait faire une campagne de publicité (ou) faveur des régions de colonisation, et que vous faites distribuer des milliers de brochures aux différentes expositions agricoles, tenues dans la province.

¹ Caron, I., «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période allant du 1er juillet 1921 au 30 juin 1922», op., cit., p. 282. (Les soulignés sont de nous).

Développement de la
cohésion morale par
le recours à l'icono-
graphie.

Objectif poursuivi par
le mouvement de colo-
nisation.

Vous avez voulu, de plus, qu'un missionnaire colonisateur, le révérend Père Marion, fût chargé tout spécialement de prêcher à nos gens de la campagne, l'attachement à la terre paternelle, l'amour du foyer natal. La prédiction du Père Marion est efficace. Dans un langage clair et simple, il montre au cultivateur la noblesse de sa profession, la nécessité de garder ses enfants auprès de lui, ou de les aider à s'établir dans les espaces encore inoccupés de la province.

(---) Certes, le grand mal de la désertion des campagnes et de l'émigration des nôtres à l'étranger n'est pas encore parfaitement guéri, mais personne ne niera que vous travaillez à lui appliquer les véritables remèdes qui devront dans un avenir prochain produire leur effet». ¹

(Les soulignés sont de nous).

Cette citation, bien qu'un peu longue, rend cependant compte à la fois de l'objectif poursuivi par le mouvement de colonisation au Québec et de la stratégie employée à cette fin. De plus elle met en lumière le type de collaboration qui existait alors entre l'Appareil d'Etat et le clergé, ce que plus tard Hamel décrira en ces termes: «Les prêtres en avant, l'administration derrière, entre les deux, la masse sans histoire de pionniers». ²

Malgré l'importance des mesures prises et toute l'ardeur qu'on avait mise à les appliquer, la première décennie de colonisation de l'Abitibi se terminait sur un demi échec. Bien sur, le peuplement de l'Abitibi avait connu un développement remarquable (figure no 4) et la région continuait de susciter beaucoup d'intérêt, mais les rumeurs voulant qu'une reprise de l'exode aux Etats-Unis s'amorçait au Québec étaient malheureusement confirmées par l'Agent d'immigration et de colonisation de Montréal dans son rapport daté du 15 septembre 1923: «au cours de l'année, déclare-t-il, nous avons eu à faire face à un mouvement sérieux des nôtres vers la république voisine, (---). ³

¹ Caron, I., «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période allant du 1er juillet 1921 au 1er septembre 1922», Rapport général du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la Session, vol. 57, no. 2, 1923-24, pp. 343-356, p. 355-356.

² Hamel, M., «Regards sur notre empire abitibien», Regards, mars 1941, pp. 18-24, p. 23.

³ Robert, J.-Ed., «Rapport de l'Agence d'immigration et de colonisation de Mon-

culture de leurs lots au lendemain de la crise de 1921, résistaient mal à l'appel lancé par l'industrie minière naissante, mais pleine de promesse. Et malgré la réaffirmation du caractère avant tout agricole de l'Abitibi par l'Abbé Caron¹, des trouées se faisaient nombreuses au sein des premières paroisses et missions de la région. De plus, parmi ceux qui persistaient, l'industrie des pâtes et papiers s'apprêtait déjà à les rappeler en forêt continuant ainsi à faire d'eux davantage des forestiers que des agriculteurs.

Quelles allaient donc être les réactions des principaux promoteurs du mouvement vers l'Abitibi, et quelles en seraient les conséquences sur la colonisation de cette terre promise?

Pour le Gouvernement, la façon de percevoir le développement de l'Abitibi allait considérablement changer à partir de 1922-23.

Au cours de cette année-là, en effet, un événement très important s'était produit en Abitibi et avait suscité chez les représentants de l'Etat un intérêt et une nouvelle foi en l'avenir de la région jusque là inégalés.

Dans son rapport au Sous-Ministre de la colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec pour l'exercice de 1922-23, le Surintendant des Mines, M. Théo.-C. Denis, écrivait:

«L'événement le plus marquant de l'industrie minérale québécoise durant l'année 1922-23, est sans contredit l'intérêt que les prospecteurs et le public minier ont porté aux régions limitrophes du Témiscamingue-nord et de l'Abitibi-sud, et qui a provoqué une activité fiévreuse de recherches de gisements aurifères et de jalonnages de claims miniers. Ces recherches ont résulté jusqu'à présent en plusieurs découvertes de gîtes d'or, qui semblent promettre pour l'avenir de la région. (---) durant les douze mois de l'exercice 1922-23, au premier juillet dernier, on avait piqueté 875 claims, couvrant une superficie totale de 175,000 acres. (---) L'intérêt que le public minier porte à cette région est bien manifeste du fait que quinze syndicats puissants y ont acquis des claims miniers et pous-

1

L'Abbé Caron après avoir critiqué le comportement de certains colons qui, pour avoir négligé trop longtemps la culture de leurs lots, abandonnent par suite de découragement, réaffirme à nouveau: «L'Abitibi est devenue une région purement agricole, et il faut y aller aujourd'hui, avec l'idée bien arrêtée de se livrer à la culture, sans quoi on fera fausse route». Dans «Rapport sur la colonisation dans la province de Québec, pour la période allant du 1er juillet 1923 au 30 juin 1924», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 58, no. 2, 1925, pp. 328-346, p. 332.

sent activement les travaux de développement». ¹

Cette hyper-activité minière dont l'Abitibi du Sud était devenue le théâtre avait quelque peu refroidi l'ardeur du Gouvernement à promouvoir le type de colonisation que, conjointement avec le clergé, il avait favorisé jusque là.

Si la crise de 1907, la guerre de 1914-18 et la dépression économique de 1921 avaient favorisé une étroite collaboration Etat-Clergé en mettant en relief l'importance, en de telles circonstances, de recourir à une politique visant une maîtrise accrue sur le temps, la période 1923-1929 n'allait plus connaître cette unité dans la pensée et le geste, en ce qui concerne l'occupation du territoire de l'Abitibi, et qui avait si bien caractérisé la première décennie 1912-22.

Bien sûr, le Gouvernement continuera à investir dans le mouvement de retour à la terre; bien sûr aussi, il continuera à en faire un cheval de bataille au moment des élections de 1923 et de 1927; mais dans l'intervalle séparant chacun des appels au peuple, son esprit et son cœur ne seront pas à la colonisation, mais au développement de la grande industrie. Sa foi, autrefois vouée à l'agriculture pour assurer la survie du peuple canadien-français, allait maintenant reposer sur les perspectives encourageantes que faisait miroiter le monde industriel. Les mines et les pâtes et papiers connaîtraient donc, à l'instar de l'agriculture pendant la première décennie, les faveurs de l'Appareil d'Etat:

«Par la création de ces centres industriels, nous garderons ceux des nôtres qui, faute d'avoir réussi dans la culture de la terre, sont disposés à prendre la direction des Etats-Unis». ²

Le Gouvernement investira des sommes considérables pour munir, dès 1924, la nouvelle région minière du meilleur réseau de communications possible. A cette époque, on atteignait Rouyn depuis Angliers, où se trouvait le terminus ferroviaire du Canadien Pacifique sur le tronçon Mattawa-Kipawa. Cela représentait 40 milles à parcourir en ligne droite et aurait impliqué, pour établir un lien continu par voie de terre, des investissements considérables et beaucoup de temps.

¹ Denis, Théo.-C., «Rapport du Surintendant du Service des Mines pour l'exercice financier de 1922-23», Rapport général du Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 57, no. 2, 1923-24, pp. 384-390, p. 386-387.

² Roy, J.-L., Les programmes électoraux du Québec, op., cit., discours de l'Honorable M. Taschereau prononcé à St-Roch de Québec le 5 février 1923, p. 212.

De plus, dix ans de propagande intensive n'avaient pas réussi à faire de l'Abitibi cette région «avant tout agricole» comme le souhaitait Caron pour des fins stratégiques. Si ce dernier s'était réjoui de voir la crise dans l'industrie du bois de sciage ramener un grand nombre de colons à une pratique agricole plus sérieuse et plus suivie, la partie, à ce niveau, n'était pourtant pas gagnée.

La guerre avait entraîné une sérieuse transformation de l'économie québécoise et une non moins importante transformation des habitudes d'un grand nombre de Canadiens français.

Le discours colonisateur n'allait plus s'adresser au même genre d'individus qu'au cours des années dix et les arguments allaient devoir être d'une autre nature. S'il suffisait, au cours de la première décennie, d'encourager, par un discours rempli d'espérance, le travail de défrichement et de labourage des terres neuves pour qu'il se fit, le colon de la seconde décennie ne s'y adonnera pas avec le même empressement et la même gratuité.

De son côté, l'Etat, au prise avec l'éternel problème de l'émigration canadienne-française à l'étranger et de ses conséquences fâcheuses sur le maintien de sa stabilité politique, sera donc forcé de délier les cordons de la bourse et de substituer une politique «d'assistance à la colonisation» à son ancienne politique «d'encouragement à la colonisation».

b) De la colonisation encouragée à la colonisation assistée: une période de transition, 1922-1930.

C'est sous le signe de la prospérité économique que s'amorce la deuxième décennie de colonisation en Abitibi. La crise qui faisait stagner l'économie depuis 1921 s'était à toutes fins pratiques résorbée à la fin de 1922. En région, elle avait pourtant laissé des traces. L'industrie du bois de sciage qui avait été si lucrative pour les colons jusqu'en 1920 demeurait paralysée suite à un affaiblissement de la demande locale et à la compétition insoutenable sur le marché américain.

Un bon nombre de colons qui, par la force des choses, s'étaient remis à la

tréal, pour les douze mois finissant le 30 juin 1923», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, pour 1923, Documents de la Session, vol. 57, no. 2, 1923-24, pp. 374-376, p. 374. Gilles Paquet, auteur de l'étude sur l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre entre 1870 et 1910, indique que selon une étude faite en 1924 par Louis-D. Durant, 45,000 ruraux seraient partis en 1923, dont au moins 30,000 en direction de la Nouvelle-Angleterre.

Or le travail de préparation à l'exploitation dans la région minière ne pouvait souffrir de retards qui auraient représenté des pertes importantes pour les compagnies minières.

Aussi, aux grands maux on applique les grands remèdes et pour la première fois dans l'histoire canadienne l'avion servit au transport de voyageurs et de marchandises:

«Il est intéressant de noter que le premier service d'aviation commerciale au Canada pour le transport de voyageurs et de marchandises fut organisé dans la province de Québec, entre Angliers et le lac Tremoy en 1924 pour desservir la région minière de Rouyn. La première envolée eut lieu le 23 mai. Cette inauguration ouvrit une nouvelle ère pour la prospection et le développement de nos richesses minérales inexploitées. Antérieurement, l'aviation civile n'avait été employée qu'à la protection des forêts contre l'incendie».¹

A nouveau, le Nord s'appêtait à échapper aux Canadiens français. Et si le Gouvernement s'en enorgueillissait, y voyant un signe de l'arrivée de jours meilleurs pour le Québec, le clergé et derrière lui un grand nombre de Canadiens français qui lui vouaient encore le plus grand respect et une indéfectible confiance accusaient le Gouvernement de trahison à leur égard et envers la mission du peuple canadien-français au Nord du Québec:

«Les cercles mis sur pied par l'U.C.C.² entretenaient une hostilité latente vis-à-vis de l'action gouvernementale, inefficace à leurs avis. Au lieu d'encourager le développement industriel qui ne profite qu'à de gros intérêts, les milieux traditionalistes voudraient que le gouvernement pro-

1

Dufresne, A.-O., «Rapport du Directeur du Service des Mines pour 1927», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec pour 1927, Documents de la Session, vol. 62, no. 1, 1929, pp. 358-374, p. 366.

2

C'est en 1924 que l'U.C.C. est fondée. Antonin Dupont indique au sujet de cette initiative: «En fondant ce nouveau mouvement, l'Eglise veut faire autant d'action nationale et religieuse que d'action professionnelle et sociale. Grouper les cultivateurs est peut-être la meilleure façon de lutter contre la désertion des campagnes et de détruire l'attrait que les villes exercent sur les ruraux. Il faut souligner que le gouvernement est hostile à la nouvelle association. (---) Ils voient dans ce projet la formation d'un parti agraire beaucoup plus que la fondation d'une grande association agricole». Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, Guérin, Collection Etudes et Documents, Montréal, Beauchemin, 1972, 366 p., p. 280. Ce froid entre le Clergé et l'Etat va durer jusqu'en 1928 et ne manquera pas d'influencer l'allure du mouvement de colonisation au Québec pendant la troisième décennie du XX^e siècle.

pose des mesures destinées à encourager davantage la colonisation. (---) On vend les forêts aux Américains et on livre en même temps aux Etats-Unis les Canadiens français qui seraient prêts à produire». ¹

Ce manque d'unité dans la façon de concevoir ce qui était de l'intérêt des Canadiens français avait entraîné un affaiblissement de la cohésion morale.

La brèche ainsi créée dans les rangs de ceux qui, jusque là, s'étaient entendus pour promouvoir une politique de contrôle du temps allait fournir l'occasion à l'industrie et au capital étranger de faire son apparition au coeur même de la terre promise.

Pendant qu'en hauts lieux la méfiance était de rigueur, la colonisation de l'Abitibi, elle, progressait maintenant à pas de tortue en comparaison de l'évolution connue au cours de la première décade.

Un recensement de la population des 25 paroisses et missions de l'Abitibi réalisé en 1928 par le Missionnaire-Colonisateur Charles Minette ² rapportait une population stable de 20,306 âmes, soit à peine 5,000 de plus que lors du recensement de 1922 qu'avait fait l'Abbé Caron et qui indiquait alors un total de 15,085 habitants.

Si l'on tient compte du fort taux de natalité qu'a connu la région au cours de la décennie de 1921-31, c'est presque dire que la population a progressé uniquement grâce à l'accroissement naturel. Boileau et Dumont indiquent, en effet, qu'en Abitibi, le taux de natalité va grimper jusqu'à 52,7 pour 1000 en 1928. «En Abitibi, affirment encore Boileau et Dumont, durant ces dix années, l'accroissement naturel a fourni près des trois quarts de cette nouvelle population (---)». ³

Les vides laissés par le départ de plusieurs colons de la première vague de peuplement tardaient à se remplir, malgré l'inauguration en 1923 par le Gouvernement d'une politique destinée à favoriser la consolidation des premiers établissements. En effet, dans son programme électoral de 1923, le Gouvernement Taschereau

¹ Dupont, A., Ibid., p. 280.

² Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, pour l'année 1928», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec pour 1928, Documents de la Session, vol. 62, no. 1, 1929, pp. 328-333.

³ Boileau, G., et Dumont, M., L'Abitibi-Témiscamingue, La Documentation Québécoise, Editeur officiel du Québec, Collection Etudes et dossiers, Série Etudes régionales, Ministère des Communications, Québec 1979, 237 p., p. 49.

indiquait: «A l'avenir nous pourrons offrir aux colons des lots partiellement défrichés, sur lesquels le Gouvernement aura construit à l'avance une maison et des bâtiments».1

Cette année-là aussi, pour la première fois, et dans le but de trouver une solution aux méfaits de la crise qui en région bloquait l'industrie du bois et privait les colons d'un revenu substantiel, le Gouvernement avait inauguré l'octroi d'une Prime de défrichement. Il maintiendra cette politique au cours des années suivantes, en augmentant d'année en année la valeur de la prime. De 4,00\$ l'acre en 1923, elle sera portée à 6,00\$ en 1924, puis à 8,00\$ en 1925. (Voir en annexe le tableau synoptique des règlements régissant l'octroi des primes statutaires de défrichement, de labour et de résidence, entre 1923 et 1945).

Malgré tous ces encouragements monétaires et malgré le travail incessant de propagande abattu par le clergé, l'Abitibi n'arrivait pas à présenter ce visage entièrement agricole qu'on cherchait à lui imprimer.

Devant l'impasse où se trouvait l'oeuvre de la colonisation en Abitibi, le Missionnaire-Colonisateur Charles Minette, en poste depuis le mois d'octobre 1927, résolut d'organiser dans la région même un Congrès de colonisation:

«Le missionnaire a ensuite pensé qu'un Congrès de colonisation aurait pour résultat de diagnostiquer certains malaises et de suggérer les remèdes appropriés. Ce Congrès eut lieu à Amos les 20, 21, 22 décembre dernier; (1927) il eut un franc succès au témoignage de tout le monde».2

Dès lors, un rapprochement entre le Gouvernement et les associations vouées à l'agriculture et à la colonisation commencera à se faire sentir et à produire des résultats encourageants:

«A la session de 1928, les premiers effets heureux se font sentir. Le gouvernement, après avoir annoncé qu'il entend concentrer ses efforts, au point de vue de la colonisation, sur les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, fait voter la loi du crédit agricole³ qui est, en somme,

1 Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, pour l'année 1928», Documents de la Session, op., cit., p. 328.

2 Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, pour l'année 1928», Documents de la Session, op., cit., p. 328.

3 Il est important de souligner que si la loi du crédit agricole a été votée en 1928, ses effets ne s'étaient pas encore fait sentir en Abitibi en 1930. Voici d'ailleurs comment l'Abbé Charles Minette fait part au gouvernement de son désappointement à ce sujet: «Les détenteurs de lots patentés comptaient beaucoup sur

PHOTO 5



Un autre promoteur de la stratégie de survie collective des Canadiens français: l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur en Abitibi. Il a succédé à Ivanhoe Caron.

une participation à la loi fédérale de 1927. Dans le but d'enrayer la fuite des citoyens québécois vers les Etats-Unis, fuite que dénoncent le clergé et les sociétés nationales, le gouvernement fait sanctionner, le 22 mars, une loi intitulée: «Loi concernant le rapatriement des Canadiens dans la province de Québec». Une somme de 50 000,00\$ est consacrée à cette fin, au jugement du Conseil des ministres».1

Parallèlement à cela, le gouvernement poursuit son travail d'encouragement à l'industrialisation du Québec. Pour attirer chez nous le capital étranger, il a prohibé l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis, ce qui a provoqué le développement au Québec de l'industrie des pâtes et papiers. Il répondait ainsi à sa façon à ceux qui l'accusaient d'appauvrir notre patrimoine forestier et d'encourager l'exode vers nos voisins du sud:

«Nous voulons donner toute l'ampleur possible à ce développement industriel, déclare le Premier ministre Taschereau en 1927, parce qu'il crée des marchés pour nos cultivateurs et nos colons et qu'il garde chez nous nos ouvriers et nos jeunes gens».2

Le travail du gouvernement portait fruit. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à consulter le Rapport du Chef du Service forestier du Ministère des Terres et Forêts pour l'exercice de 1928-29³ qui rapporte que cette année-là au Québec 91% de la superficie totale des forêts sous permis de coupe étaient sous contrôle des compagnies manufacturières de papier. Ailleurs, d'autres statistiques du même rapport montrent que sur une production de 1,330,670 cordes de bois produites au Québec en 1912 56.5% étaient exportées, alors qu'en 1928, sur un total de 3,153,237 cordes de bois coupées au Québec, seulement 16.8% quittaient la province.4 (Figure no 5).

Le Crédit Agricole, ils se faisaient illusion: Le Crédit-Agricole semble avoir peur de nous pour le moment». Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, 1930». Rapport général du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries pour 1930, Documents de la session, vol. 64, no. 1, pp. 430-449, p. 436.

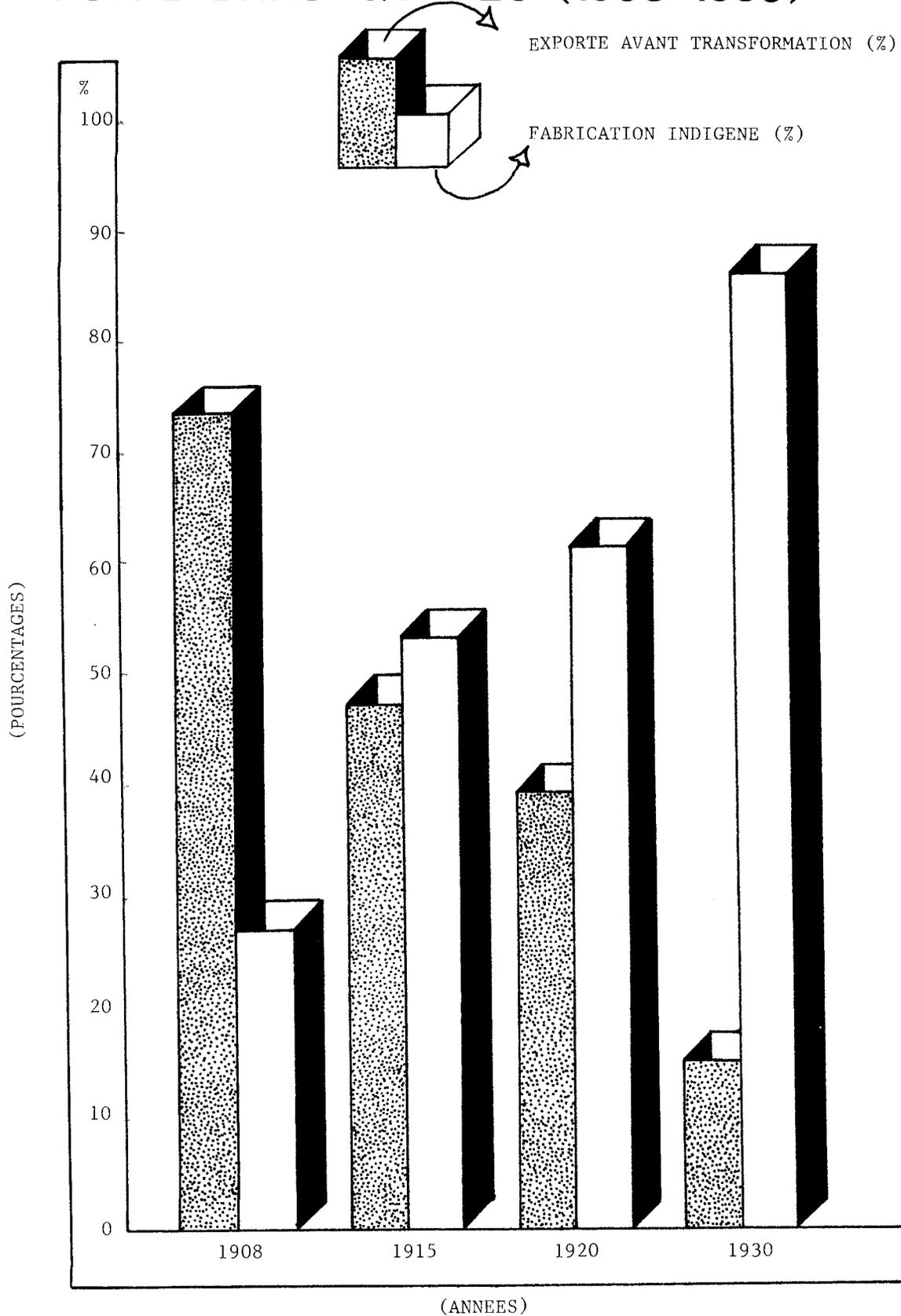
1 Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, op., cit., p. 282.

2 Roy, J.-L., Les Programmes électoraux du Québec, op., cit., p. 228. Discours-programme du Parti Libéral du Québec lors de l'élection de 1927.

3 Piché, G., C., «Rapport du Chef du Service forestier pour l'année se terminant au 30 juin 1929», Rapport général du Ministre des Terres et Forêts de la province de Québec pour 1928-29, Documents de la session, vol. 63, no. 1, 1930, app. 8, p. 34, et app. 15, p. 76.

4 Ibid.

ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE DANS QUÉBEC (1908-1930) Figure no. 5



Source: «Rapport du Ministre des Terres et Forêts», Documents de la Session, vol. 63, no. 1, 1930, p. 76.

L'industrie du bois de sciage n'était déjà plus qu'un souvenir au Québec, mais plus que jamais la forêt fournissait du travail et attirait la main-d'oeuvre. Dans les régions de colonisation comme l'Abitibi, les colons continuaient de tirer leur subsistance du travail en forêt. Selon G.C. Piché, Chef du service forestier pour 1929-30, il ne fait aucun doute que s'il s'est fait un peu d'agriculture sur les lots de colonisation, entre 1922 et 1930, chose certaine c'est qu'il s'y est coupé un extraordinaire volume de bois:

«Si nous examinons la période 1924-1929, nous trouvons que le volume total des exploitations faites est le suivant:

- 1° - 16,248 millions de p.m.p. pour les terrains privés (y compris les lots de colons), et
- 2° - 19,371 millions de p.m.p. pour les concessions forestières.

Ainsi se trouve confirmée notre assertion que l'ensemble des exploitations exécutées sur les terrains particuliers égale à peu près l'ensemble des coupes effectuées sur les terrains du gouvernement». ¹

En rapportant ces données sur l'aire totale respective de chacun de ces deux groupes d'exploitation, soit 12,000 milles carrés pour les terrains particuliers et 81,000 milles carrés pour les concessions affermées, on se rend compte que toutes proportions gardées il s'est coupé sept fois plus de bois sur les terrains privés et lots de colons que dans les concessions en 1929.

Cet emballement de l'industrialisation allait déboucher, au terme de la décennie, sur la pire crise qu'ait connue le monde occidental:

«En 1929, un immense séisme économique ébranle tout le monde occidental. Le krash de la bourse de New York en est l'épicentre. Le choc est si terrible que les valeurs de toutes les autres bourses américaines et européennes s'effondrent. Au début, phénomène uniquement boursier, la dépression atteint rapidement tous les secteurs du système économique (---) En conséquence, le taux de chômage monte en flèche; toutes les classes de la société ou presque sont atteintes». ²

¹ Piché, G., C., «Rapport du Chef du Service forestier pour 1929-30», Rapport général du Ministre des Terres et Forêts du Québec, Documents de la session, vol. 64, no. 4, 1931, app. 8, p. 52.

² Barrette, R., «Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue 1934-1936», dans l'Abbitibbi et le Temiskaming hier et aujourd'hui, Cahiers du Département d'histoire et de Géographie, no. 2, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975, 352 p., p. 102.

En Abitibi la crise ne frappe pas moins violemment qu'ailleurs. Dans l'accalmie qui succède à la secousse, la terre seule semble demeurer fidèle à ses engagements et pouvoir offrir une certaine solution: «Avec courage on s'est tourné vers la terre, on l'a mieux travaillé, on l'a mieux égouttée et la bonne terre de l'Abitibi, peu accoutumée à de telles attentions, à de telles caresses, s'est laissée gagner et a mieux poussé».1

Hors les fermes, c'est la désolation:

«Rien d'étonnant donc que plusieurs scieries aient fermé leurs portes, que nombre d'écorceurs se rouillent, que quantité d'opérations minières soient suspendues et qu'en conséquence, un millier de colons-villageois nous aient quittés: les uns cherchant d'autres lieux plus favorables même en Canada, les autres s'essayant à la culture sur nos lots».2

La pratique colonisatrice qui s'était lentement développée en Abitibi au cours des années vingt ressemblait comme une soeur jumelle à celle qui se pratiquait au Nord de Montréal vers 1905 et que décrivait l'Agent de colonisation L.-E. Carufel dans son rapport de 1908.3

Dans les deux cas, une période d'essor économique, à laquelle tout le monde voulait un peu participer avait entraîné un désintéressement plus ou moins marqué envers l'agriculture et placé en position de faiblesse une large partie de la population des colonies dans l'éventualité du déclenchement d'une crise notablement sérieuse. C'était pourtant à la lumière des leçons qu'avait fournies l'échec de la première vague de colonisation dans sa tentative de résorber l'exode des nôtres aux Etats-Unis qu'avait été conçu le plan visant à coloniser l'Abitibi.

L'erreur de la colonisation au Nord de Montréal c'était d'avoir trop négligé l'agriculture et ainsi de n'avoir pas su stabiliser la main-d'oeuvre dans l'espace. En Abitibi, l'éclatement de la crise de 1929 et la panique qu'elle a engendrée dans la population montrent bien que les leçons de 1907 avaient vite été oubliées. Les paroles de Caron, clamant la vocation avant tout agricole de la région n'avaient pas été entendues: «L'Abitibi agricole est en plein progrès; et

1 Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, 1930», Rapport général du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries du Québec pour 1930, Documents de la session, vol. 64, no. 1, 1931, pp. 430-449, p. 430.

2 Minette, C., Ibid., p. 430.

3 Nous avons rapporté ces propos de Carufel au début de ce chapitre.

pourtant tout n'y est pas rose, loin de là. La terre ne suffit pas à nourrir son maître et les siens, dans la plupart des cas». ¹

Ainsi, au terme de la seconde décennie, il paraît évident que le projet d'expansion du peuple canadien-français vers le Nord tel que l'imaginait Rameau puis, après lui, Labelle et Caron, avait en grande partie échoué.

L'étranger était déjà là, il était maintenant partout. L'isolant culturel que représentait le Nord et sa Géographie repoussante mais, disait-on, adaptée au peuple canadien-français, n'avait pas réussi à retenir les odeurs de profits qui jaillissaient de notre géologie et de nos forêts.

Un peu de discorde, un peu moins de vigilance et voilà la terre promise nous glissant entre les doigts. Il nous faudrait maintenant apprendre à vivre ensemble et espérer qu'un jour peut-être un autre Nord allait pouvoir remplacer celui-là.

Entre-temps, la crise sévissait et annonçait de sombres perspectives: la misère régnait partout, la mobilité avait repris de plus belle et le secours direct ne suffisait plus à la demande. Partout on réclamait le retour à la terre comme solution à la terrible crise et à la misère qu'elle provoquait. La mobilité d'appel n'existait plus nulle part; seule une mobilité de refoulement généralisée en Amérique présentait l'avenir en forme de cul-de-sac:

«Au cours de l'année, une centaine de familles sont arrivées parmi nous. Il eût été facile de tripler ces chiffres; nous n'avions qu'à encourager à venir celles qui n'ont que leur courage et --- leur hache. Cela n'est plus suffisant aujourd'hui: le peu de bois et le peu de gagne à notre disposition doivent semble-t-il rester de préférence à nos colons déjà établis». ²

Cette phrase de C. Minette montre à elle seule toute l'étendue du drame que vivait alors le Québec.

Le courage et la bonne volonté y étaient comme jamais, mais cela ne suffisait plus. L'heure du dirigisme avait sonné.

¹ Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, 1930», op., cit., p. 436.

² Minette, C., «Rapport du Missionnaire-Colonisateur pour l'Abitibi, 1930», op., cit., p. 436.

«La coopération a fait de la terre neuve! --- elle a aussi travaillé sur les colons et en a fait des «hommes nouveaux»».

Marcotte, L.-J., «La coopération à Sainte-Anne de Roquemaure», Ensemble, vol. 7, no. 4, avril 1946, p. 36.

CHAPITRE -IV-

DE LA COLONISATION ASSISTEE A LA COLONISATION DIRIGEE:

LA FIN D'UN RÊVE? 1930-1950

Le nouveau contexte créé par la crise économique mondiale modifiait substantiellement la perspective à partir de laquelle les représentants du gouvernement du Québec allaient être forcés de concevoir la colonisation au cours des années 30.

La misère obligeant, toute l'action colonisatrice du gouvernement se trouvait tout à coup absorbée par le court terme. Devant l'urgence de la situation, c'est l'Etat qui prenait maintenant les commandes du mouvement. Et même si la colonisation continuait à être alimentée par le même discours d'espérance, la géostratégie dont il émergeait, faisant place au dirigisme étatique, se fera beaucoup plus discrète au cours de la décennie. Ses effets seront cependant très perceptibles en colonie lorsqu'arrivés là brutalement, sans préparation, les colons empreints de découragement voudront malgré tout donner un sens à tout cela et rendre cette «misère noire» plus acceptable. C'est ainsi que la parole mythique, transcendant tout ce cortège de privations, finissait par faire de cette galère non pas un bateau de plaisance, mais au moins mieux que l'affreux rafirot que représentait l'insuffisant secours direct.

Ce n'est toutefois pas de gaieté de coeur et sans hésitation que le gouvernement se décida à agir. Il fallut bien des représentations de la part des fervents du «retour à la terre» pour prouver au gouvernement qu'à long terme la co-

l'colonisation des terres neuves constituait une solution économique pour l'Etat et avantageuse pour des dizaines de milliers de chômeurs. Vox populi, Vox Dei, disait le vieil adage, et le gouvernement voyant l'unanimité populaire se faire autour du choix du retour à la terre comme voie de sortie à la crise sentit bientôt qu'il ne pourrait en être autrement.

L'hésitation de la part du gouvernement à diriger vers la terre de forts contingents de «pseudo-colons» pouvait s'expliquer assez facilement. D'abord il faut souligner le fait que les terres libres pouvant recevoir des colons et leur assurer une subsistance étaient une denrée rare au Québec, si l'on excepte les régions éloignées de colonisation et l'immensité des domaines concédés à l'industrie forestière. Ensuite, quinze années de colonisation encouragée et assistée n'avaient pas suffi, dans les régions nouvelles, à développer une agriculture capable de faire vivre son homme et les siens. On se souviendra, en effet, qu'au lendemain de la crise, très peu de colons pouvaient se tirer d'affaire uniquement grâce à l'agriculture. L'existence des colons, pendant tout ce temps, avait été largement tributaire du travail en forêt et de l'évolution de l'industrie forestière.

Or, depuis l'éclatement de la crise, l'industrie du bois était complètement paralysée. Cela signifiait donc que, dans l'immédiat, les colons ne pourraient pas compter sur les revenus de leur travail en forêt; qui plus est, l'indispensable travail de défrichement allait aggraver la situation en venant augmenter les stocks de bois déjà très considérables à la porte des usines.

Donc choisir le retour à la terre comme principale mesure pour contrer les effets de la crise n'était pas sans soulever quelques problèmes sérieux: il fallait trouver une solution au problème de la survie des colons au cours des premières années d'installation, il fallait aussi les diriger dans les régions offrant les meilleures garanties pour un établissement stable et, enfin, il fallait, à travers tout ça, éviter d'instituer une nouvelle formule de secours direct dont les colons ne pourraient plus se passer par la suite et qui risquerait de compromettre la permanence des établissements. En d'autres termes, et pour reprendre les mots mêmes du Missionnaire-Colonisateur G.-M. Bilodeau, il fallait éviter que «le retour à la terre ressemble à une sorte de pique-nique dont le gouvernement paie les frais».¹

¹ Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat..., op., cit., p. 287.

Tous ces problèmes auxquels il faut ajouter la difficulté de s'entendre sur la question du partage des coûts et responsabilités d'une telle opération entraînaient un retard dans la mise en application d'une solution à la crise.

Aussi, ce n'est que le 16 juillet 1932, trois ans après l'éclatement de la crise, qu'enfin une entente, à propos d'un plan mieux articulé, est conclue. Cette entente, mieux connue sous le nom de «Plan Gordon», constituait en quelque sorte l'acceptation de l'idée du retour à la terre comme étant la meilleure solution à court terme au marasme économique dans lequel le Québec, à l'instar de l'Amérique tout entière, était plongé depuis 1929. Ce plan d'action représentait aussi la première tentative d'intervention un peu plus musclée de la part des autorités politiques pour soulager la misère qui sévissait un peu partout mais principalement dans les centres urbains.

L'annonce de cette entente va créer la plus vive satisfaction du clergé en général et aussi des fervents du retour à la terre car s'ils voient, dans le choix politique des représentants du gouvernement, une solution à la dimension économique du problème mis en relief par la crise, ils demeurent persuadés qu'il est encore «pour les Canadiens français, ce qu'il a été dans le passé, «un élément de survivance catholique et français»». ¹

Le court terme et le long terme allaient donc être à nouveau réunis et le retour à la terre de la période de 1931 à 1939 allait servir des objectifs à la fois économiques et culturels.

Pour le clergé, la colonisation constituait bien sur un excellent moyen de soulager la misère, mais elle faisait beaucoup plus. En ramenant à la terre des milliers de canadiens français en voie de déracinement, elle annonçait une recrudescence du contrôle de l'Eglise sur le peuple, une augmentation de la cohésion morale et par conséquent la garantie d'une maîtrise accrue sur le temps:

«La classe rurale est aussi nécessaire à notre petit peuple que le coeur est nécessaire à un corps. Le jour où elle disparaîtra, c'en sera fait de la race canadienne-française; le corps dépérira et les populations des villes, laissées à elles-mêmes, avec leur natalité sans cesse décroissante, finiront par s'éteindre graduellement comme toutes les races qui ont perdu contact avec la campagne». ²

¹ Dupont, A., Ibid., op., cit., p. 287.

² Dupont, A., Ibid., op., cit., p. 284.

D'ailleurs, la menace de l'exode aux Etats-Unis étant disparue (momentanément du moins) avec la fermeture de la frontière américaine, l'ennemi numéro un de la survie culturelle du peuple québécois devenait l'inquiétante urbanisation de la population au Québec: «Le surpeuplement des villes qui depuis la Confédération a fait baisser la population rurale de 80 à 40% de notre population totale dans le Québec est devenu notre mal du siècle».¹

Le clergé avait donc raison de se réjouir car le plan Gordon s'adressait à ces chômeurs urbains. A ce titre d'ailleurs, il était davantage, comme le souligne Dupont, «une oeuvre de charité qu'un plan de colonisation».²

Pour s'en convaincre, cette description de la situation des colons avant leur départ, telle que nous la faisait connaître le Service du retour à la terre dans un rapport daté du 26 septembre 1933, sera certes suffisante:

«La plupart des aspirants-colons des villes, choisis pour le retour à la terre, étaient d'une extrême pauvreté. - Tous étaient des chômeurs, sous les secours directs ou employés par les Municipalités de temps à autre pour travaux de chômage. - (---) Plusieurs n'avaient pas payé leur loyer depuis plusieurs mois. - Un journaliste s'est plu à appeler ces malheureux «une bande de gueux déguenillés et suintant la misère»».³

L'exode des nôtres à l'étranger étant maintenant chose du passé, la colonisation allait dorénavant, selon le clergé, pouvoir garantir cet accroissement numérique de la race canadienne-française qui se trouvait plus ou moins compromise par l'exode rural et son corollaire, l'urbanisation galopante de la population:

«Aux mauvais jours de nos émigrations, nous donnions aux Etats-Unis les jeunes gens parvenus à l'âge de créer un foyer. Aujourd'hui que les Etats-Unis nous sont fermés, Dieu merci, nous ne prenons pas garde suffisamment à ce très haut problème du grand sacrement dont parle saint Paul, nous laissons les beaux grands gars moisir sur place, les belles et saines grandes filles désireuses de la très haute vocation de la maternité, vieillir dans le désenchantement.

¹ L'Allier, L., «L'établissement des jeunes et les centres urbains», dans: L'établissement des jeunes au Canada français, Congrès de l'A.C.J.C., tenu à Nicolet en 1934, Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934, p. 48.

² Dupont, A., Ibid., op., cit., p. 288.

³ Marcotte, J.-Sam., «Rapport du Service du retour à la terre», Rapport général du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec pour 1933, Documents de la session, vol. 67, no. 2, 1934, pp. 80-90, p. 86.

Nous voyons cette force créatrice, voulue, donnée par Dieu, rendue inutile par la mauvaise distribution de la population, à côté d'une immensité de pays, utilisable, transformable en foyers et en paroisses».¹

Dans cette perspective, la colonisation continuait à être, tout comme elle l'avait été avant la crise, l'expression d'une recherche d'un contrôle accru sur le temps. Le cadre paroissial redonnait, en effet, à la famille toute son importance, et comme au lendemain de la conquête de 1760, elle allait être la garantie de l'évolution numérique de ce «petit peuple»:

«Au petit peuple abandonné sans ressource aux mains d'une puissante nation conquérante, obligé de gagner de haute lutte et une à une ses libertés politiques et économiques, la terre seule est toujours demeurée et la terre seule, en fournissant une vie stable et du pain et en permettant à nos nombreuses familles de s'épanouir librement, a été le tremplin d'où sont partis tous nos efforts vers la survivance».²

Du point de vue gouvernemental, cependant, le recours à la colonisation référait à des objectifs beaucoup plus immédiats et nettement moins «culturels». N'eût été des nombreuses pressions exercées sur lui et du mécontentement populaire envers sa froideur à faire du retour à la terre son cheval de bataille contre la misère, les plans de colonisation n'auraient peut-être jamais vu le jour. Barrette indique à ce sujet:

«Il nous semble assez évident que le gouvernement utilise la colonisation surtout comme un moyen de combattre le chômage, de rentabiliser les sommes englouties dans l'assistance aux nécessiteux. Enfin, et par surcroît, la colonisation lui sert comme une mesure susceptible de la maintenir au pouvoir malgré le mécontentement créé par la crise. Ce n'est donc pas par pure philanthropie que l'Etat se décide à agir».³

C'est ainsi que des objectifs différents ont pu se rencontrer au niveau des moyens, et fournir à nouveau l'occasion d'une collaboration Etat-Clergé dans ce grand projet de conquête de nos espaces nordiques, d'expansion de la race canadien-

¹ Dugré, A., «En guise de conclusion», dans: L'établissement des jeunes au Canada français, Congrès de l'A.C.J.C., tenu à Nicolet en 1934, op., cit., p. 139.

² Saint-Cyr, G.-H., «L'établissement des jeunes et l'agriculture», dans: L'établissement des jeunes au Canada français, op., cit., p. 62.

³ Barrette, R., «Le Plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue 1934-1936», op., cit., p. 151.

ne-française en Amérique.

La différence dans les résultats qui seront obtenus au terme de cette nouvelle offensive vers le Nord témoignera à la fois de la gravité de la crise et de l'efficacité d'une action concertée (Etat-Clergé), et soutenue, dans tout projet visant la transplantation d'un volume important de main-d'oeuvre.

a) Les transformations spatiales de l'Abitibi reliées aux grands plans de colonisation de 1932 à 1950.

Pendant la période de 1932 à 1950, quatre plans de colonisation ont vu le jour: ce fut d'abord de 1932 à 1934 le plan Fédéral-Provincial-Municipal appelé plan Gordon dont le but était de secourir les chômeurs urbains en leur ouvrant les portes de la colonisation agricole; ce fut ensuite le Plan Vautrin qui s'appliqua entre 1934 et 1936 et qui s'adressait, en plus des chômeurs urbains, aux journaliers et fils de cultivateurs; ensuite, juste avant la guerre, en 1937, un nouveau plan, le plan Auger Rogers, fut mis de l'avant en vertu d'une entente signée le 9 décembre 1936 entre les gouvernements fédéral et provincial en vue de l'établissement des familles de chômeurs sur des lots de colonisation. Cette entente sera en vigueur de 1937 à 1942; finalement, de 1946 à 1950, ce sera le plan Bégin ayant pour but la consolidation des établissements des périodes antérieures.

De ces quatre plans, ce seront les plans Gordon et Vautrin qui produiront les plus importantes transformations spatiales qu'ait connues l'Abitibi au cours de ses quarante premières années d'existence. Au lendemain de ces deux plans, «l'appropriation symbolique» de l'espace était acquise, (cartes no 6, no 7) mais elle s'était faite au détriment d'une «appropriation matérielle» dont s'était occupé l'étranger, ce qui, à long terme, allait remettre en cause ce qu'on avait cru acquis par le biais de cette occupation symbolique du Nord québécois.

1° Le plan Gordon

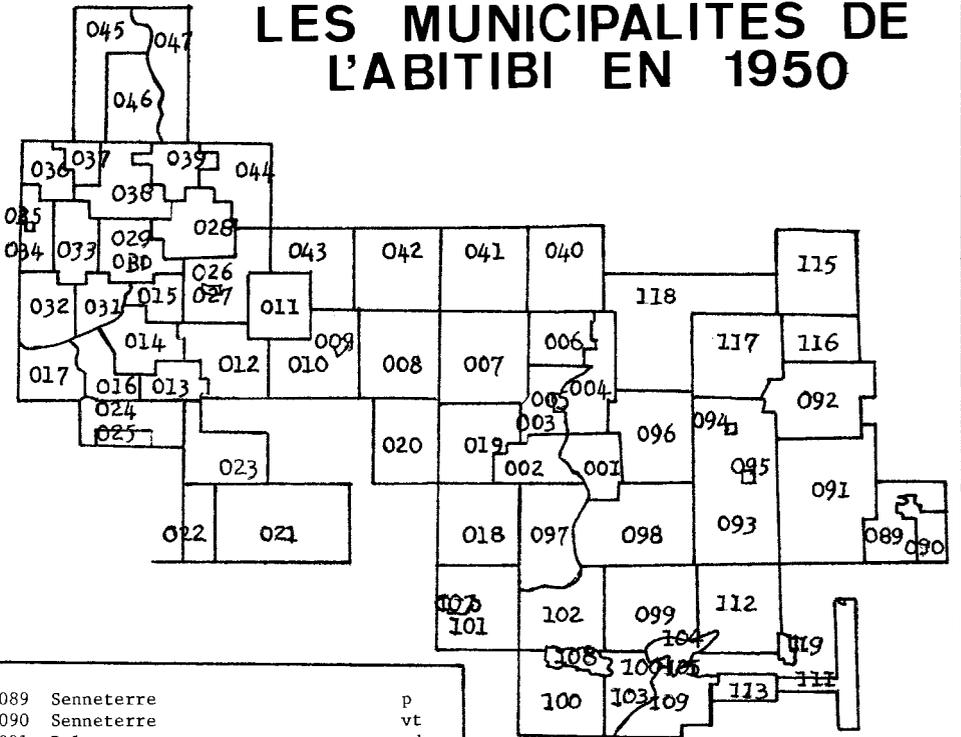
Dès la signature de l'entente fédérale-provinciale et malgré le nombre restreint de municipalités ayant jugé bon de participer au mouvement de 1932¹, des

¹ Sur 112 municipalités ayant manifesté un intérêt pour le mouvement, seulement 45 ont finalement accepté avec ou sans réserves, alors que 67 ont décliné l'offre. Malgré tout, 18 municipalités seulement bénéficieront de l'entente en 1932. (Ces renseignements sont tirés du «Rapport du Service du Retour à la Terre pour la période du 1er juillet 1932 au 30 juin 1933», Documents de la Session, vol. 67, no. 2, 1934). Barrette, pour sa part, rapporte que au total, 120 municipalités se sont intéressées au mouvement, mais seulement 49 ont envoyé des colons.

Pour le statut, c = cité, vt = ville, v = village, p = paroisse, ct = canton, cu = cantons unis, sd = sans désignation, ri = réserve indienne, nm = non municipalisé.

Numéro	Nom officiel dans le cas des municipalités	Statut	Notes
001	Saint-Marc-de-Figuery	p	
002	Saint-Mathieu	p	
003	Amos-Ouest	sd	comprend La Ferme; fusionnée avec Amos le 09-02-1974
004	Amos-Est	sd	comprend Saint-Maurice-de-Dalquier
005	Amos	vt	fusionné avec Amos-Ouest (1974)
006	Saint-Félix-de-Dalquier	sd	site du village indien Pikogan (Amos)
007	Trécesson	ct	comprend village de Villemontel, Rivière Davy et partie de Saint-Nazaire
008	Launay	ct	
009	Privat	ct	connu sous le nom de Taschereau
010	Taschereau	sd	comprend le village de Laferté
011	Authier	sd	
012	Poularies	sd	
013	Colombourg	sd	
014	Palmarolle	sd	comprend une partie nm
015	Sainte-Germaine-Boulé	sd	
016	Saint-Laurent	sd	
017	Roquemaure	sd	
018	Preissac	nm	
019	Sainte-Gertrude-de-Villeneuve	nm	canton de Villemontel
020	Manneville	nm	
021	Cléricy et Mont-Brun	nm	comprend Dalember
022	Lac-Dufault	nm	partie ouest du canton Dufresnoy
023	Destor et Reneault	nm	comprend Davengus
024	Rapide-Danseur	nm	
025	Duparquet	vt	
026	Macamic	p	comprend partie d'Authier-Nord
027	Macamic	vt	
028	Saint-Janvier	p	
029	La Sarre	ct	
030	La Sarre	vt	
031	Saint-Hélène-de-Mancebourg	p	
032	Clerval	sd	comprend l'île Népawa
033	Saint-Jacques-de-Dupuy	sd	
034	La Reine	sd	
035	La Reine	v	
036	Saint-Lambert	p	
037	Normétal	sd	
038	Clermont	ct	
039	Val-Saint-Gilles	sd	
040	Saint-Dominique-du-Rosaire	nm	canton de Béarn
041	Saint-Gérard-de-Berry	nm	partie de Saint-Nazaire-de-Berry
042	Guyenne	nm	
043	Languedoc	nm	partie d'Authier-Nord (Saint-Mathias)
044	Saint-Eugène-de-Chazel	nm	
045	Val-Paradis	nm	compris dans Baie-James depuis 1971
046	Beaucanton	nm	compris dans Baie James depuis 1971
047	Villebois	nm	compris dans Baie James depuis 1971

LES MUNICIPALITES DE L'ABITIBI EN 1950

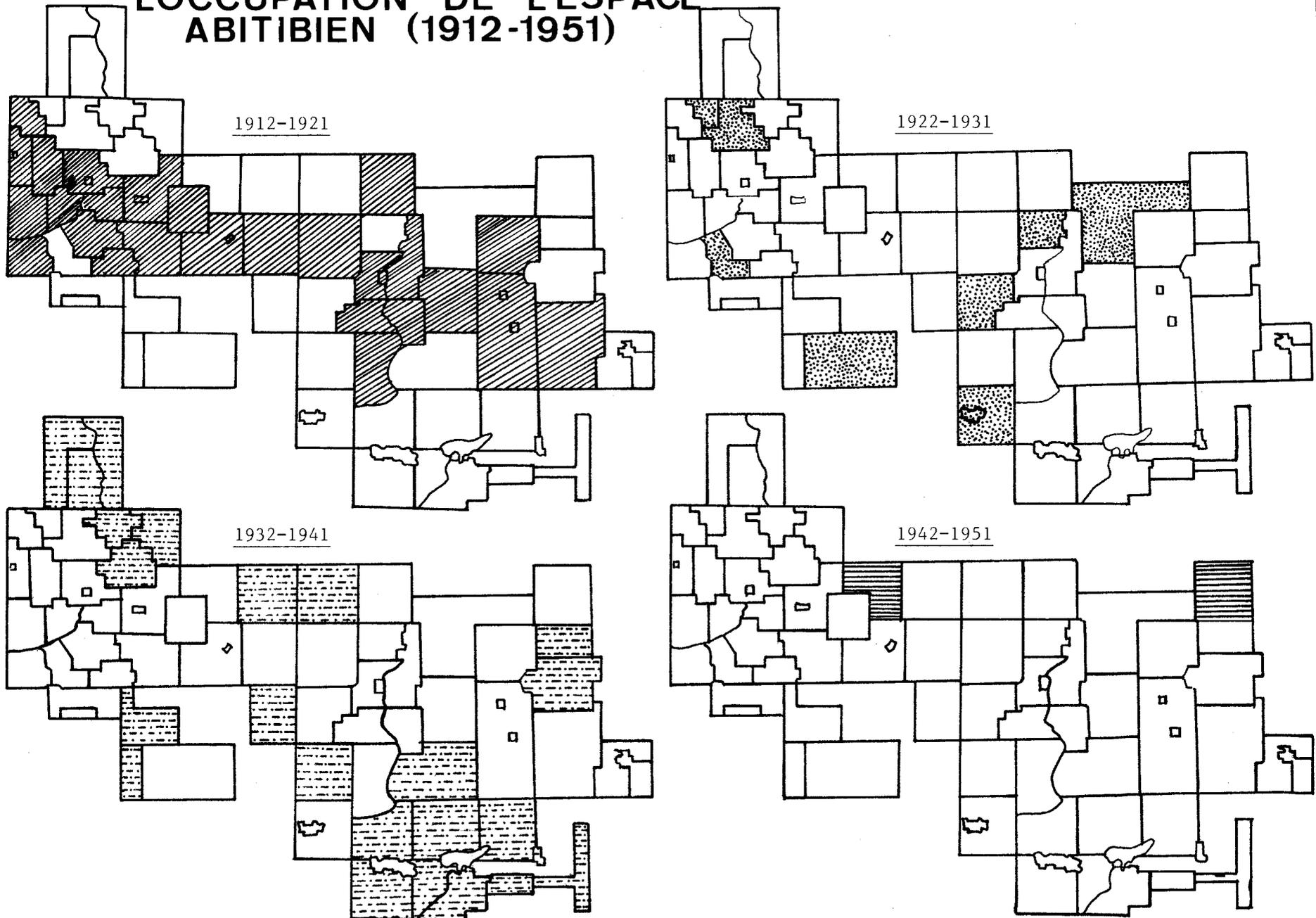


089	Senneterre	p	
090	Senneterre	vt	
091	Belcourt	sd	
092	Champneuf	sd	
093	Fiedmont et Barraute	sd	
094	Barville	vt	
095	Barraute	v	
096	Landrienne	ct	
097	La Motte	sd	
098	La Corne	nm	
099	Vassan et Saint-Edmond	nm	
100	Fournière	nm	canton
101	Cadillac	nm	canton
102	Rivière-Héva	nm	
103	Dubuisson	nm	
104	Ile-Siscoe	nm	Sullivan sd selon l'Atlas du code géographique 1973
105	Jacola	nm	
106	Sullivan	nm	
107	Cadillac	vt	
108	Malartic	vt	
109	Val d'Or	vt	
111	Louvicourt et Nord du Parc	nm	comprend Obaska
112	Val-Senneville	nm	
113	Colombière	nm	
115	Despinassy	nm	
116	Rochebaucourt	nm	
117	La Morandière	nm	comprend partie Lac-Castagnier
118	Saint-Maurice	nm	
119	Pascalis	v	

Source: Perreault, G., *Visages de l'Abitibi-Témis.*, in. *De l'Abbitibbi-Témiskaming 3*, 1976, pp. 136-138.

ÉVOLUTION DÉCENNALE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ABITIBIEN (1912-1951)

Carte no. 7



Source: Perreault, G. « Visages de l'Abitibi-Témiscamingue », in. De l'Abittibi-Témiskaming 3,
Cahiers Dépt. Hist. et Géo., Collège du nord-ouest, Rouyn, 1976, p. 142.

milliers de chômeurs font rapidement connaître leur intérêt au Service du Retour à la Terre: «(---) dans l'espace de quelques semaines, souligne J.-Sam. Marcotte, nous avons enregistré environ 10,000 applications au retour à la terre».¹

Bien sur, tous n'étaient pas retenus. A part le fait d'être chômeurs et de vivre de l'Assistance Publique, bien peu de ces candidats urbains possédaient les autres caractéristiques nécessaires à leur sélection.² C'est pourquoi au sein des quarante-neuf municipalités ayant favorisé des familles entre 1932 et 1934 seulement 5,955 personnes verront leur demande reçue favorablement. De ce total, 54% étaient originaires de Montréal, 9% de Québec, 7.4% de Trois-Rivières, 7% de Hull et 6% de Shawinigan Falls. Ces cinq municipalités à elles seules ont donc fourni 83% de tous les colons du Plan Gordon.

Ce sont les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue qui ont le plus bénéficié des faveurs du Plan Gordon. En effet, ces deux comtés ont accueilli 91.3% de tous les colons établis grâce à ce plan, et l'Abitibi à elle seule en a reçu 2776, soit 46,6%.

L'extrême pauvreté des colons ainsi placés, le manque d'aptitude générale de ces derniers pour le travail du défrichement, le manque d'enthousiasme du gouvernement à appliquer le Plan Gordon et enfin l'improvisation générale dont a dû s'accommoder le mouvement jusqu'en 1934 constituent les principales causes du succès pour le moins mitigé qu'a connu cette première expérience de colonisation dirigée.

Les retours se sont faits nombreux pendant la durée d'application du Plan. Au total, c'est un peu plus du quart qui ont définitivement quitté leurs lots. Plus de la moitié de ces abandons se sont produits en Abitibi, soit 150 familles sur 260. Si l'on considère une moyenne de 5 dépendants par famille, c'est environ 750 personnes, sur les 2776 qu'a reçues l'Abitibi, qui ont abandonné. Et si l'on ajoute les abandons enregistrés dans le comté de Témiscamingue à ceux de l'Abitibi, on se rend compte que s'ils ont reçu 91.3% de l'ensemble des colons du Plan Gordon,

1 Ibid., p. 88.

2 Voici les conditions exigées pour être sélectionné:
a) être chômeur
b) être sous l'assistance publique ou exposé à le devenir à brève échéance
c) avoir une expérience agricole au moins rudimentaire
d) être en bonne santé, de même que les membres de sa famille, avoir un physique robuste et approprié aux travaux de la ferme
e) être courageux, travailleur, économe, bref avoir toutes les qualités nécessaires au défricheur. (Ibid., p. 82).

PHOTO 6



«Niche environnementale des colons du plan Gordon.»

Photo 6: M. William Ash et sa famille à la porte de son camp
à Ste. Monique de Rollet (Témiscamingue)

Photo 7: Les installations de M. Poirier à Rollet (Témiscamingue) vers 1931.

PHOTO 7



ils ont enregistré à eux seuls 96.9% des départs. Toutes ces déceptions n'allaient pas tarder à alimenter une presse déjà passablement hostile envers la politique de colonisation du gouvernement québécois:

«En mai 1933, on lui reproche d'avoir, par des arrêtés ministériels datés du 6 et du 12 mai et du 8 septembre 1932, concédé «des réserves forestières pour 50 années à venir, à même les terres de la couronne», (---). On fait grief au pouvoir politique de consacrer à la colonisation les parties excentriques du Québec: la région du Témiscamingue et de l'Abitibi et celles des comtés de Temiscouata, de Rimouski, de Matane, Bonaventure et Gaspé. L'exil auquel se condamne le colon est un obstacle de plus au succès du mouvement colonisateur».¹

Malgré les difficultés rencontrées pour éliminer les préjugés négatifs à l'endroit des régions nordiques de colonisation, préjugés qui persistaient encore après vingt ans d'effort et de propagande de toutes sortes menées par les Sociétés de Colonisation, les Missionnaires-Colonisateurs et les nombreux prêtres des paroisses du Québec, le clergé, plus confiant que jamais que l'heure était à la colonisation, redoublait d'ardeur. A nouveau son message cherchait à faire entrer la géographie du Nord du Québec dans l'iconographie nationale du peuple canadien français:

«La solidité des colons de villes, jetés en plein hiver aux pays froids du Témiscamingue et de l'Abitibi a prouvé une tenacité de l'ancien temps. La preuve est faite de la qualité des hommes; généralisons le mouvement dans toutes les régions de la province de Québec, (---) pour développer notre territoire jusqu'à la mer et ainsi remonter le centre de la province, qui a trop glissé vers le sud, vers Montréal et les Etats-Unis».²

Et alors que la diminution des budgets entraînait un ralentissement dans le mouvement de retour à la terre, c'est encore le clergé et en particulier les missionnaires-colonisateurs qui ont entretenu le mouvement répondant ainsi aux recommandations de Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, qui, dans une missive, les enjoignait de stimuler dans la mesure de leurs ressources le mouvement du retour à la terre.

¹ Dupont, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-A. Taschereau, 1920-1936, op., cit., p. 291.

² Dugré, A., «En guise de conclusion», dans l'Etablissement des jeunes au Canada français, op., cit., p. 122.

PHOTO 8



Le rôle incroyablement important du Pasteur dans une région neuve où le seul réconfort réside dans la parole et surtout dans le message d'espoir qu'elle livre.

Photo 8: Le curé est là, au début, pour semer l'espoir et tracer la voie.

Photo 9: Il est encore là pour soutenir les colons, pour attiser la foi en l'iconographie.

PHOTO 9



Ainsi l'Abbé Georges-M. Bilodeau, qui a travaillé à diriger plusieurs familles vers l'Abitibi en vertu du Plan Gordon, parle-t-il du rôle des Missionnaires-Colonisateurs pendant les périodes de ralentissement de la colonisation officielle:

«En conséquence, les activités des missionnaires-colonisateurs se sont multipliées dans la mesure où les secours spéciaux étaient diminués. Nous avons été débordés de demandes et nous avons dû nous déplacer presque continuellement pour répondre aux demandes de renseignements, aux besoins de l'organisation, pour stimuler les énergies et relever les courages». ¹

Du côté gouvernemental on avait espéré que la reprise économique n'allait pas tarder à se manifester et qu'à nouveau le développement industriel allait permettre d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Hélas! la situation semblait tout aussi critique en 1934 qu'elle l'était en 1930 au lendemain de la crise.

2° L'annonce et l'application du plan Vautrin.

Le mécontentement populaire n'avait jamais été aussi grand envers la politique colonisatrice du Gouvernement Taschereau qu'à la veille des élections de 1935.

Sentant qu'il était urgent de calmer les tensions avant le futur appel au peuple, le Premier Ministre se décide, au matin du 25 juillet 1934, à procéder à un audacieux remaniement ministériel. Hector Laferté passe alors de la colonisation au Conseil législatif, tandis que c'est le député de St-Jacques qui est nommé ministre de la colonisation.

Irénée Vautrin est assez peu connu des principaux artisans du retour à la terre. C'est pourquoi on hésite à se réjouir de cette nomination. Cependant, le gouvernement ne tardera pas à dévoiler ses véritables intentions.

Comptant sur la crédibilité encore intacte du jeune Ministre face à la population, le premier Ministre en profite pour annoncer publiquement au mois d'août 1934 ce que l'immense majorité des Québécois attendaient avec une impatience qu'ils avaient de plus en plus de mal à contenir: un vaste programme de colonisation.

Le gouvernement s'était enfin décidé; le peuple avait eu raison de sa résis-

¹ Bilodeau, Georges-M., «Rapport de M. l'Abbé Georges-M. Bilodeau», Rapport général du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec pour 1933. Documents de la Session, vol. 67, no. 2, 1934, p. 128.

tance. Une somme rondelette de 10 000 000,00\$ de dollars allaient être investis dans la plus importante campagne de retour à la terre jamais organisée dans toute l'Amérique.

Pendant deux ans, le Québec tout entier s'est transformé en un vaste champ de colonisation au service duquel toutes les énergies furent mobilisées. Le tout a débuté par un important Congrès de colonisation qui s'est tenu à Québec au mois d'octobre 1934.

Deux jours durant, soit les 17 et 18 octobre, 300 délégués représentant les «deux pouvoirs» au Canada français vont à nouveau unir leurs efforts afin de faire de ce nouveau plan un véritable succès.

Dans cette perspective et dans le but de seconder le plus efficacement possible le travail de l'Etat, le Clergé indique dès 1934 son désir d'inviter toutes les Sociétés diocésaines de colonisation à se regrouper en Fédération. Cette initiative du clergé marque son intention bien arrêtée de continuer, sinon à devancer le mouvement, du moins à l'accompagner en se rendant le plus utile possible:

«Les autorités de la province ont raison de s'appuyer sur ces groupements dont le concours facilitera dans une grande mesure leur action. D'ailleurs, outre l'oeuvre principale de recrutement, de sélection et d'éducation des colons, les sociétés diocésaines se proposent d'organiser l'assistance au colon, suppléant à ce point de vue à l'insuffisance inévitable des secours de l'Etat. Elles sont donc l'intermédiaire désigné par lequel la collectivité tout entière pourra d'une façon pratique manifester sa sympathie à une oeuvre qui est pour elle, ne l'oublions pas, une oeuvre de salut».¹

La loi régissant les sociétés de colonisation sera modifiée le 11 avril 1935 et dès lors le vœux exprimé par le clergé de voir ces dernières se regrouper en Fédération pourra se réaliser. Aussi lorsqu'au mois de mai suivant, le 2 mai plus exactement, le gouvernement adopte la «loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre», les autorités religieuses sont-elles prêtes à passer aux gestes.

La collaboration étroite Clergé-Etat à laquelle l'application du Plan Vautrin donnera lieu conduira à une transformation profonde du visage de la région. Dix-neuf nouvelles paroisses seront créées et 12,305 colons nouveaux viendront s'établir en Abitibi faisant ainsi passer la population de 34,000 h. qu'elle était en

¹ Dupont, A., Les relations entre l'Etat et le Clergé sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1930, op., cit., p. 300.

1935 à 44,000 h. à la fin de l'exercice 1936-37, si l'on accepte comme valables les chiffres fournis par l'Abbé Charles Minette.

D'une étroite bande qu'il formait de La Reine à Senneterre tout le long du Transcontinental, le peuplement va petit à petit gagner l'intérieur des terres sous l'impulsion d'abord du plan Gordon, dont la très grande majorité des colons a été dirigée dans le canton Villemontel. Puis ensuite, grâce au plan Vautrin, ce seront: Rochebeaucourt, peuplé de gens venus des diocèses de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean et de Valleyfield; Castagnier au nord de Lamorandière où s'établissent des colons originaires de Montréal; La Corne et La Motte où s'installent des colons de Nicolet de même qu'à Vassan; Béarn au nord d'Amos sur la Rivière Davy où plusieurs colons de Montréal se sont installés; Berry où des colons venus du comté de Portneuf occupent la paroisse de Saint-Nazaire; Preissac, près du Lac, peuplé de gens venus des comtés de Bellechasse et de Dorchester; Clericy où plus de 200 colons de l'archidiocèse de Québec sont venus s'établir le long de la Kinojevis; Destor; St-Vital et Val Paradis, dans Rousseau-Clermont, où sont installés des colons de Chicoutimi-Saguenay, Montréal, Mont-Laurier et La Tuque; Roquemaure, fondée par la Société de Colonisation de Québec et située sur le bord du Lac Abitibi.

En deux ans à peine, l'Abitibi était passé de l'enfance à l'âge adulte. Ce vieillissement prématuré avait été fait à coup de déracinements et n'avait pas entraîné que de la satisfaction. Les abandons étaient demeurés nombreux (25% en moyenne) et cette importante migration en un temps aussi court, véritable marée humaine ayant déferlé sur l'Abitibi, avait à plusieurs reprises forcé les organisateurs à trouver sur place des solutions à des problèmes qu'ils n'avaient pas eu le temps d'envisager:

«Il est certain, déclare Blanchard, que les conditions d'improvisation dans lesquelles le plan de colonisation a été appliqué n'étaient pas faites pour encourager les nouveaux venus à persister, d'autant que beaucoup d'entre eux ne «retournaient à la terre» qu'avec quelque répugnance».¹

Malgré toutes les critiques qui ont été formulées à l'endroit du plan Vautrin, il demeure évident que du point de vue du peuplement il dépassait en résultat tout ce qui avait été entrepris depuis 1912 pour canaliser l'effervescence du peuple canadien-français vers ce coin de pays; et très largement d'ailleurs. Et de ce

¹ Blanchard, R., L'Ouest du Canada-français, «Les pays de l'Ottawa» «L'Abitibi-Témiscamingue», Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p., p. 240.

point de vue, pour le clergé du moins, une bonne moitié du travail avait été accomplie. L'occupation rêvée du Nord par des milliers de Canadiens français était maintenant chose faite. Restait maintenant à trouver le moyen de poursuivre encore plus loin cette oeuvre d'expansion de la race canadienne-française et, pour ce faire, il était indispensable que l'assistance gouvernementale qui avait donné de si beaux résultats jusque-là ne demeurât pas sans lendemain:

«La colonisation, déclare C. Minette, progresse à vue d'oeil, les paroisses s'organisent, la population s'attache au sol plus que jamais et pour peu que votre Ministère continue à nous favoriser de ses octrois et de sa bienveillance, il n'y a pas de doute que l'Abitibi qui va augmenter cette année de sept à huit mille âmes continuera à se développer rapidement, pour le plus grand bien de notre race».¹

Malgré la reprise économique qui semble ne plus faire de doute à la fin de 1936, le gouvernement va quand même continuer à encourager l'établissement de nouveaux colons-chômeurs en Abitibi. Mais le temps n'était déjà plus aussi propice aux actes stoïques et plusieurs des migrants d'après 1936 auront du mal à accepter qu'il faille peiner si durement pour arracher à une terre souvent ingrate une existence qui semble s'offrir à bien meilleur compte dans les chantiers forestiers et miniers tout à côté de son patelin:

«Plusieurs de ceux qui sont venus comme colons, ou du moins avec ce titre n'ont jamais colonisé au sens québécois du terme; ils n'ont jamais «fait de terre». Ils se sont retrouvés journaliers, bûcherons, mineurs, menuisiers, forgerons, hommes à tout faire, mais pas agriculteurs».²

Avant d'aller plus loin, jetons un regard analytique sur la période 1936-1942, période marquée par l'application du troisième plan de colonisation, le plan Auger-Rogers.

3° Les réalités de l'application du Plan Auger-Rogers.

La nouvelle phase de colonisation qui s'amorce en 1936 avec l'inauguration de deux nouveaux plans se veut donc une poursuite de l'oeuvre commencée deux ans plus tôt par le plan Vautrin, c'est-à-dire une oeuvre de conquête de nos espaces vierges, mais aussi l'affirmation de la volonté de l'Etat d'imprimer un carac-

¹ Minette, C., «Rapport du Missionnaire-colonisateur en Abitibi», Rapport général du Ministre de la colonisation de la province de Québec pour 1935, Documents de la session, vol. 69, no. 2, 1936, pp. 166-179, p. 178.

² Boileau, G., Dumont, M., L'Abitibi-Témiscamingue, op., cit., p. 54.

PHOTO 10



La colonisation en Abitibi c'est d'abord l'abattage et le commerce du bois. Pour plusieurs, le bois constituera la seule véritable occupation dans ce nouveau territoire.

Photo 10: Habitation temporaire sur un lot de colonisation.

Photo 11: L'industrie du sciage dans le canton de La Reine vers 1920.

PHOTO 11



tère de permanence à ces établissements encore trop fragiles.

Le premier de ces deux plans, le plan Auger-Rogers est celui qui s'inscrit dans la poursuite du Plan Vautrin. Cette entente signée le 9 décembre 1936¹ entre les gouvernements fédéral et provincial rappelait dans ses grandes lignes celle de 1932 baptisée sous le nom de Plan Gordon; à cette différence près que cette fois-ci le gouvernement acceptait de prendre à sa charge la part qui aurait du être payée par les municipalités rurales.

Le second plan n'intéressait que le provincial. C'était un plan d'établissement devant servir à combler les vides causés par les nombreux départs dans les paroisses et missions de colonisation et, à ce titre, il constituait un effort en vue d'une stabilisation des colons dans l'espace abitibien. C'était une réponse à une demande des missionnaires-colonisateurs d'instaurer un programme visant à encourager les cultivateurs ruinés des comtés du sud de la Province à venir occuper des lots libres dans les régions de colonisation. Voici comment le missionnaire-colonisateur Charles Minette percevait le problème en 1935:

«La situation en Abitibi est un peu singulière; dans chaque paroisse ou mission on trouve quantité de lots inhabités, à vendre à très bon marché; ces lots sont plus ou moins défrichés, plus ou moins bâtis, sans plus de primes pour la plupart mais susceptibles de faire vivre une famille qui arriverait avec un petit capital. Il serait facile d'en trouver au moins 600 dans le comté. (---) Il nous faudrait un système spécial de primes ou d'octrois qui encouragerait les cultivateurs ruinés de nos vieux comtés à s'en venir chez nous prendre ces lots. La société de Colonisation de l'Abitibi aura l'honneur, cet hiver, de vous soumettre un programme à cet effet».²

Etant donné l'application simultanée des deux plans, il ne nous a pas été possible de déterminer le nombre précis de colons que le plan provincial seul a pu

¹ Les signataires de l'entente (les gouvernements fédéral et provincial) et les municipalités intéressées s'engageaient, par ce plan, à souscrire une somme de 1 000,00\$ pour chaque famille de chômeurs établie sur des lots de colonisation dont 820,00\$ pour les deux premières années, 100,00\$ la troisième et 80,00\$ la quatrième. Ce montant de 1 000,00\$ devait être défrayé également par les trois contractants à raison de 333,33\$ par chaque niveau. Pour administrer le tout, un comité de conseillers a été mis sur pied, comité formé d'un représentant fédéral, d'un représentant provincial et d'un représentant de chacun des deux grands réseaux de chemins de fer. L'entente devait expirer le 30 mars 1940, mais elle fut renouvelée pour 2 ans aux mêmes termes et conditions.

² Minette, C., Rapport du Missionnaire-colonisateur en Abitibi pour l'année finissant le 30 juin 1935, op., cit., p. 172.

établir. Toutefois nous possédons des statistiques intéressantes en ce qui concerne le plan fédéral-provincial que le Québec a continué d'appliquer seul lorsque le gouvernement du Dominion, le 1er avril 1942, a cessé de contribuer à de nouveaux établissements.

Pour la période qui s'étend du 1er avril 1937 au 31 mars 1941, 2274 familles sont venues s'établir en Abitibi, ce qui donne un grand total de 15,161 personnes en quatre ans d'application du plan. Pendant cette même période, l'ensemble des comtés du Québec ont vu s'établir 4694 familles. C'est donc dire que l'Abitibi a reçu 48.7% de toutes les familles favorisées par le plan fédéral-provincial. Cela signifie aussi pour l'Abitibi une augmentation de 568 familles par année. En prenant 6.6 comme nombre moyen de personnes par famille (c'est la moyenne conservée pour toute la période), on obtient une augmentation annuelle de 3748 personnes; cette augmentation ne tient pas compte des abandons.

Or les abandons tout au long de l'application du plan ont été très nombreux. Les chiffres du tableau qui suit ont été puisés dans les rapports annuels du Ministre de la colonisation de la Province de Québec de chacune des six années allant de 1940 à 1946.

Tableau no 6
Abandons survenus entre le 1er juillet 1940 et le 31 mars 1946
pour la Section du Plan Fédéral-Provincial

Années	Abitibi	Tous les comtés
1940-41	186 familles	260 familles
41-42	194	346
42-43	130	250
43-44	112	268
44-45	92	226
45-46	134	289
Total	848 → 52%	1639 → 100%

Source: Québec, (Province) Min., Col., «Rapports du Ministre de la Colonisation du Québec, de juillet 1940 à avril 1946», Documents de la session, microfilmés.

Ces chiffres indiquent qu'au cours de ces six années les abandons ont été en moyenne de 273 familles par année pour le Québec et de 141 familles pour l'Abitibi,

soit 52% des abandons annuels pour toutes les régions de colonisation au Québec.

Si l'on applique ces proportions pour la période allant du 1er avril 1937 au 31 mars 1941, c'est donc 564 familles de moins à s'être fixées définitivement en Abitibi au cours de ces quatre années.

Dans son rapport pour l'année se terminant le 31 mars 1941, le Ministre de la colonisation indique:

«Ce fut une forte déception de constater que les défections se produisaient surtout chez les jeunes couples ayant peu ou point d'enfants; par conséquent, sans grande responsabilité familiale. Mésestimant l'importance des argents déboursés en leur faveur par les pouvoirs publics, pour les attacher au sol, 60% des abandons sont des jeunes couples qui ont 3 enfants ou moins, qui ont préféré s'en rapporter aux conseils souvent mal avisés de parents et d'amis et s'en retourner vivre dans les centres industriels».1

Il ajoute ensuite que les années (1937-1941) d'application du plan fédéral-provincial «démontrent hors de toute discussion que le colon le plus stable est l'homme de 45 ans, encore en pleine vigueur physique et qui, toute chose égale d'ailleurs, se voit à la tête d'une famille de 6 ou 7 enfants dont il entrevoit l'établissement dans un avenir assez rapproché!»2

Ainsi, si l'on se fie aux propos du Ministre et que l'on considère que chaque famille qui s'en va prive la colonie de cinq personnes (un couple + 3 enfants), c'est donc environ 700 personnes par année qui ont quitté leurs établissements, ou

	Rouleaux	Années	No.
1	306	1940	6
2	310	1941	5
3	313	1942	4
4	316	1941-42	6
5	320	1943-44	5
6	326	1944-45	28
7	329	1945-46	28
8	332	1946-47	41

(Références du tableau no 6)

1 Québec, (Province), Min., Col., «Rapport général du Ministre de la Colonisation du Québec, pour l'année se terminant le 31 mars 1941», Documents de la session, (micro-film) bobine 313, no. 4, 1942, p. 26.

2 Québec, (Province), Min., Col., «Rapport général du Ministre de la Colonisation du Québec pour l'année se terminant le 31 mars 1941», op., cit., p. 26-27.

PHOTO 12

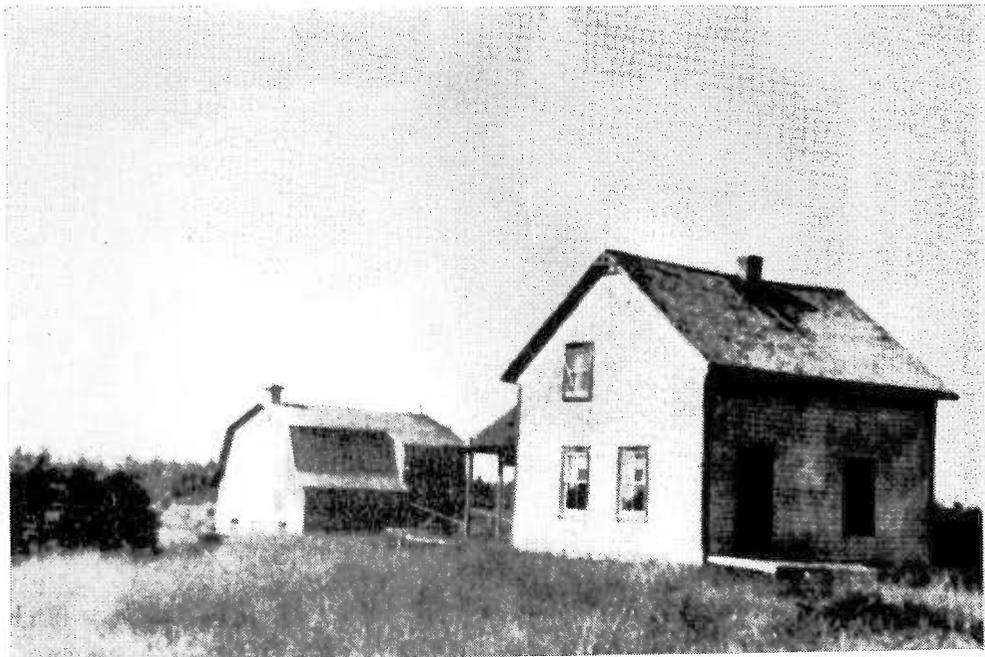


L'abandon d'un lot peut survenir à n'importe quel moment et pour diverses raisons. Le rendement agricole de l'entreprise étant loin d'être toujours le facteur déterminant.

Photo 12: Lot abandonné au stade du déboisement.

Photo 13: Abandon du lot au stade de l'exploitation.

PHOTO 13



2800 pour la période des quatre années allant du 1er avril 1937 au 31 mars 1941. Cela ramène donc le nombre total de personnes fixées en Abitibi grâce à ce plan de 15,161 à 12,361, lorsqu'on soustrait les abandons. Le plan aurait donc permis un accroissement annuel de la population rurale de l'Abitibi d'environ 3,000 personnes au cours de la période si aucun autre abandon ne s'était produit dans la colonie à part ceux reliés au plan fédéral-provincial.

De 44,000 h qu'elle était en 1937 selon l'estimation du missionnaire-colonisateur Charles Minette¹, la population aurait alors été d'environ 56,300 au 31 mars 1941. Or, les historiens Beaudry-Gourd et Paquin² avancent le chiffre de 52,000 h. pour la partie rurale de l'Abitibi en 1941, soit une différence à la baisse de plus de 4,000 personnes. (Figure no 6).

Malgré les difficultés d'évaluer à leur juste valeur et les résultats du Plan Auger-Rogers et la population réelle de l'Abitibi rural de 1941, une chose demeure cependant: la poussée colonisatrice des années 1932-36 s'était considérablement affaiblie et après l'étalement des années 1936-37 un mouvement de reflux semblait se dessiner à l'aube du second conflit mondial.

Les principales causes de ces nombreuses désertions sont au nombre de trois, et expliquent à elles seules environ les quatre cinquièmes des départs. Ce sont dans l'ordre: l'embauchage par des industries de guerre, mines, chantiers ou autres, l'inaptitude et le découragement, la maladie de l'un des conjoints. A titre d'exemple, sur les 268 familles ayant quitté les régions de colonisation du Québec en 1943-44 (112 provenaient de l'Abitibi), voici les raisons invoquées par les partants:

¹ Minette, C., «Rapport du missionnaire-colonisateur pour l'Abitibi», Rapport général du Ministre de la Colonisation de la province de Québec pour 1936, Documents de la session, (micro-film), bobine 299, no. 7, 1937.

² Beaudry-G., B., «La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1950. Aperçu historique», dans: L'Abbitibbi et le Témiskaming hier et aujourd'hui, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie no. 2, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1975, 352 p., pp. 1-51.

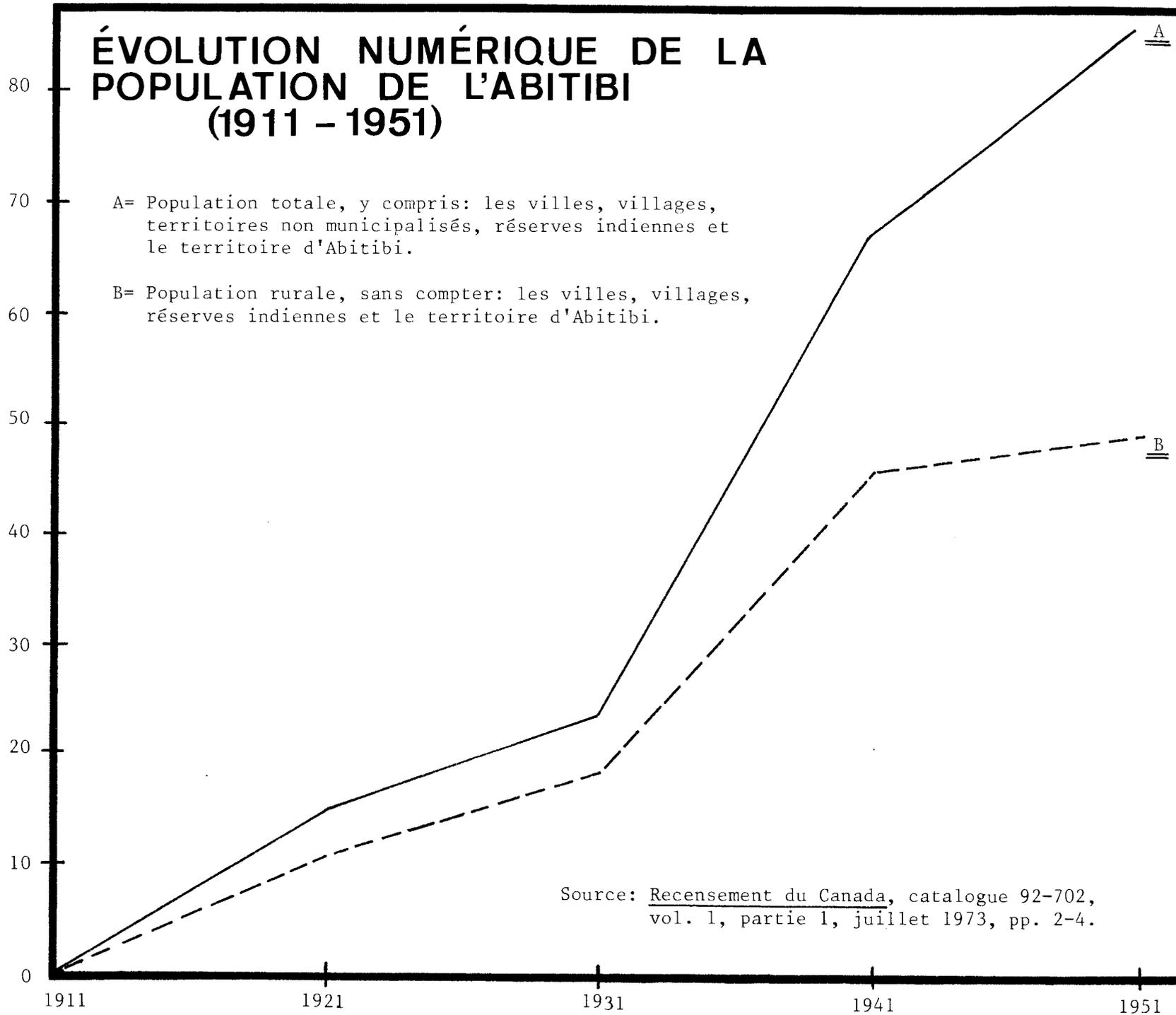
Paquin, N., Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue; Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1981, 172 p.

ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LA POPULATION DE L'ABITIBI (1911 - 1951)

A= Population totale, y compris: les villes, villages, territoires non municipalisés, réserves indiennes et le territoire d'Abitibi.

B= Population rurale, sans compter: les villes, villages, réserves indiennes et le territoire d'Abitibi.

(POPULATION (000))



Source: Recensement du Canada, catalogue 92-702, vol. 1, partie 1, juillet 1973, pp. 2-4.

Tableau no 7
CAUSES GENERALES DES ABANDONS

	Nombre	Pourcentage
1° Décès du chef ou de l'épouse	10	4%
2° Maladie de l'un des conjoints	44	16%
3° Déménagement sur terres patentées	5	2%
4° Enrôlement militaire	8	3%
5° Inaptitude ou découragement	70	26%
6° Embauchage par les industries de guerre, mines ou chantiers	112	42%
7° Causes inconnues	19	7%
Total	268	100%

Source: «Rapport général du Ministre de la Colonisation de la Province de Québec pour l'année finissant le 31 mars 1944», Documents de la session, (micro-film), Bobine 326, no. 28, p. 33.

Ces nombreux départs ne constituaient toutefois pas nécessairement des pertes nettes pour la région; plusieurs déserteurs allaient, en effet, demeurer sur place et vendre leur force de travail dans les entreprises de l'étranger juste à côté:

«On observe en effet que ce sont les exploitations les plus récentes qui emploient le plus de Canadiens français: cas de Normétal, de Belleterre, ou ils forment 90% des effectifs, des mines du canton Cadillac, tandis qu'ils ne sont que 60% à Wait-Amulet et 50% à Beattie. (---) Si les cadres, presque partout, restent anglais, le personnel ouvrier se francise et c'est tant mieux, car il s'agit là d'une main-d'oeuvre qui a fait ses preuves».¹

Le cercle se referme de plus en plus. La rançon de la survie culturelle semble devoir passer par une inévitable prolétarianisation du Canadien français. Voilà où avaient mené 30 ans d'efforts de décolonisation:

«Le résultat de la colonisation était non seulement une décolonisation manquée mais une véritable colonisation étrangère du pays qu'on se donnait. La mine américaine prolétarianisait le défricheur comme l'usine de textile le faisait du migrant. Le choix ne se fit bientôt qu'entre

¹ Blanchard, R., L'ouest du Canada français, op., cit., p. 293.

la domination chez soi et la domination chez l'autre: on voit mieux ce qu'était la géopolitique comme réponse à la nécessité et ce qu'il en advint». ¹

La guerre et la reprise économique qui l'accompagne et qui lui survivra viendront mettre un terme à cette épopée colonisatrice entreprise en plein XX^e siècle. C'est ainsi que seulement cinq nouvelles colonies naîtront durant la dernière décennie de 1941 à 1950: Despinassy, Saint-Emile de Guyenne, Senneville, Dubuisson et Ile Nepawa.

Les colons étaient maintenant installés; encore allait-il falloir trouver le moyen de les fixer. C'est à ce travail que se consacreront les apôtres de la colonisation tout au long de la dernière décennie:

«Tout n'est pas fait lorsqu'on a réussi à implanter une famille sur un lot de colonisation; il faut l'y maintenir, assurer la permanence de son établissement et, pour cela, l'organiser en vue de son avancement agricole. Pourvoir à cette organisation est l'un des grands soucis du ministre de la colonisation». ²

A ce titre d'ailleurs, les en-têtes qu'on retrouve dans les rapports du Ministère à partir de 1940 sont assez suggestifs des objectifs visés: organisation agricole, consolidation, stabilisation. Le Plan Bégin qui entrera en vigueur le 1er avril 1946 sera aussi un prolongement logique au travail de consolidation amorcé au début de la décennie 1940-50. ³

b) Le difficile passage du nomadisme au sédentarisme.

Beaucoup de travail restait à faire dans la colonie elle-même si l'on voulait réussir à transformer ces colons habitués à la mobilité, et beaucoup trop individualistes dans leur façon d'assurer leur survie et celle des leurs, en des habitants stables et imbus de l'esprit communautaire. Car, faut-il le souligner à nouveau, le danger du déracinement qui avait inauguré la fuite vers le nord en 1912 continuait à être dans ce pays neuf une menace quotidienne et de plus en plus in-

¹ Morissonneau, C., Asselin, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», op., cit., p. 153.

² Québec, (Province), Min., Col., «Rapport général du Ministre de la Colonisation du Québec, pour l'année se terminant le 31 mars 1940», Documents de la session, (micro-film) bobine 310, no. 5, 1941, p. 26.

³ Voir pour détail de ce plan: Ministère de la colonisation du Québec, Un royaume vous attend: l'Abitibi, Québec, 1950, 83 p., pp. 77-83.

quiétante.

L'industrie minière qui déjà en 1935 faisait vivre une population de 5,000 habitants répartis dans une douzaine de mines en production¹ alignait ses structures le long de la faille de Cadillac; tout comme les clochers des nombreuses paroisses abitibiennes, les chevalements de mines symbolisaient eux aussi une forme d'appropriation de l'espace, mais combien différente:

«A part cela, déclare C.-E. Couture, l'Abitibi comprend deux régions: la région minière et la région agricole, chacune imprégnant à ses habitants un état d'esprit différent. Ici, on exploite la ressource naturelle, là, on la cultive, Ici, on travaille pour le présent, là, pour l'avenir».²

Cette magnifique description de l'Abbé Couture exprime beaucoup mieux que nous ne saurions le faire nous-même deux façons de concevoir le rapport homme/nature: l'une privilégiant le matériel, l'autre marquant sa préférence pour le symbolique.

La dichotomie du rapport de l'homme à l'espace qui se manifeste de plus en plus en Abitibi à partir de 1935, grâce à l'envolée minière provoquée par une hausse appréciable du prix de l'or sur les marchés boursiers internationaux, rend très délicate la tâche consistant à imprimer un caractère de permanence aux établissements en milieu rural.

C'est pour cette raison que dès 1925, une somme énorme d'énergie sera consacrée à rendre le colon indépendant de l'Etat et des industries voisines et à le rendre de plus en plus dépendant des autres membres de sa communauté grâce à l'instauration du coopératisme.³ L'introduction de la coopération en Abitibi rural

¹ Minette, C., «Rapport du Missionnaire-colonisateur en Abitibi pour 1935», op., cit., p. 170.

² Couture, C.-E., «L'Abitibi pays d'avenir!», Ensemble, vol. IV, no. 8, octobre 1943, p. 6.

³ C'est encore sous l'instigation du clergé que le mouvement coopératif est né au Québec. En effet, l'Abbé Jean réussissait après bien des pour-parlers à fonder la première coopérative de consommation à voir le jour au Québec à Roquemaure. C'était le 12 novembre 1934, le Syndicat coopératif de Roquemaure était fondé et 75 colons y adhéraient». Le lecteur pourra consulter à ce sujet l'article de Louis-Joseph Marcotte dans la revue Ensemble, vol. 7, no. 4, pp. 9-12 et 33-35-36, La Coopération à Ste-Anne-de-Roquemaure.

constituait en effet un grand levier de stabilisation. Son application permettait de transformer le colon de nomade en sédentaire. Désormais sa vie ne lui appartenait plus en propre de même que ses déplacements. Il était devenu une partie de la communauté et celle-ci exerçait sur lui un pouvoir de rétention très puissant. Même le travail en forêt allait devenir une activité de groupe où l'esprit paroissial pourra continuer à se développer, stimulant ainsi le sentiment d'appartenance à un groupe d'abord et à une communauté ensuite.

Dans cette perspective, nous sommes parfaitement d'accord avec L.-J. Marcotte lorsqu'il écrit: «La coopération a fait de la terre neuve!... elle a aussi travaillée sur les colons et en a fait des «hommes nouveaux»». ¹

C'est donc davantage dans la colonie elle-même que va se poursuivre le travail de colonisation à partir de 1940. A l'origine, la colonisation du Nord québécois devait créer (selon la stratégie mise de l'avant par le clergé et soutenue par l'Etat) un isolant culturel suffisamment puissant pour permettre un épanouissement en «qualité et en nombre» du peuple canadien-français. C'est sur une géographie que l'immense majorité des Canadiens et des immigrants s'entendaient pour décrire comme étant hostile à toute entreprise d'implantation humaine permanente² qu'on avait d'abord compté pour assurer cet «isolant culturel» que le Sud n'offrait plus. L'ennemi principal avait d'abord été l'exode massif des nôtres aux Etats-Unis avec ses deux assauts principaux: le premier vers 1910 et le second vers 1923; puis, à partir des années trente, après la fermeture de la frontière américaine, c'était devenu l'urbanisation excessive de la population québécoise entraînant une chute marquée de la natalité chez les Canadiens français; et enfin, à partir de 1940, le danger c'était l'attrait exercé par l'industrie régionale et québécoise qui risquait de compromettre l'entreprise de stabilisation des établissements si difficilement réalisés en milieu rural abitibien, et de prolétarianiser une main-d'oeuvre qui ne pouvait offrir rien d'autre que sa force de travail.

¹ Marcotte, L.-J., «La coopération à Ste-Anne-de-Roquemaure» Ensemble, vol. 7, no. 4, avril 1946, pp. 9-12 et 33-35-36, p. 36.

² Dans son «Rapport pour l'année se terminant au 30 juin 1935», l'Abbé Charles Minette écrivait ceci: «Depuis le grand congrès de colonisation de Québec, l'automne dernier, l'Abitibi n'a pas cessé d'éveiller l'attention du public. (---) Devant l'évidence, les préjugés tombent et la confiance en l'avenir du pays s'accroît. Elle s'en va la légende de glaces perpétuelles, de marécages indrainables, de sol non encore formé, etc.». Op., cit., p. 166.

PHOTO 14

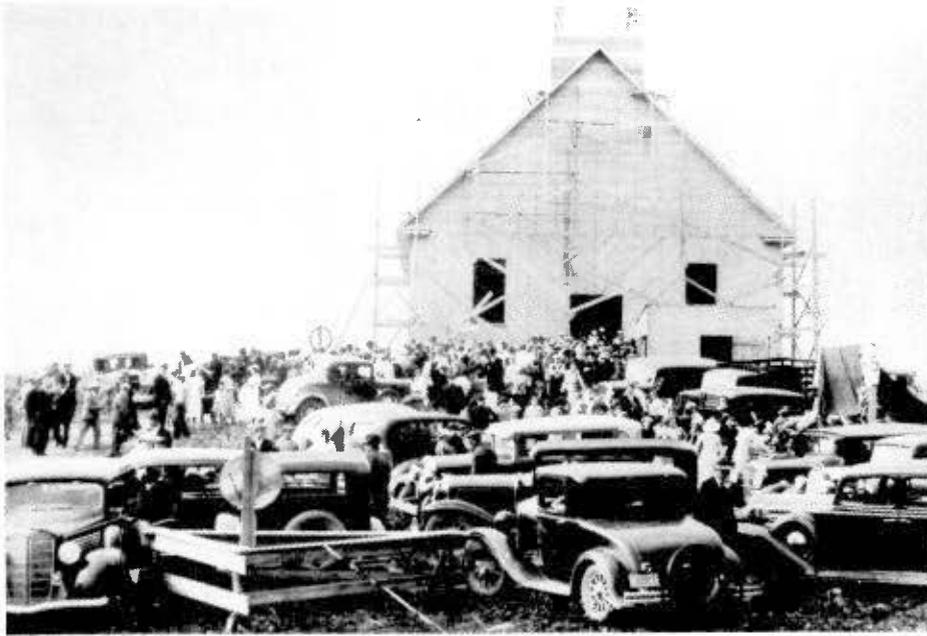


PHOTO 15



Indices d'une occupation davantage symbolique de l'espace, ces repères marquent la continuité culturelle canadienne-française dans ce nouveau territoire qu'on leur avait promis tout entier réservé.

Photo 14: On fête le «triomphe du retour à la terre» à la porte de la chapelle en construction à Ste. Monique de Rollet.

Photo 15: Eglise de St. Benoît de La Corne en 1944.

Pour chaque phase importante de colonisation de l'Abitibi, il est donc possible, comme nous le fait voir le tableau no 8, d'affirmer que la stratégie employée par l'Elite a toujours été commandée par l'impérieuse nécessité de créer un isolant culturel, seul en mesure de garantir «la conquête du nombre, de la qualité du territoire»¹ pour reprendre les termes mêmes du Révérend Père Alexandre Dugré. Et si la stratégie mise de l'avant au début du siècle pour contrer la menace de l'exode des Canadiens français dans la république voisine et canaliser la mouvance vers le Nord avait fait preuve de subtilité de la part des «metteurs en forme» de société, celle qui s'est élaborée à partir de 1935 et qui s'est développée de plus en plus à partir de 1940 n'aura rien à lui envier au chapitre de la sagacité.

La tâche de l'Elite consistait à permettre la poursuite de l'exploitation en complémentarité des ressources de la région² à titre de rapport homme/milieu le mieux adapté à la spécificité canadienne-française, tout en évitant, dans la mesure du possible, l'interpénétration entre les deux modèles d'occupation du territoire (matériel et symbolique) représentés l'un par l'Eglise et le cadre paroissial, l'autre par la mine et le chantier.

Il aurait été en effet utopique de penser que les colons accepteraient du jour au lendemain d'abandonner une pratique qui seule leur avait garanti l'existence au cours des 30 premières années, soit l'exploitation combinée des diverses ressources parmi lesquelles l'agriculture était loin d'avoir occupé une place privilégiée:

«L'augmentation du bétail laitier fut très lente au début, les premiers colons consacrant plutôt le peu de terre qu'ils avaient mis en culture à garder des chevaux. (---) Dix ans après sa fondation, l'Abitibi n'avait pas 1,200 têtes de bovins et jusqu'à 1930, on n'enregistra que peu de progrès».³

C'est ainsi par exemple qu'entre 1918 et 1930 la région n'avait produit au total que 900,000 livres de beurre.

Il y avait donc beaucoup de travail à faire en colonie avant que les colons

¹ Dugré, Alexandre, «En guise de conclusion», dans: l'Etablissement des jeunes au Canada-français, op., cit., p. 119.

² C'est ce que nous appelons «mobilité inter-professionnelle» dans notre problématique du début.

³ Gauthier, J.-R., «Développement agricole de l'Abitibi», Ensemble, vol. IV, no. 8, octobre 1943, pp. 3-20, p. 9.

Tableau no 8

EVOLUTION DU CONTEXTE GEOPOLITIQUE AU QUEBEC DE DIX ANS EN DIX ANS
ET RAPPORT AVEC LE MOUVEMENT DE COLONISATION DE L'ABITIBI

PERIODE	IDENTIFICATION DE L'ENNEMI PRINCIPAL	PROBLEMES CREEES	FAITS PRINCIPAUX AYANT DECLENCHÉ L'ACTION	STRATEGIE EMPLOYEE POUR CREER L'ISOLANT CULTUREL	RESULTATS
1910-1920	Exode aux Etats-Unis et Début d'un exode vers les villes du Québec.	Diminution numérique. Place l'Etat en situation de faiblesse politique.	Annonce qu'en 1909 seulement, plus de 10,000 Canadiens français ont quitté le Québec pour les Etats-Unis.	Faire entrer la géographie dans l'iconographie. C'est la géographie difficile du Nord qui s'occupe de sélectionner les candidats.	Comme prévu, seuls les Canadiens français à qui on avait dit: «Le Nord est à vous» ont reçu favorablement l'invitation de l'Elite.
1920-1930	Reprise économique qui provoque l'urbanisation galopante de la population québécoise et une relâche de la part de l'Etat face au mouvement de colonisation.	Diminution en nombre et en qualité de la race canadienne-française (baisse des natalités et affaiblissement de la foi).	Reprise de l'exode aux Etats-Unis en 1923. Découvertes de riches gisements en Abitibi. Mais surtout l'éclatement de la crise mondiale de 1929.	La même.	Instauration des premières primes. Ralentissement dans le mouvement. Malaise général au lendemain de la crise.
1930-1940	Déséquilibre dans la répartition de la population rurale et urbaine.	Chômage et misère. Disparition de la mobilité d'appel. Généralisation de la mobilité de refoulement à l'ensemble du continent nord-américain.	Fortes pressions exercées sur les représentants de l'Etat. Fermeture de la frontière américaine.	La même mais le travail se fait surtout en colonie (maintien de la cohésion morale).	En quatre ans l'Abitibi passe de l'enfance à l'âge adulte. Mouvement improvisé crée de l'insatisfaction et provoque un mouvement de reflux à partir de 1936. Plusieurs colons s'en vont dans les mines et les grands chantiers.
1940-1950	Fort attrait de l'industrie. Nombreux abandons.	Proletarianisation de la main-d'oeuvre. Non correspondance entre les valeurs véhiculées par l'industrie et celles du milieu de vie	Peur qu'il se crée à nouveau un déséquilibre trop important entre population rurale et population urbaine. Nombreux abandons.	Introduction du coopératisme en plus de l'ancienne stratégie.	«Paroissialiser» le chantier. Assurer une mobilité inter-professionnelle pour les canadiens français en Abitibi.

puissent être considérés comme des agriculteurs. Et entre-temps c'est encore l'exploitation en complémentarité des ressources qui, dans la majorité des cas, constituait la seule véritable façon d'assurer la survie du colon.

Bien sûr, à partir de 1930, on s'est appliqué à favoriser le développement de l'industrie laitière en Abitibi; et pour cause. Elle était la plus apte à faire rapidement du colon un agriculteur et c'est bien ce qu'on désirait au fond. Dans le but de fixer définitivement le colon dans l'espace, on avait compris, comme le soulignait l'agronome Gauthier en 1943, que «le colon ne devient vraiment cultivateur que par l'augmentation de son cheptel. Sa première vache l'attache à son lot, la dixième en fait un agriculteur». ¹

Mais entre les deux, le chemin était souvent très long et dans la majorité des cas il menait le colon hors de sa ferme à la recherche d'un gagne-pain; ce qui l'exposait à l'influence malsaine de la mine mais aussi et très largement du chantier forestier.

Face à cette situation de fait la stratégie voulut qu'on développe le coopératisme en Abitibi. Non pas seulement comme instrument de libération économique du peuple canadien-français contre l'opresseur ², mais aussi comme outil de protection culturel et méthode de conquête de la Terre promise (qui risquait de nous échapper) en harmonie avec la tradition du peuple canadien-français. Ce refrain d'une chanson qu'on fredonnait sur l'air de «La Madelon» fait foi de nos propos:

«Abitibiens, dressons notre âme fière,
Emparons-nous de toute la région,
Des forêts, du sol et des rivières;
Réclamons nos possessions;
Vivons heureux cramponnés à la terre.
Gardons toujours toutes nos traditions
De Français et de chrétiens sincères;
En avant, de l'union et marchons». ³

C'est d'abord dans le domaine de l'exploitation forestière que le coopéra-

¹ Gauthier, R.-R., Ibid., p. 9.

² La Société St-Jean Baptiste de Montréal offrait des cours de coopération au début des années 40, et présentait la coopération comme un outil de libération économique pour les Canadiens français. «Notre peuple se libérera de ses oppresseurs de toutes sortes dans la mesure où il sera instruit des moyens et des méthodes de libération. La coopération est l'arme par excellence du peuple». Ensemble, vol. IV, no. 8, octobre 1943, pp. 3-20, p. 12.

³ Revue Ensemble, vol. IV, no. 8, octobre 1943, p. 20.

tisme se montra efficace comme «isolant culturel» pour les colons canadiens-français et prouva que la terre n'était pas le seul exutoire sûr pour les colons d'origine francophone:

«Les chantiers coopératifs furent expérimentés pour la première fois à Ste-Anne-de-Roquemaure en 1942. C'était là une autre réalisation du syndicat de travail. Dès l'année suivante, 123 membres prenaient part aux opérations de ces chantiers. (---) L'organisation du chantier, son administration et son financement relevaient uniquement du Syndicat. (---) Mieux logés, bénéficiant même de «certaines commodités inconnues ailleurs», continuant dans la forêt leur vie paroissiale et quelque chose de leur vie de famille, il ne faut pas s'étonner si un groupe de bûcherons, ainsi organisés selon la formule coopérative, réalisent plus de travail et offrent un meilleur rendement».1

C'était là une grande victoire pour le clergé qui, tout en atteignant ses objectifs (maîtrise accrue sur le temps grâce à la mise en place d'un isolant culturel efficace), pouvait se féliciter d'avoir pu le faire dans le respect des habitudes des Canadiens français. Ceux-ci, en effet, ont toujours conservé cette habitude de partager leurs énergies entre la terre l'été et le chantier l'hiver. On peut même dire qu'ils étaient, pour plusieurs d'entre eux en tout cas, bûcherons de métier car l'été c'est le travail de défrichage sur leurs lots de colonisation en vue d'obtenir les octrois du gouvernement qui les occupait, tandis qu'à l'automne, les surfaces primables ayant été défrichées et les conditions requises pour conserver leurs lots rencontrées, les colons pouvaient partir pour les chantiers. Mais s'il s'agissait d'une vieille habitude, il faut bien reconnaître aussi que c'était une habitude dangereuse sur le plan de la survie culturelle et de la stabilisation de la main-d'oeuvre.

C'est pourquoi la mise sur pied des chantiers coopératifs était perçue par les autorités ecclésiastiques et les sociétés diocésaines de colonisation comme une véritable «trouvaille», ce qui avait fait dire à Blanchard:

«Mais l'Abitibi nous réserve ici une surprise; il est en train de mettre au point une formule qui neutralise une bonne part des inconvénients des chantiers, qui aboutit à rendre à peu près acceptable une institution qu'on pouvait légitimement tenir pour une des plaies de la Province».2

1 Marcotte, L.-J., La coopération à Ste-Anne-de-Roquemaure, op., cit., p. 36.

2 Blanchard, R., L'Ouest du Canada-français, op., cit., p. 254.

Il s'agissait alors de répandre le mouvement le plus largement possible dans toute la région, d'inculquer l'esprit du coopératisme à toute la population pour qu'elle en vienne spontanément à ne plus entrevoir son avenir et son développement que par ce biais. Toutefois, même si la voie vers la survie culturelle était bien tracée, on se rendait de plus en plus compte, à l'instar de l'Abbé Jean, «qu'il ne pouvait y avoir de «génération spontanée» en biologie coopérative», et que les meilleurs alliés dont on disposait étaient le temps, bien sûr, mais aussi l'enthousiasme d'une jeune population en quête d'avenir.

Et lorsqu'en 1944 Henri Cloutier vient présenter deux projets nouveaux de colonisation pour le Nord de la province, il montre que désormais, grâce au coopératisme, la forêt peut avantageusement faire partie de notre patrimoine culturel. Ce Nord serait peut être enfin le nôtre!

«La colonisation mi-agricole, mi-forestière de la Grand'Val-lée en Gaspésie est une innovation, mais surtout par le système coopératif qui y a été introduit dès le début, aussi bien pour assurer l'exploitation économique du lot boisé que pour protéger le colon. Ce mode de colonisation convient admirablement à une grande partie de nos terres neuves. (---) La superficie arable et proprement agricole de notre province est relativement exigüe. (---) Pour l'expansion en masse de notre population agricole, il ne nous reste que l'importante réserve du lac Mattagami. C'est un héritage intéressant pour un petit peuple qui souffre mal d'être resserré dans des cadres étroits.

Mais le domaine forestier qui couvre une si grande étendue de notre territoire, n'est-il pas aussi notre héritage?»¹

La même année d'ailleurs, soit en 1944, on retrouve dans le Rapport du Ministre de la Colonisation du Québec des préoccupations en matière de colonisation qui rejoignent largement celles d'Henri Cloutier et qui laissent penser qu'on avait finalement trouvé la formule permettant aux Canadiens français une utilisation plus rationnelle des ressources de leur territoire dans le respect des habitudes et de la tradition de ce peuple.

Après avoir établi que l'Abitibi et le Témiscamingue représentaient en 1944 «les seuls comtés de la Province qui renferment des terrains propices à l'organisation de paroisses agricoles nouvelles», après avoir indiqué qu'avec 14,960 milles carrés utilisables pour l'agriculture c'est une bien faible portion du Québec

¹ Cloutier, H., «Deux projets de colonisation», L'Action Nationale, Vol. XXIII, no. 3, mars 1944, pp. 204-212, p. 205.

qu'on peut encore livrer à l'agriculture, il indique:

«Devant ces faits- n'y a-t-il pas lieu de se demander si les initiatives futures en matière de colonisation ne devraient pas tendre à réaliser, certes des établissements agricoles en territoires propices à cette fin et jusque là inoccupés, mais d'autres genres d'établissements aussi. L'exploitation rationnelle de toutes les ressources naturelles de chaque région pourrait-elle contribuer davantage à l'établissement de nos gens? Est-il chimérique de penser que l'orientation précitée permettrait l'ouverture de plusieurs territoires considérés jusqu'ici comme non colonisables et qu'elle favoriserait grandement la solution du problème qui se posera avec acuité après la guerre, lorsque le temps sera venu de réhabiliter les mobilisés dans l'armée et l'industrie de guerre».¹

C'est ainsi que se présentait l'avenir de la colonisation au Québec au milieu du XX^e siècle. Le travail de classification des sols de la province avait, depuis 1935, mis en relief la faible proportion du territoire québécois encore propice à l'agriculture, (figure no 7) et le coopératisme, ce nouveau bouclier canadien-français à l'abri duquel on pouvait en toute quiétude ouvrir la forêt aux colons, traçait déjà la voie pour les futures tentatives d'expansion vers le Nord.

Cependant, le portrait idéologique du Québec d'après-guerre ne favorisera plus les conquêtes héroïques comme celles que conserve l'histoire des périodes antérieures. La coopération, qui semblait devoir permettre aux Canadiens français d'exercer une maîtrise accrue sur l'espace en même temps qu'elle assurait une maîtrise du temps, n'arrivera pas à s'imposer assez solidement pour leur redonner possession d'un espace déjà trop bien contrôlé et exploité par l'étranger.

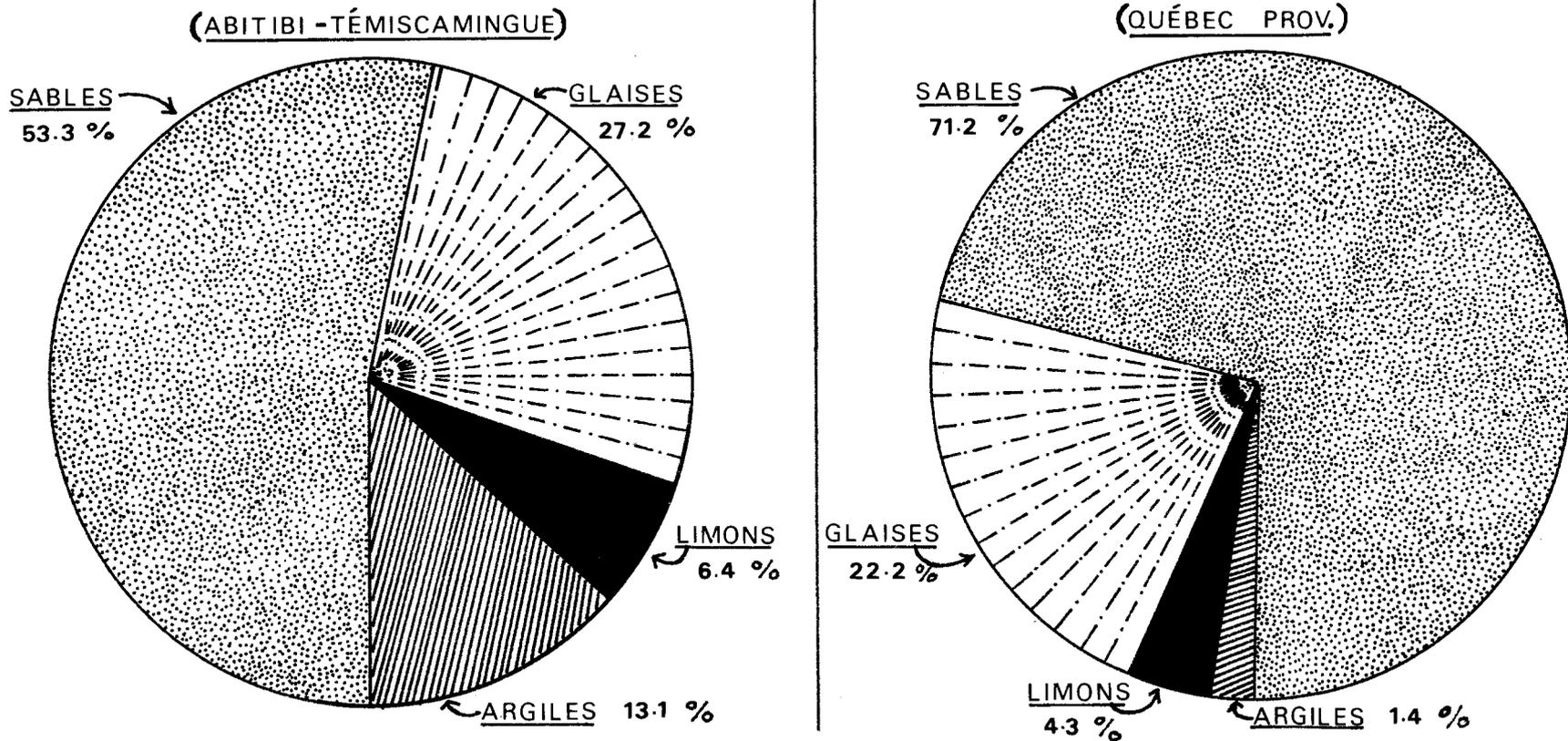
La colonisation avait depuis quarante ans cherché à assurer une appropriation symbolique de l'espace et elle y était parvenue. Cependant, l'appropriation matérielle lui avait échappé et son sprint de dernière minute au volant du coopératisme ne lui aura pas permis de rattrapper le temps perdu. La prolétarianisation de la main-d'oeuvre allait désormais se réaliser au Québec même et dans sa région de colonisation la plus prometteuse par surcroît.

Si l'on peut parler d'échec du mouvement de colonisation de l'Abitibi, c'est bien dans cette perspective et non pas après avoir fait l'analyse critique d'une pratique agricole dont même les plus ardents propagandistes ne pouvaient concevoir

¹ Québec, (Province), Min., Col., «Rapport général du Ministre de la colonisation du Québec, pour l'année finissant le 31 mars 1944», Documents de la session, (micro-film), bobine 326, no. 28, 1945, p. 7.

Figure no. 7

RÉPARTITION DES CLASSES DE SOLS DES LOTS CLASSIFIÉS DEPUIS (1935)



Source: «Rapport du Ministre de la colonisation de la Province de Québec, pour l'année 1941-42», Documents de la Session, (micro-film), bobine 316, no. 6, 1943, pp. 11 et 16.

l'existence que dans la mesure où elle était développée en complémentarité des autres ressources. L'agriculture n'a jamais été autre chose qu'un moyen qu'on a tenté d'utiliser pour stabiliser les migrants dans l'espace abitibien sans y réussir vraiment. En fait la colonisation agricole telle que l'entend l'approche agriculturiste n'a jamais existé, si ce n'est dans le discours officiel qui de toute évidence renseigne assez mal à ce sujet.

Tableau no 9

Comparaison de la répartition des classes de sols
entre quatre territoires du Québec

GROUPES	TERRITOIRES	CLASSES		
		A %	B %	C %
No I	ABITIBI-TEMISCAMINGUE	38.2	44	19.6
No II	L'ISLET À GASPE	40.8	12.3	20.3
No III	PONTIAC-SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	10.8	33.2	50.8
No IV	CANTONS DE L'EST	10	10	9.2

(Bobine 310, no 5, 1941)

En 1950, il apparaissait donc de plus en plus évident qu'hormis la soixantaine de paroisses agricoles auxquelles elle avait donné naissance, hormis aussi les plusieurs dizaines de milliers de Canadiens français qu'elle avait drainés vers le Nord, (tableau no 10) la colonisation entreprise quarante ans plus tôt s'achevait sur une décolonisation manquée.

Tableau no 10
Les municipalités de l'Abitibi en 1950

MUNICIPALITES	ARRIVEE DES PREMIERS COLONS	POPULATION EN 1950	ERECTION CIVILE
Amos (Ste-Thérèse d'Avila)	15 octobre 1910	5119 h.	3/01/1914
Villemontel (St-Simon)	1913	625 h.	28/01/1920
Taschereau	mai 1913	1370 h.	6/02/1922
La Reine (St-Philippe)	1913	1037 h.	30/10/1917
Authier (St-Jude)	1913	674 h.	1918
Harricana-Ouest (St-Matthieu)	1914	431 h.	/12/1942
Senneterre (St-Paul)	1914	2466 h.	13/06/1919
Macamic (St-Jean)	1914	2100 h.	1918
Landrienne (St-Barnabé)	1914	605 h.	29/01/1920
La Motte (St-Luc)	1914	650 h.	28/08/1919
La Ferme (St-Viateur)	1914	400 h.	-----
Dupuis (St-Jacques)	1914	1242 h.	1918
Coimbourg (Ste-Claire)	1914	808 h.	1926
Figueray (St-Marc)	1915	508 h.	10/11/1922
Belcourt (Ste-Cécile)	juin 1915	508 h.	24/10/1918
Pouliaries (Ste-Rose-de-Lima)	1916	1251 h.	7/05/1924
Clerval (Ste-Jeanne-d'Arc)	1915	641 h.	/10/1927
Barraute (St-Jacques Le Majeur)	1916	1310 h.	/08/1918
Authier-Nord (St-Mathias)	1916	579 h.	-----
Launay (St-Léon-le-Grand)	17 juin 1917	324 h.	18/05/1921
La Sarre (St-André)	1917	4000 h.	01/08/1917
Lamorandière (St-Henri)	1917	750 h.	-----
Chazel (St-Janvier)	1917	582 h.	1933
Mancebourg (Ste-Hélène)	Automne 1919	570 h.	23/04/1941
Desmeloizes (St-Lambert)	1921	600 h.	/04/1938
Dalquier (St-Félix)	1921	659 h.	21/10/1932
Palmarolle (N.-D. de-la-Merci)	1921	1215 h.	1930
Gallichan (St-Laurent)	Octobre 1922	703 h.	-----
Barraute (St-Blaise)	1925	383 h.	-----
Dalquier (St-Maurice)	1930	270 h.	-----
Rivière Davy (St-Nazaire de Derry)	juin 1931	615 h.	-----
Ste-Gertrude de Pontiac	1932	642 h.	-----
Boulée (Ste-Germaine)	1933	1200 h.	-----
Roquemaure (Ste-Anne)	18 août 1933	1210 h.	-----
Laferté (Ste-Thérèse)	13 décembre 1933	401 h.	-----
Rivière-Héva (St-Paul)	août 1934	511 h.	-----
Preissac (St-Raphael)	octobre 1934	684 h.	-----
Destor (St-François-de-Sales)	8 août 1934	493 h.	-----
Villebois (St-Camille)	août 1935	876 h.	-----
Vassan (St-Vincent-de-Paul)	29 août 1935	750 h.	-----
Val St-Gilles	1935	600 h.	1939
St-Dominique du Rosaire	29 mai 1935	775 h.	-----
Rochebeaucourt (St-Antoine-de-Padoue)	11 août 1935	850 h.	-----
La Corne (St-Benoît)	19 juin 1935	?	-----
Lac Castagnier (St-Georges)	août 1935	450 h.	-----
Beaucanton (St-Joachim)	23 juillet 1935	1200 h.	-----
Castagnier (St-Alphonse)	25 août 1935	175 h.	-----
Derry (St-Gérard)	juillet 1935	600 h.	-----
St-Vital	1936	935 h.	1939
Rapide Danseur (St-Bruno d'Hebecourt)	1936	628 h.	-----
Val Paradis (St-Ephrem)	1937	809 h.	-----
Vassan (St-Edmond)	mars 1937	680 h.	-----
Hanneville (Ste-Philomène)	9 septembre 1937	587 h.	-----
Champsneufs (St-François-d'Assise)	24 mai 1939	500 h.	-----
Val Senneville (St-Isidore-le-Laboureur)	20 mai 1940	1104 h.	-----
Ile Nepawa (Ste-Madeleine)	juin 1943	189 h.	-----
Guyenne (St-Emile)	juin 1947	139 h.	25/05/1947
Despinassy (St-Hyacinthe)	juillet 1948	533 h.	-----
Languedoc	septembre 1949	86 h.	-----
		50094 h.	
Cadillac (Ste-Brigitte)	mars 1924	1150 h.	21/12/1940
Normetal (St-Louis-de-France)	juin 1932	1393 h.	1/02/1945
Pascalis (St-Pascal-Baylon)	1932	395 h.	20/12/1940
Sullivan (St-Bernard)	1934	1350 h.	-----
Val d'Or et Bourlamaque	1934	10200 h.	20/05/1937
Dubuisson (St-Philippe-Apôtre)	1937	600 h.	-----
Malartic (St-Martin-de-Tours)	1939	6883 h.	28/04/1939
Duparquet (St-Albert-le-Grand)	1939	1800 h.	13/04/1933
	TOTAL	23771 h.	
	GRAND TOTAL	73865 h.	

CONCLUSION

Nous voilà parvenu au terme de notre démarche analytique visant à présenter la colonisation de l'Abitibi sous l'éclairage nouveau d'une approche géopolitique.

Bien sûr nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit; là n'était d'ailleurs pas notre intention. Nous voulions, par cet essai, démontrer la possibilité d'en arriver à un éclairage nouveau du phénomène de la colonisation de l'Abitibi, en allant au-delà du discours officiel et en décrivant le mouvement comme une réponse à la menace que l'Elite avait identifiée et qu'elle s'était donnée pour mission de contrer.

Nous voulions aussi sortir l'explication de la filière agriculturiste dans laquelle elle sommeillait depuis trop longtemps et redéfinir le rôle joué par l'agriculture au moment de ce grand remue-ménage québécois.

La place que lui faisait l'approche agriculturiste dans l'explication du phénomène nous paraissait disproportionnée et difficilement compatible avec les données historiques présentant le Canadien français comme l'éternel nomade, difficile à maintenir en place.

A mesure que nos recherches progressaient, la validité de notre hypothèse de départ allait se confirmant davantage d'étape en étape.

Il était clair, entre autres, que si le grignotage sur le contrefort des Laurentides et l'infiltration dans les Cantons de l'Est répondaient, vers 1830-40, à un criant besoin d'espace vital trop peu disponible ou trop peu accessible, ou les deux à la fois, la transplantation en Abitibi, en plus de la recherche d'une assiette spatiale indispensable à l'expansion de la race, portait en elle la volonté indéniable de la part de l'Elite de créer un isolant culturel. Elle y parvint grâce à l'éloignement bien sûr, mais surtout par le recours à une géographie repoussante pour l'étranger mais qu'on affirmait tout à fait adaptée au caractère un peu «sauvage» du Canadien français.

Il s'y plairait et, pour de nombreuses générations, il n'aurait plus à redouter la dispersion et l'assimilation contre lesquels l'étroitesse du Sud et la faible rétention d'une frontière politique trop perméable ne pouvaient plus rien. Il aurait tout un territoire à lui seul, aussi vaste et plus riche en ressources de toutes sortes que celui où voulait l'attirer l'étranger avec lequel il n'aurait plus à troquer son existence matérielle contre sa survie culturelle. Il ne serait plus confiné au seul travail de la terre; il pourrait à sa guise aller et venir sans contrainte sur tout le territoire, chasser, bûcher et cultiver aussi, quelques fois, lorsqu'après quelques années les trouées allaient se faire plus larges sur ses brûlés. Il aurait toujours ce «petit coin» bien à lui où se réfugier pendant les années de disette. Bref, derrière cette géographie austère que présentait l'Abitibi, c'était la liberté qui se profilait pour le Canadien français. Liberté économique bien sûr, mais aussi liberté de s'épanouir en tant que peuple, de se bâtir un pays à l'image de ses traditions et de sa culture.

Ce message d'espérance, c'est lui qui a ouvert Villemontel et La Reine en 1913, Poularies et Clerval en 1916, Palmarolle et Dalquier en 1921. C'est encore lui qui a fait Ste Gertrude en 1932, Preissac et Destor en 1934, Rochebeaucourt et Beaucanton en 1935 et les Champsneufs en 1939. C'est toujours lui qui, au lendemain de la guerre, donnait la vie à Guyenne et Languedoc.

Jamais pareil bouleversement n'aurait pu se produire sans cette foi ardente de tout un peuple en l'iconographie nationale, en la parole mythique qui, transcendait le réel, faisait de la Géographie du Nord un facteur iconique par lequel allait pouvoir se réaliser le difficile passage de peuple à nation.

Le visage marqué par la misère et le découragement, tombés en pleine forêt sans grand avertissement à cause d'une crise dont ils s'expliquaient mal les raisons, les colons, dans un «accès de stoïcisme» «par lequel les nations peuvent passer» nous dit Gottmann, uniquement s'il est annociateur de jours meilleurs

dans un avenir pas trop lointain, ont regardé vers l'avenir et, petit à petit, en sont venus à aimer «l'Abitibi des misères».

Bien sûr, ce mariage collectif d'un peuple à un territoire ne s'est pas réalisé sans faire naître quelques déceptions; et si plusieurs ont accepté de faire passer le devoir avant le plaisir, de sacrifier le présent difficile dans l'espoir d'un futur meilleur, nombreux sont ceux qui ont préféré le divorce définitif et ont cherché ailleurs un partenaire moins exigeant que l'Abitibi pour la vie de tous les jours. D'autres enfin, et de plus en plus nombreux à mesure que des solutions de rechange se faisaient plus diversifiées en région même, ont choisi la solution mitoyenne soit une union plus souple et moins exigeante sur le plan matériel mais obligeant à d'importantes concessions sur le plan culturel.

Cela signifiait-il que le matériel allait à nouveau s'imposer au détriment du symbolique et que toute l'espérance qu'avait suscitée la parole mythique aux beaux jours de l'annonce et de la prise de possession du Nord comme territoire réservé n'allait finalement engendrer qu'un retard de quelques années dans l'inévitable prolétarianisation de tout un peuple?

Il aurait été vraiment trop bête en effet de voir les choses en arriver là après tous les efforts entrepris pour créer l'isolant culturel et après avoir jaloné l'espace abitibien de formes marquant la continuité entre les idées et les actions, gage d'une survie culturelle. D'autre part, il était évident qu'on ne pouvait plus ignorer la présence, au sein même de la «Terre Promise» de formes étrangères véhiculant des idées et exigeant des actions qui n'étaient pas en harmonie avec la tradition canadienne-française et qui risquaient de créer une rupture de continuité dans le champ culturel francophone.

Pour éviter d'avoir à nouveau l'obligation de se replier sur soi et de se confiner à la seule culture du sol pour assurer sa survie culturelle, l'Elite chercha le moyen de permettre la cohabitation tout en évitant l'interpénétration des deux cultures mises en présence quotidiennement.

La trouvaille fut l'instauration du coopératisme. En plus de faire du colon, cet éternel nomade, un sédentaire conscient de ses devoirs envers la communauté, il permettait de «paroissialiser» à peu près n'importe quel type d'exploitation des ressources régionales. C'est ainsi, par exemple, que le chantier coopératif transformait l'exploitation forestière, jadis si dangereuse à tous les points de vue pour les colons canadiens-français, en une activité aussi rassurante que l'agriculture pour la survie culturelle de ces derniers.

Il n'y avait plus qu'à répandre la doctrine parmi la population et l'appliquer à tous les types d'exploitation. Cette arme de libération économique et culturelle allait pouvoir permettre, en dépit d'un commencement d'invasion des formes étrangères, la «reprise de toutes nos possessions» comme le disait la chanson.

L'idée était bonne, l'effort en valait la peine; mais (...) il était trop tard. Le seul espoir qui demeurait au milieu du siècle se trouvait encore plus au nord, dans le bassin du Lac Mattagami où encore tout était à faire et où tout était à refaire. En appliquant le coopératisme dès le départ pour la colonisation de ce nouveau territoire, peut-être pourrait-on enfin voir se terminer cette course vers la «Terre Promise»!

L'épopée colonisatrice de ce début du XX^e siècle se terminait donc sur une faible note d'espoir qu'une transformation des idéologies au lendemain de la seconde guerre mondiale ne voudra plus considérer comme porteuse d'avenir.

L'approche géopolitique est donc bien en mesure d'offrir un éclairage nouveau en vue de l'interprétation du mouvement colonisateur au Québec. Elle offre l'avantage sur l'approche agriculturiste de présenter la colonisation non pas comme l'expression d'un entêtement des Canadiens français à vouloir demeurer d'éternels agriculteurs envers et contre tout, mais comme une réaction normale et légitime de tout un peuple qui, sentant sa survie culturelle menacée dans un environnement réducteur, a cherché le moyen d'éviter l'assimilation.

Si pour conclure à l'échec ou à la réussite du projet de colonisation de l'Abitibi les agriculturistes s'interrogent sur les résultats obtenus par l'exploitation agricole, analysent le niveau des rendements en rapport avec le montant des sommes qu'on y a investies, les performances de l'agriculture ont, au contraire, dans une perspective géopolitique, beaucoup moins de conséquences dans le bilan qui est fait de la colonisation.

La différence vient du fait que dans un cas, pour les agriculturistes, l'agriculture et le développement agricole de l'Abitibi constituaient la fin sous-tendant le mouvement, alors que dans l'autre, ils ne constituaient plus que le moyen d'atteindre à une fin différente.

Abordant la colonisation comme voie devant mener à une décolonisation du peuple canadien-français, l'approche géopolitique enlève à l'agriculture l'aspect de finalité dont l'affublent les agriculturistes, et en fait un agent de stabilisation spatiale de la main-d'oeuvre abitibienne au lieu d'en faire ce cul-de-sac inévitable d'un peuple sans ressource.

Deux points de vue bien différents donc, qui nous révèlent la géographie de l'Abitibi tantôt comme un fait spatial insolite dans un Québec à l'âge de l'industrie, tantôt comme l'expression d'une volonté de survie collective d'un peuple, à un moment où les menaces à l'endroit de sa spécificité culturelle se faisaient de plus en plus inquiétantes.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

«La bibliographie présentée ici n'est que très partielle. Les lecteurs pourront toutefois référer à l'original de la thèse qui présente une liste beaucoup plus exhaustive et dont une copie se trouve à la bibliothèque du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue et une autre au Centre régional des Archives Nationales du Québec à Noranda».

- A.C.J.C., Le problème de la colonisation au Canada-français, rapport officiel du congrès de colonisation tenu par l'A.C.J.C. à Chicoutimi du 29 juin au 2 juillet 1919, Montréal, 1920, 300 p.
- A.C.J.C., L'Etablissement des Jeunes au Canada-français, Congrès de l'A.C.J.C. tenu à Nicolet en 1934, Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934, 130 p.
- ANONYME, «Chronique géographique», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 6, no 2, mars-avril, 1912, pp. 270-271.
- ASSOCIATION CANADIENNE DES GEOGRAPHES, Le Canada: une interprétation géographique, sous la direction de Ludger Beauregard, Methuen Publications, Toronto, 1970, 645 p.
- AUDETTE, S., «Historique du développement de l'U.C.C. en Abitibi», Ensemble, vol. IV, no 8, octobre 1943, pp. 15-16.
- BARRETTE, R., «Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue, 1934-1936», L'Abbitibbi et le Temiskaming hier et aujourd'hui, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no 2, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975, 352 p., pp. 92-155.

- BIAYS, P., «Problèmes de l'agriculture marginale dans la zone pionnière de l'est du Canada», Cahiers de Géographie de Québec, vol. 8, no 16, avril-septembre 1964, pp. 219-229.
- BIAYS, P., Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada, partie orientale du Bouclier-Canadien et île de Terre-Neuve, P.U.L., Québec, 1964, 760 p.
- BILODEAU, G.M., Pour rester au pays. Etude sur l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis. Causes et remèdes, Québec, Action Sociale, 1926, 168 p.
- BLANCHARD, R., L'Ouest du Canada-français, «les pays de l'Ottawa» «L'Abitibi-Témiscamingue», Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.
- BOILEAU, G., et DUMONT, M., L'Abitibi-Témiscamingue, La Documentation québécoise, Editeur officiel du Québec, Collection Etudes et dossiers, Série Etudes régionales, Ministère des Communications, Québec, 1979, 237 p.
- BOILY, R., «Les hommes politiques du Québec 1867-1967», Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. XXI, no 3a, pp. 599 et suivantes.
- BOWMAN, I., «The pioneer fringe», Foreign affairs, vol. 6, no 1, 1927, pp. 49-66.
- BOWMAN, I., «Planning in Pioneer Settlement», Annals of the Association of American Geographers, vol XXII, no 2, june 1932, pp. 93-107.
- BOWMAN, I., «Geography vs Geopolitics», Geographical Review, vol. 32, no 4, october 1942, pp. 646-658.
- CARON, I., «Rapport sur la colonisation de l'Abitibi», dans Rapport général du Ministre de la colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 46, no 3, 1912, pp. 124-130.
- CARON, I., op., cit., vol. 47, no 4, 1913, pp. 127-136.
- CARON, I., op., cit., vol. 48, no 3, 1914, pp. 119-127.
- CARON, I., op., cit., vol. 49, no 1, 1916, pp. 101-105.
- CARON, I., op., cit., vol. 50, no 1, 1916, pp. 99-103.
- CARON, I., op., cit., vol. 51, no 1, 1918, pp. 136-141.
- CARON, I., op., cit., vol. 52, no 1, 1919, pp. 140-143.
- CARON, I., op., cit., vol. 53, no 2, 1920, pp. 150-155.
- CARON, I., op., cit., vol. 54, no 2, 1921, pp. 180-186.
- CARON, I., op., cit., vol. 55, no 2, 1922, pp. 286-294.
- CARON, I., op., cit., vol. 56, no 2, 1923, pp. 280-290.
- CARON, I., op., cit., vol. 57, no 2, 1924, pp. 346-356.
- CARON, I., op., cit., vol. 58, no 2, 1925, pp. 328-346.

- CARON, I., La région du Témiscamingue, Société de Colonisation de Montréal, Montréal, 1910, 15 p.
- CARON, I., «La colonisation du Témiscamingue», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 4, no 5, nov.-déc., 1910, pp. 337-346.
- CARON, I., «Une expédition dans l'Abitibi», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 5, no 6, nov.-déc., 1911, pp. 371-377.
- CARON, I., «Au grand lac Victoria», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 7, nos 2-3, mars-avril 1913, mai-juin 1913, pp. 87-95 et pp. 139-150.
- CARON, I., Un nouveau centre de colonisation: L'Abitibi, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Québec, Hôtel du Gouvernement, 1915, 61 p.
- CARON, I., La région de l'Abitibi, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec, 1918, 54 p.
- CARUFEL, L.-E., «Rapport sur le fonctionnement du Bureau de l'Agence de la colonisation à Montréal», dans Rapport général du Ministre de la Colonisation et des Travaux publics du Québec, Documents de la Session, vol.37, no 1, 1904, pp. 113-114.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 38, no 1, 1905, pp. 121-122.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 40, no 1, 1907, pp. 137-138.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 41, no 1, 1908.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 42, no 2, 1909, pp. 122-124.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 43, no 2, 1910, pp. 185-186.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 44, no 2, 1911, pp. 113-114.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 46, no 3, 1912, p. 140.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 47, no 4, 1913.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 48, no 3, 1914, p. 137.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 49, no 1, 1916, p. 114.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 50, no 1, 1916, pp. 109-110.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 51, no 1, 1917-18, pp. 142-144.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 52, no 1, 1919, pp. 144-146.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 53, no 2, 1920, pp. 156-157.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 54, no 2, 1921, pp. 187-189.
- CARUFEL, L.-E., op., cit., vol. 55, no 2, 1922, pp. 296-198.

- CHAPUT, M., «Insulte aux Canadiens-français», La Presse, Montréal, mercredi 14 mai 1980, 96ième année, no 114, 42 p., p. A 12.
- CHENIER, A., Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie, 1937, 137 p.
- CLOUTIER, H., «Deux projets de colonisation», L'Action Nationale, vol. 23, nos 1 et 3, janvier-mars, 1944, pp. 58-63, 204-212.
- CLOUTIER, H., «Un pays à bâtir», Québec Industriel, vol. 23, no 2, février 1968, pp. 27-37.
- COUTURE, C.-E., «L'Abitibi pays d'avenir», Ensemble, vol. IV, no 8, octobre 1943, pp. 4-6.
- COUTURE, C.-E., «Les établissements au loin», dans: Semaines sociales du Canada, Congrès de la Colonisation, les 10 et 11 avril 1944 à Montréal, compte-rendu, Montréal, 1944, 156 p.
- DENIS, Théo.-C., «Rapport du Surintendant du Service des Mines», dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la Session, vol. 57, no 2, 1923-24, pp. 384-390.
- DENIS, Théo.-C., op., cit., vol. 58, no 2, 1925, pp. 368-384.
- DENIS, Théo.-C., op., cit., vol. 59, no 2, 1926, pp. 336-338.
- DORION, H., «Races, nations, peuples... Une terminologie à préciser», Cahiers de Géographie de Québec, 9e année, no 18, avril-septembre, 1965, pp. 243-251.
- DORION, H., «La notion d'intégrité du territoire et les régions marginales», Bulletin de l'Association des Géographes de l'Amérique-française, no 12, décembre 1969, pp. 46-47.
- DUFRESNE, A.-O., «Rapport du Directeur du Service des Mines», dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 62, no 1, 1919, pp. 358-374.
- DUFRESNE, A.-O., op., cit., vol. 66, no 2, 1933, pp. XVI et XXV, 74 et 75.
- DUFRESNE, A.-O., op., cit., vol. 68, no 3, 1935, pp. XII et suivantes.
- DUGRE, A., Vers les terres neuves, Montréal, Ecole Sociale populaire, 1917, 72 p., (publication mensuelle nos 62-64).
- DUGRE, A., «Les bâtisseurs de pays. (La colonisation de l'Abitibi. - L'état actuel. - Les besoins)», Le Petit Canadien, vol. 14, no 10, octobre 1917, pp. 289-295.
- DUGRE, A., Le nord qui s'ouvre, Montréal, Ecole Sociale populaire, 1923, 48 p. (publication mensuelle, nos 113-114).
- DUPONT, A., Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, Guérin, Collection Etudes et Documents, Montréal, Beauchemin, 1972, 366 p. (La colonisation, pp. 277-305).

- FAUCHER, A., «L'émigration des canadiens-français au XIXe siècle: position du problème et perspectives», Recherches Sociographiques, vol. 5, no 3, 1964, pp. 277-317.
- GARON, J.-E., Histoire de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940, Ministère de la Colonisation, Québec, 1940, 136 p.
- GAUTHIER, J.-R., «Développement agricole de l'Abitibi», Ensemble, vol. IV, no 8, octobre 1943, pp. 7-12.
- GOSELIN, A., et BOUCHER, G.P., Problèmes de la colonisation agricole dans le nord-ouest du Québec et le nord-est de l'Ontario, Ministère de l'Agriculture, division de l'Economie, service des marchés, publication no 758, bulletin technique 49, 1944, 57 p.
- GOTTMANN, J., «De la méthode d'analyse en géographie humaine», Annales de géographie, no 301, LVIIe année, janvier-mars 1947, pp. 1-12.
- GOTTMANN, J., La politique des Etats et leur géographie, Armand Colin, Paris, 1952, 228 p.
- GOURD, B.-B., «La colonisation des Clay-Belts du nord-ouest québécois et du nord-est ontarien», Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 27, no 2, sept. 1973, pp. 235-256.
- GOURD, B.-B., «La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1950. Aperçu historique», dans: L'Abittibi et le Temiskaming hier et aujourd'hui, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no 2, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1975, 352 p., pp. 1 à 51.
- GOURD, B.-B., Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec, D.E.U.O.Q., Rouyn, 1973, 270 p.
- GOURD, B.-B., Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Supplément, Université du Québec, D.E.U.O.Q., Rouyn, 1975, 214 p.
- GOURD, B.-B., Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Deuxième supplément, Université du Québec, D.E.U.O.Q., C.D.R., Rouyn, 1977, 202 p.
- GRATTON, V., «L'Abitibi-Témiscamingue de 1898 à nos jours», Québec Industriel, vol. 24, no 2, février 1969, pp. 34-40.
- HAMEL, M., «Regards sur notre empire abitibien», Regards, mars 1941, pp. 18-24.
- HAMELIN, J., «La dimension historique du problème linguistique», Travaux linguistiques québécois, P.U.L., Québec, 1979, pp. 251-269.
- HAMELIN, J. et ROBY, Y., «L'évolution économique et sociale du Québec 1851-1896», Recherches sociographiques, vol. 10, 2-3, 1969, pp. 157-169.
- INNIS, H.-A., The bias of communication, University of Toronto Press, 1951, 226 p.
- KINDLE, E.-M., «Colonization in Quebec», Canadian Geographical journal, vol. 1, no 5, september 1930, pp. 417-430.

- KISS, G., «Political Geography into Geopolitics, recent trends in Germany», Geographical Review, vol. 32, no 4, october 1942, pp. 632-645.
- LAVOIE, Y., L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis avant 1930, Collection «Démographie Canadienne», P.U.M., 1972, 87 p.
- LOWER, A.R.M., et INNIS, A.-H., Settlement and the Forest and the mining frontier, Canadian frontiers of settlement, vol. IX, Toronto, 1936, 424 p.
- MARCOTTE, J.-SAM., «Rapport du Service du retour à la terre», Rapport Général du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries de la Province de Québec, pour 1933, Documents de la session, vol. 67, no 2, 1934, pp. 80-90.
- MARCOTTE, L.-J., «La coopération à Sainte-Anne de Roquemaure», Ensemble, vol. 7, no 4, avril 1946, pp. 9-12, 33-35-36.
- McDERMOTT, G.-L., «Frontiers of settlement in the great clay-belt, Ontario and Quebec», Annals of Association of American Geographers, vol. 51, no 3, september 1961, pp. 216-273.
- MILHAU, J., «Contribution à l'étude de la mobilité de la main-d'oeuvre», Revue de l'économie méridionale, tome IV, no 14, 1956, pp. 143-147.
- MILLER, E., «OD faut-il coloniser?», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 11, no 5, 1917, pp. 271-276.
- MINETTE, C., «Rapport du missionnaire-colonisateur pour l'Abitibi», dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 62, no 1, 1929, pp. 328-333.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 63, no 1, 1930, pp. 328-333.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 64, no 1, 1931, pp. 430-449.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 65, no 1, 1932, pp. 92-97.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 66, no 2, 1933, pp. 96-101.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 67, no 2, 1934, pp. 110-119.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 67, no 3, 1935, pp. 132-143.
- MINETTE, C., op., cit., vol. 69, no 2, 1936, pp. 166-179.
- MINETTE, C., micro film, bobine 299, doc. 7, 1937.
- MINVILLE, E., «La colonisation dans le Québec», Actualité économique, no 18, 1942, pp. 123-194, (étude historique et critique).
- MINVILLE, E., L'Agriculture, Collection Etudes sur notre milieu, Editions Fides, Montréal, 1943, 555 p., (chapitre IX: La colonisation).
- MORISSONNEAU, C., La terre promise: le mythe du Nord québécois, Cahiers du Québec, Hurtubise, H.M.H., Montréal, 1978, 212 p.

- MORISSONNEAU, C., «La colonisation équivoque», Recherches Sociographiques, XIX, 1, Jan.-avril, 1978, pp. 33-53.
- MORISSONNEAU, C., ASSELIN, M., «La colonisation au Québec: une décolonisation manquée», Cahiers de Géographie du Québec, numéro spécial, vol. 24, no 61, avril 1980, P.U.L., Québec, 185 p.
- NELSON, H., «The interior colonization in Canada at the present day and its natural conditions», Geografiska Annaler, vol. 5, 1923, pp. 244-308, (Abitibi-Témiscamingue, pp. 275-289).
- NORMAND, G., «Les événements de 1837-38. Malaise profond, manifestations violentes», La Presse, Montréal, samedi 17 novembre 1979, section F, F1 à F3.
- PAQUET, G., «L'émigration des Canadiens-français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives», Recherches Sociographiques, vol. 5, no 3, 1964, pp. 319-370.
- PAQUIN, N., Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du Département d'Histoire et Géographie, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1981, 172 p.
- PERREAU, G., «Visages de l'Abitibi-Témiscamingue», dans: De l'Abittibi-Témiscamingue 3, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1976, 198 p., pp. 130-162.
- PICHE, G.-C., «Rapport concernant le choix du site des villages dans l'Abitibi et les moyens de promouvoir la colonisation dans cette région», Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec pour 1911, Documents de la session, vol. 46, no 2, 1912, app. no 18, pp. 35-53.
- PICHE, G.-C., «Notes sur l'Abitibi», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 6, no 6, nov.-déc., 1912, pp. 385-393.
- PICHE, G.-C., «Rapport concernant le Service forestier», dans Rapport général du Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec, Documents de la session, vol. 53, no 2, 1920, pp. 26-29.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 58, no 1, 1925, app. 20.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 59, no 1, 1926, app. 9.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 62, no 1, 1929, pp. 18 et suivantes.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 63, no 1, 1930, app. 8 - 14 - 15 - 16 - 20.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 64, no 4, 1931, pp. 18 et suivantes.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 65, no 4, 1932, pp. 22-23.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 66, no 3, 1933, pp. 35-45.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 68, no 2, 1935, pp. 21 et suivantes.
- PICHE, G.-C., op., cit., vol. 69, no 3, 1936, pp. 22 à 42.

- PROULX, J.-B., «Au lac Abitibi», cité par I. Caron dans: Un nouveau centre de colonisation: l'Abitibi, Hôtel du Gouvernement, Québec, 1915, 61 p.
- QUEBEC, (PROVINCE), MIN., COL., Un royaume vous attend: l'Abitibi, Québec, Ministère de la Colonisation, 1950, 83 p.
- RAMEAU DE SAINT-PERE, E., La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe, les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens, Paris, Jouby, 1859, 355 p.
- RANDALL, J.-R., «Agriculture in the great Clay Belt of Canada», Scottish Geographical magazine, vol. 56, 1940, pp. 12-28.
- RANDALL, J.-R., «Settlement of the Great Clay Belt of Northern Ontario and Quebec», Bulletin of the Geographical Society of Philadelphia, vol. 35, nos 3-4, july-october 1937, pp. 53-66.
- RIOUX, M., «Sur l'évolution des idéologies au Québec», Revue de l'Institut de Sociologie, 1968, 1, pp. 95-124.
- ROBERT, J.-ED., «Rapport de l'Agence d'immigration et de colonisation de Montréal (Port de Montréal)», dans: Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec, Documents de la session, vol. 56, no 2, 1923, pp. 302-304.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 57, no 2, 1924, pp. 374-376.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 60, no 1, 1927, pp. 288-290.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 61, no 1, 1928, pp. 348-351.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 65, no 1, 1932, pp. 144-146.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 66, no 2, 1933, p. 156.
- ROBERT, J.-ED., op., cit., vol. 67, no 2, 1934, p. 176.
- ROUILLAR, E., «La région de l'Abitibi et de Chibougamau», Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 3, no 1, jan.-fév., 1908, pp. 13-39.
- ROY, J.-L., Les programmes électoraux du Québec, tome 1, Léméac, Collection Québécoise, 1970, 236 p.
- SAUVY, A., «Mobilité et Jeunesse», Revue de l'économie méridionale, tome IV, no 14, 1956, pp. 137-141.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1911, vol. 1, tableau IX, p. 529.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1911, vol. 2, tableaux I, VII, XVII, XXIII, XXVIII, p. 3, 162, 448-449, 462.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1921, vol. 2, tableau 109, p. 722.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1931, vol. 1, tableau 63, p. 1076.

- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1941, vol. 1, tableau 54, p. 737.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1971, vol. 1, partie 1, juillet 1973, Bulletin 1.1-2.
- TATCHER, M.-B., The political island of Quebec: a study in federalism, Dissertation submitted to the graduate school in partial fulfillment of the requirements for the degree Doctor of Philosophy, field of Political Science, Northwestern University, Evanston, Illinois, June 1953.
- TESSIER, C., «Le «mythe» du Québec», Le Soleil, Québec, 2 février 1979, p. B-3.
- TREMBLAY, S., La colonisation agricole: une réussite, thèse de M.A. en anthropologie, présentée au Département de Sciences Sociales de l'Université Laval, Université Laval, Québec, Décembre 1977.
- VATTIER, G., Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925), Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1928, 125 p.

Tableau synoptique des règlements, régissant l'octroi des primes statutaires de défrichement, de labour et de résidence

Section I

Epoque en vigueur	Etat civil du colon	Résidence	Superficie maximum à primer et montant par acre					
			Défrichement			Premier labour		
			% de la superficie du lot ou acres	Abatis brûlé et ramassé	Terrain semé ou esouché	% de la superficie du lot ou acres	Non-semé	Semé
1923	Tout colon	Pas exigée	Conditions du Billet de Location		\$ 4.00			
1924	Tout colon	Pas exigée	20 acres		\$ 6.00			
1925 1926	Tout colon	Pas exigée	20 acres		\$ 8.00			
1927 à 1932	Tout colon	Sans	20%		\$ 3.00	10%		\$ 6.00
		Avec	20%		\$12.00	10%		\$12.00
1933 au 31 Août 1937	Tout colon Célibataire Marié Père de 6 enfants en bas de 18 ans	Sans	10%		\$10.00			
		Avec	10%		\$10.00	5%		\$10.00
		Avec	20%		\$10.00	10%		\$10.00
1er Sept. 1937 à 1939	Tout colon Célibataire Marié Père de 6 enfants en bas de 21 ans	Sans	10%	\$ 5.00	\$ 5.00			
		Avec	15%	\$10.00	\$ 5.00	10%		\$10.00
		Avec	30%	\$10.00	\$ 5.00	15%		\$10.00
		Avec	40%	\$10.00	\$ 5.00	20%		\$10.00
1940 à 1942	Tout colon Célibataire Marié ou Soutien Père de 6 enfants en bas de 21 ans	Sans	10%		\$10.00			
		Avec	15%		\$15.00	10%	\$10.00	\$ 5.00
		Avec	30%		\$15.00	15%	\$10.00	\$ 5.00
		Avec	40%		\$15.00	20%	\$10.00	\$ 5.00
1943	Tout colon Célibataire, fils de cultivateur Célibataire Marié ou Soutien Père de 6 enfants en bas de 21 ans	Sans	10% ou 10 acres		\$10.00			
		Sans	15% ou 15 acres		\$10.00 (\$5.00)	10% ou 10 acres	\$ 5.00 (\$5.00)	\$ 5.00
		Avec	15% ou 15 acres		\$15.00	10% ou 10 acres	\$10.00	\$ 5.00
		Avec	30% ou 30 acres		\$15.00	15% ou 15 acres	\$10.00	\$ 5.00
		Avec	40% ou 40 acres		\$15.00	20% ou 20 acres	\$10.00	\$ 5.00
1944	Précédent, sauf:- Père de 5 enfants en bas de 21 ans	Précédent	Précédent	Précédent	Précédent	Précédent	\$15.00	Précédent

Tableau synoptique des règlements régissant l'octroi des primes statutaires de défrichement, de labour et de résidence

Annexe-2-

Section II

Epoque en vigueur	CONDITIONS POUR GAGNER LES PRIMES ET DISPOSITIONS SPECIALES (SANS EFFET RETROACTIF)
1923	1- Le lot doit être sous billet de location. 2- Maximum de 5 acres par année. 3- Ne peuvent faire l'objet de la prime les lots sur lesquels existent des défrichements de la grandeur voulue par le billet de location pour l'émission des lettres-patentes. 4- Les abatis doivent être brûlés suivant la loi, les défrichements complétés et ensemencés en graine de mil et de trèfle.
1924	CONDITIONS PRECEDENTES, sauf no 3 amendée comme suit: - Les primes portent sur tous les lots sous billet de location dont le défrichement ne dépasse pas 20 acres.
1925 1926	PRECEDENTES
1927 à 1932	PRECEDENTES, PLUS: PRIME STATUTAIRE, (17 Geo. V, c.26, s.1, S.R. 1941, c.104, S.8, a.60), PLUS: POUR LE DEFRICHEMENT, l'ensemencement doit être terminé avant le 1er sept. PLUS: pour le Labour, conditions suivantes exigées: - 1- Maximum de 5 acres par année, pourvu que la superficie déjà labourée ne dépasse pas 10% de la superficie du lot; 2- Labour ensemencé avant le premier juillet, (A.M. 583, 13-4-27).
1933 au 31 Août 1937	PRECEDENTES, PLUS: 1- Versement annuel dû pour le lot, distrait de la prime, (A.M. 1011, 18-5-33). 2- Primes incessibles et insaisissables, (25-26, Geo. V, c.40, a.4; 25-26 Geo. V, c.11, s.32; S.R. 1941, c.104, s.8, a.60).
1er Sept. 1937 à 1939	PRECEDENTES, PLUS: 1- Lots de plus de 100 acres, maximum à primer 40 acres au lieu de 40% (même chose, 10,15,20, 30 acres). 2- La culture négligée ou abandonnée déjà primée doit être remise en culture profitable avant de payer de nouvelles primes. (A.M. 42, 14-1-38).
1940 à 1941	PRECEDENTES, PLUS: 1- Ajustement spécial dans l'intérêt de la colonisation autorisé pour l'établissements nouveaux, (A.M. 922, 1-6-39 modifié par 1951, 15-5-40); 2- Peuvent faire l'objet de la prime les lots récemment concédés pour fins de culte et d'établissements mixtes; 3- Le labour non-semé doit être terminé avant le quinze octobre; 4- A moins de raisons majeures, le défrichement doit être fait en un seul bloc, et le mesurage à la chaîne être à la base de l'octroi de la prime. 5- Dans le cas de culture abandonnée la prime peut être payée si le propriétaire actuel n'est pas responsable, (A.M. 1951, 15-5-40); 6- Extension de la résidence sur lots ou emplacements adjacents; 7- Retenue pour prêts, ou en compensation des améliorations exécutées par l'ancien propriétaire, ou de tous travaux exécutés et autorisés par le Ministère, (A.M. 1938, 5-6-41); 8- Dans le cas d'infraction à la loi de la protection des forêts, une amende de \$10.00 ou \$20.00 déterminée par le Ministère des Terres et Forêts sera déduite de la prime méritée, (A.M. 499, 4-3-42).
1943	PRECEDENTES, PLUS: 1- Pour les lots contenant une superficie de moins de 65 acres, le maximum est déterminé par le pourcentage de la superficie du lot; pour les lots contenant une superficie de 65 acres et plus, le maximum est fixe. 2- Le fils de colon ou de cultivateur, propriétaire d'un lot par billet de location et résidant chez son père dont la ferme est à peu de distance, a droit à la prime au titre d'un célibataire résidant, sauf qu'une retenue de \$5.00 l'acre est effectuée jusqu'à ce qu'il réside sur son propre lot avec son épouse, (A.M. 1054,10-7-43).
1944	PRECEDENTES, PLUS: l'excédent de 25 acres de terrain semé ou essouché devra être labouré, si les premiers défrichements datent de plus de 8 ans. (A.M. 1401, 26-4-44, et A.M. 3913, 19-10-44).

Source: Rapport général du Ministre de la Colonisation de la Province de Québec pour 1945, Documents de la Session, (micro-film) Bobine no. 329, document no. 28, pp. 41-42.